HAL
open science

L'espace public en milieu rural ardéchois, entre persistance et renouvellement : quels usages, quels mésusages, quel projet pour le territoire ?

Théo Gerber

To cite this version:

Théo Gerber. L'espace public en milieu rural ardéchois, entre persistance et renouvellement : quels usages, quels mésusages, quel projet pour le territoire ?. Sciences de l'Homme et Société. 2014. dumas-01113082

HAL Id: dumas-01113082

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01113082

Submitted on 4 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ESPACE PUBLIC EN MILIEU RURAL ARDÉCHOIS, ENTRE PERSISTANCE ET RENOUVELLEMENT : QUELS USAGES, MÉSUSAGES, QUEL PROJET POUR LE TERRITOIRE ?

Théo GERBER
M2 Sciences du territoire
Urbanisme et Projet Urbain

Sous la direction de Kamila TABAKA

Année 2013-2014
Institut d'urbanisme de Grenoble

AUTEUR	Théo GERBER		
TITRE DU MÉMOIRE	L'espace public en milieu rural ardéchois, entre persistance et renouvellement: quels usages, quels mésusages, quel projet pour le territoire?		
	Organisme d'affiliation: IUG		directeur de mémoire: K. TABAKA
MOTS-CLÉS	espace public, espace rural, projet, usages, participation.		
TERMES GÉOGRAPHIQUES	France, Ardèche, Saint Michel de Chabrillanoux, Boulieu les Annonay, Saint Cyr, Cruas, Saint Vincent de Barrès, Sainte Eulalie, Saint Andéol de Fourchades, Veyras, Désaignes, Freyssenet, Villeneuve de Berg, Tournon sur Rhône, Boston (Massachusetts, USA)		
COLLATION	nb de pages: 123	nb d'annexes: 0	nb références bibliographiques: 42
RESUMÉ	Après un éxode rural massif, les évolutions sociales en cours depuis la fin des années 70 mènent à un goût affirmé pour la campagne et les territoirs ruraux comme lieu de vie. Les liens sociaux s'en trouvent impactés et de nouveaux modèles d'habiter l'espace émergent. Ce projet de fin d'étude a pour objetcif de prendre l'espace public comme porte d'entrée pour comtempler les nouvelles pratiques qui se font jour à travers ce renouvellement des usages de l'espace rural. Quelles sont alors les retombées de ces usages mouvants sur les formes d'un espace public construit?	After a great rural exodus movement, the social evolutions that take place since the late 70's, mainly regarding rural territories, lead to a consequent taste for the countryside as a place to live. Accordingly, the social ties might be influenced and new "ways of inhabit" these territories might be created. The aim of this *memoire* is to approach the public space as an entry point to take a look over the renewal of common purposes on the rural space.Which consequences do those changing uses have on the shape of physical devices of the public space?	

Je tiens à remercier chaleureusement ma maître d'apprentissage Isabelle Bon et l'intégralité de l'équipe du CAUE de l'Ardèche pour sa bonne humeur, son professionnalisme, et son soutien pour ces premiers pas dans le monde professionnel. L'année écoulée a été fructueuse à tout point de vue, formatrice, enrichissante et agréable.

Mes remerciements vont aussi à Kamila Tabaka pour ses conseils avisés et son suivi au cours de l'élaboration de ce projet de fin d'études.

En fin de cursus, je peux saluer également la pédagogie et la sympathie de l'équipe enseignante de l'IUG dans sa globalité.

Une pensée affectueuse pour les collègues de classe et notre soutien mutuel dans ce dernier effort.

iug
institut d'urbanisi
de grenoble

upmf
Grenoi
Université Pierre-Mendès-Fran
Sciences sociales & humain

CAUE
de l'Ardèche

//SOMMAIRE

Introduction & et avant propos 6

1_Permanence et mutabilité : vers un renouvellement des usages et des figures de l'espace public à l'aune du monde rural// 14

L' espace public : une scène libératrice à la ville, un cercle fermé à la campagne ?

A_Espace public : définitions // des finitions:quel(s) impact(s) sur le caractère urbain des lieux et l'imaginaire collectif ? 14

A_1.En théorie
A_2.La campagne contre la ville ?
A_3.Des campagnes, des ruralités...
A_4.L'espace public en crise ou renaissance ?
A_5.L' espace rural, une montée en scientificité
A_6.L'immersion de l'expertise dans le territoire, une garantie pour le projet spatial en milieu rural?

B_ La « Campagne », le visage rurbain de l'espace rural? 26

B_1.En milieu rural, l'habitabilité à l'aune de l'espace public, un garant de l'appropriation et du « faire territoire ».
B_2.Espace public garant de l'habitabilité
B_3.Résidence et propriété privée ou le désaveu des usages publics
B_4.L' espace public rural de toutes les vitesses
B_5.Temporalités et identités, un couple inséparable ?

C_Les espaces publics ruraux ardéchois dans tous leurs états: attributs, symptômes et usages.....38

C_1.Le dépouillement :Creyseilles ou « le rural fragile »
C_2.L'abandon: Veyras, « campagne de ville »
C_3.Muséification ou jachère? le cœur de bourg de Sainte Eulalie ou le rural isolé

2_L'espace public comme lien idéologique et cognitif entre ville et campagne 50

La nature en ville, La ville en nature un préalable contemporain incontournable

A_Alliance rural-urbain: la nature ou trait d'union entre deux « mondes » pas si distants.....54

A_1.Le paysage négociateur rural urbain
A_2.Boston: l'Emerald Necklace, le paysage entre en ville.
A_3.Recomposition des liens sociaux en milieu rural, sujet d'une hybridation de l'espace public

B_Entrée de l'urbanité à la campagne par la porte de l'espace public 65

B_1.Ville-campagne ou campagne en ville ? Critique de la muséification des espaces publics
B_2.Villeneuve de Berg, pôle péri-rural ?
B_3.Le métissage, une solution pour l'espace public ?
B_4.Boulieu les Annonay, campagne de ville et projet de centre bourg
B_5.Tournon sur Rhône, le site ITDT et la nature urbaine

C_Espace public renouvelé: défi pour le « projet urbain rural ».....78

C_1.L'étalement urbain retournement sur la question des espaces publics?
C_2.Espace et politique publics
C_3.Saint Jean de Muzols, place à l'animation
C_4.La Chabriole à Saint Michel de Chabrillanoux, l'espace public multifonction
C_5 La ville sensible

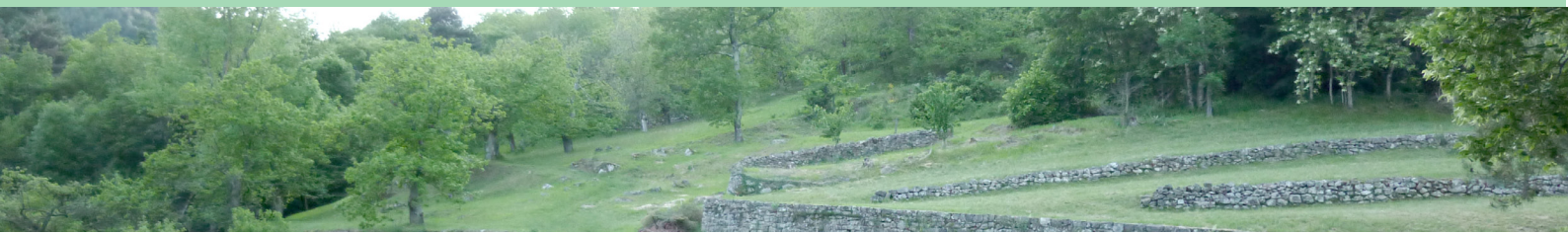

3_Construire l'espace public rural, vers un projet négocié?//.....86

Les milieux ruraux comme laboratoire

A_Projeter le territoire sans le bousculer.....90

A_1.Le Territoire perçu, des enjeux variants en fonctions des acteurs
A_2.L'espace public ce corollaire à l'action sur le territoires

B_Ouverture à la sphère de débat: retour à l'interrogation philosophique sur l'espace public?.....95

B_1.Retour sur les éléments de définition de l'espace public en temps qu'arène publique de débat
B_2.Gouvernance et place de l'usager dans le jeu d'acteurs
B_3.Le re-travail du bourg de Saint Michel de Chabrillanoux; essai de concertation en milieu rural

C_Heurts et malheurs du projet rural renouvelé?.....101

C_1.Les « cités rurales », une subsistance de l'espace public campagnard.
C_2.Les limites à la concertation
C_3.Espace public rural, projet territorial et usages métropolitains

////Conclusion 112

////////Bilbiographie 116

Espace public central et mairie de Désaignes, sujets d'un réaménagement accompagné par le CAUE en 2001
CAUE 07, 2013

INTRODUCTION//

L'exercice qu'est ce mémoire résulte d'une collaboration qui aura duré un an dans les murs du CAUE de l'Ardèche. Je saluerai d'ailleurs la qualité du cadre et le confort dans lesquels il m'a été donné de travailler pendant cette année d'apprentissage. La variété des missions qui m'ont été proposées et la confiance qui m'a été accordée dans le déroulement des tâches m'ont permis de développer un projet de mémoire sur les espaces publics, notion corollaire aux actions menées dans le cadre de cette alternance. De fait, si la thématique est galvaudée, elle reste rattachée à mon expérience, aux expérience que j'ai pu faire et permet d'embrasser une grande partie des réalisations faites au sein du CAUE. Je souligne également la latitude qui m'est permise pour ce travail et qui me semblait la condition sinequanone pour se faire sienne une telle thématique et s'approprier une fraction de la vaste discipline qu'est l'urbanisme. A défaut de fournir un véritable effort de recherche universitaire, j'ai pour le moins eu le plaisir de mettre du cœur à l'ouvrage pour une sujet qui m'était capital.

Village médiéval de Cruas, réhabilitation d'un îlot expérimental par P. Donjerkovic (mission d'accompagnement de la commune par le CAUE 07 pour la faisabilité et le recrutement du maitre d'œuvre).

« La ville se décompose, et c'est parce que ses attraits séculaires se trouvent l'un après l'autre mis en question, parce que le sentiment s'avive qu'elle est une prison délétère, où l'on étouffe, dont il faudrait s'évader, et que l'on fuit en effet à chaque occasion. Les vraies richesses ne sont-elles pas ailleurs ? [...] Fusion progressive de la ville et de la campagne. Verra-t-on demain, simultanées, la fin des citadins, la fin des paysans, les uns et les autres mêlés dans un même espace hybride, et les grandes villes achever de se diluer parmi les espaces verts et les parcs naturels ? »

G. Duby,
Histoire de la France urbaine, tome 1 , Seuil, Paris, 1980, pp.34-35.

« Le vieux Paris n'est plus (la forme d'une ville
Change plus vite, hélas ! que le coeur d'un mortel) »

C.Baudelaire,
Le Cygne, les Fleurs du Mal, 1857.

Ce qu'il faut lire travers ces deux citations presque cyniques sur le devenir des territoires, c'est bien la condition qui nous est faite[1] (la condition de l'homme super-moderne) aujourd'hui dans cette hybridation pas toujours confortable entre deux figures précédemment identifiables et rassurantes. Ce que signifie cette posture « crépusculaire »[2] c'est l'effondrement de tout un système conceptuel et de valeurs et notre échec à tout contenir dans un discours sur la ville. Dans toute la turbidité créée par l'interpénétration des lieux et de leurs contours surgit le risque de la dispersion de responsabilité et d'individualisation des citoyens. La littérature ne manque pas d'interpeler sur les liens entre l'action[3], portée collectivement et l'existence consubstantielle de l'espace public (dans son acception large de sphère politique, de débat et de représentation) qui pourrait bien disparaitre[4] dans un isolement et une inertie des individus. Pour autant, et bien qu'il ne faille pas tout concéder à cette forme de ville en épanouissement, il paraît légitime de se soucier de la transformation de certaines de ses formes héritées ayant pour origine la déliquescence des liens sociaux et le report d'intérêts sur d'autres types de lieux.

---

1 *H. Arendt, la condition de l'homme moderne, 1958*

2 *Y. Chalas qualifie la pensée crépusculaire de la fin d'une époque par opposition à « l'école aurorale » qui contemple un renouveau enthousiaste de la ville.*

3 *Au sens de la vita activa de H.Arendt, une combinaison du travail, de l'œuvre et de l'action dans les sphères publique ou privée.*

4 *H. Arendt, op cit, préface par P.Ricœur.*

terres agricoles et espaces forestiers, un espace public grandeur nature:
Manifestation en lisières de terres agricoles,
La Motte Servolex, Savoie
T. Gerber, 2014

En cela, la forme d'une ville change bien moins vite que le cœur d'un mortel et ces persistances outrepassent le rythme des vies humaines. Si ce travail tente d'aborder l'espace public rural, c'est davantage pour interroger les rapports contemporains qui pétrissent la ville et ce que l'on nomme la campagne et qui renferment les idéaux et concepts les plus flous et galvaudés de notre époque. Je pense sans me tromper que la campagne recouvre de tels fantasmes et représentations que chaque travail de réflexion, dans toute sa modestie et sa peine à innover, aiguise un peu plus le discours à ce sujet.

Ainsi, ce travail est surtout le fruit d'une immersion dans les cadres du CAUE de l'Ardèche et retranscrit une des problématiques m'étant apparue comme fédératrice par sa manière de s'agréger à l'action sur le territoire, dans toute sa complexité. Si l'espace public n'a plus de preuve à faire à la ville tant il se trouve structurant formellement et socialement, le renouveau auquel on assiste sur les modes de vivre et d'éprouver le monde rural laisse un champ libre au discours sur sa dimension d'espace partagé. Néanmoins, le postulat de base de cet écrit serait bien de signifier combien l'espace public est -ou peut devenir ou redevenir,- l'épine dorsale d'un rural aux temps et usages renouvelés. Sa permanence physique et sa mouvance sociale en font exactement comme en agglomération, un objet sans cesse travaillé et que l'on ne sait inscrire dans des guides et méthodes strictes qui en garantiraient le succès. Le succès d'usage, car c'est bien le rôle de cette arène de socialisation. Et elle prend tout son sens quand on songe que c'est ce qui fait cité, ce qui fait ville, ce qui fait urbanité, même à la campagne.

Les visages de l'espace public rural: entre l'ouverture des espaces agricoles (en haut, pâturages et randonnée, plateau du Coiron, Ardèche) et formes traditionnelles (ci dessus, placette sur le village-rue de Veyras, Ardèche)
T. Gerber, 2014

L'espace public, dans ces heurts et malheurs est plutôt ici prétexte pour dérouler l'écheveau de l'année écoulée en alternance mais aussi pour façonner une thématique qui m'était chère : elle permet de réinterroger comme dit précédemment, les rapports qui unissent ou désunissent à présent la ville et la campagne, pour les nommer de manière lapidaire. Le but réel soutenu à travers ce projet de mémoire n'est pas tant de parler en somme de mes actions dans ces premiers instants de vie professionnelle mais plutôt de prendre l'espace public rural comme la jauge d'un milieu, au sens biologique du terme. Ne pensant pas le rural comme un simple espace mais plutôt comme territoire à part entière et donc comme milieu de vie, l'espace public devient le témoin de son état de santé, de son état d'usage et de son « taux d'urbanité ». Ce qui fait ville, qui fonde le fait même d'urbanité, c'est l'espace public. Fédérateur et concret autrefois, demain dématérialisé, aujourd'hui en proie à la rapidité avec laquelle changent nos modes de vie, ce « lieu commun » est le miroir d'une société aux mœurs renouvelées, aux attaches considérablement changées entre les hommes- et leurs lieux de vie et de socialisation- et aux rapports des plus délétères avec l'environnement, comme entité biologique.

La peine caractéristique à produire du tissu[5] dans la fabrique de la ville contemporaine, et de ces représentations périurbaines donne à voir le symptôme de l'espace public actuellement. Entre une hybridation « banlieusarde » dans un tiers espace chaque jour un peu plus flou, en mal de sens et qui traduit tout le blocage sémantique autour de la campagne et des vestiges séduisants incarnés dans des places et parcs faisant consensus dans les esprits empreints d'un passéisme rassurant. L'espace public est bien plus qu'un vide laissé entre les objets architecturaux. D'ailleurs, même d'un point de vue strictement physique, nous nommons à tort ces espaces comme « vides» tant ils sont fruit d'un bâti, d'une matérialité. Toujours est-il que ces « vides » que Chalas[6] qualifie de structurants, étendent leur champ vers des espaces qui jusqu'alors n'étaient pas considérés en tant qu'espace public ! Nous nous trouvons aujourd'hui dans l'incapacité à le circonscrire dans une image représentative tant il joue des échelles (la nature grand large comme espace public métropolitain), des statuts (lieux privés d'usage public), des rapports au bâti (perméabilité, lieux public inclus dans l'architecture) et de nos perceptions.

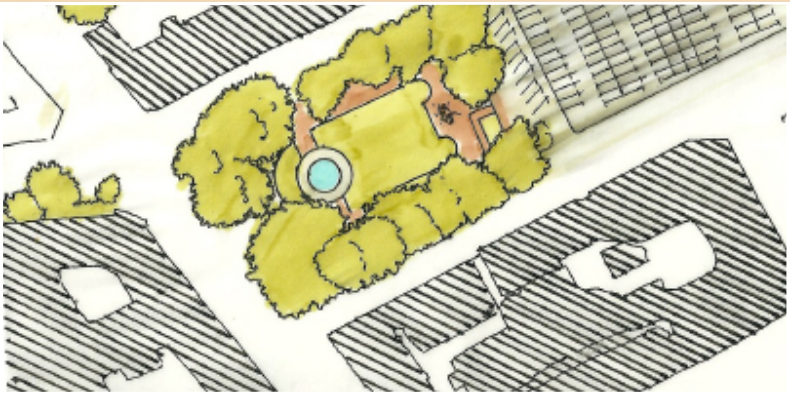

Design d'espace: le dessin et la conception de l'espace public comme cible de projet urbain ici à Grenoble place Vaucanson T.Gerber,2013

Ici à Chirols en Ardèche, l'espace public rural fait l'objet d'un dessin à part entière dans le document d'urbanisme communal. Atelier Urba-site, OAP Chirols, 2013

5 D.MANGIN, P.PANERAI, *Projet urbain, Parenthèses, 2006*

6 Y.CHALAS, *la ville nature contemporaine demande habitante à l'Isle d'Abeau, Annales de la recherche urbaine, N°98 les visages de la ville nouvelle.*

En mal de sens. Cette expression pourrait ne pas s'appliquer uniquement à certaines représentations de nos extensions urbaines : ces « non-lieux » propres à nos modes de production urbains hérités du zoning et du fonctionnalisme sont aussi une des expressions de ce que nous sommes capables de réserver à l'espace public. Voilà tout le mal que nous avons à constater que ces aires, incarnant la non-ville sont usitées au point d'être bondées à certaines heures du jour et vide de sens la nuit (à l'image des zones commerciales...) tandis que les lieux de vie les plus prisés, cette campagne renouvelée, sont l'exemple même de ce que les bons principes urbanistiques et planificateurs tâchent d'éviter. Les campagnes pour autant qu'elles sont le refuge et terrain d'accueil d'une population « mal à la ville » et demandeuse d'une nature à sa porte, sont aussi le support du mitage, de l'étalement lâche, du quartier résidentiel, de l'entre soi.

C'est d'ailleurs ce qui nous donne autant de difficulté à définir ce qu'est la campagne. L'échec des définitions rigoristes et comptables est caractéristique de ce malaise à capter les formes qui seraient déterminantes pour le mode de qualification d'un territoire. Le propos correspondrait plus dans notre cas à éviter les pièges des définitions quantitatives et de saisir un rural qui soit davantage un enjeu identitaire et de projet de territoire soutenus par des acteurs locaux.[7]

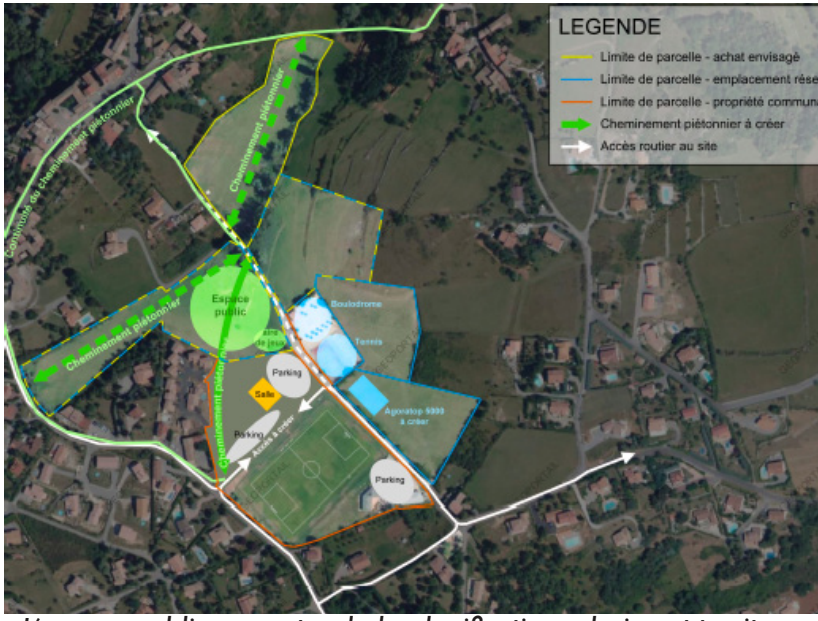

L'espace public au centre de la planifiaction urbaine et territoriale et de la lutte contre l'étalement urbain, Veyras, Ardèche CAUE 07, A. Raphaneau, 2011

7 S.PERIGOIS, Patrimoine et construction d'urbanité dans les petites villes des stratégies identitaires de la requalification des centres-villes en isère, Thèse présentée et soutenue publiquement le 24 octobre 2006.

Est-ce à dire que la campagne, -comme l'œuvre d'art- n'existe que par l'œil qui la perçoit ? Est-ce alors une simple question d'identité voire même d'image qui est questionnée à travers cette notion ? [8] Il semble que l'on s'approche de la réalité que tente de décrire ce travail, à savoir que la campagne ne sommeille pas dans une définition univoque mais a plus à voir avec l'idée même qu'elle suscite, chez des populations qui la convoitent, ou en sont encore, pour une portion congrue, dépendantes: les paysans. Loin de faire du rural le négatif de la ville, il advient davantage une classification mentale, cognitive,[9] dans laquelle on se sent à la campagne alors même que certains tissus sont relativement denses et aux caractéristiques dites urbaines (compacité, mitoyenneté, continuité...)

Ne s'attacher qu'à la tranche véritablement rurale et donc « résiduelle » demeurerait une approche d'un phénomène à la marge et qui ne convoque pas toute la richesse en matière d'usages de l'espace public. Aussi, la lecture en creux de ces territoires relève-t-elle des modes de vie : il est permis aujourd'hui de mener un schéma de vie « urbain » en vivant la campagne, ce qui change bien entendu les manières dont on l'éprouve. Pour le moins, les rapports aux centres urbains sont indéniables parmi les rurbains. En va-t-il de même lorsque l'on cherche à qualifier cette demande galopante des citadins de nature en ville et de pouvoir y expérimenter ce que l'on ferait dans une maison avec terrain (jardin potager, loisirs verts, une nature de poche) ? On invoque la pénétration de la ville en milieu de plus en plus éloignés, mais quid de l'entrée des modèles « campagnards » dans nos villes centres ?

Ainsi, dans une volonté de décrire les phénomènes qui impactent actuellement (et depuis plusieurs décennies déjà- l'espace public rural, nous nous attacherons à parler de permanence et d'évanescence concernant un système d'espaces, sphère de débat et de représentation sociale soumis aux persistances étonnantes de fonctionnements passés et aux mutations hyper-modernes que nous expérimentons. Il sera donc question d'aborder autant de définitions fondatrices de l'idée d'espace public que de saisir les nouveaux visages de cette thématique notamment à travers l'examen de plusieurs espaces ardéchois.

Pour compléter et renforcer l'analyse de l'espace public en milieu campagnard nous essayerons de montrer qu'il peut être le trait d'union entre le rural et l'urbain et comment il est véritablement le support, le miroir des attentes et demandes citoyennes à la ville comme à la campagne. Comme à la ville, le projet urbain dans sa déclinaison rurale peut se révéler matériau pour de l'espace public.

---

8 *J.MAHO, l'image des autres chez les paysans, éditions le champ du possible, 1974.*

9 *A l'instar de la psychologie environnementale et de l' « imagibilité » développées par K.LYNCH, la campagne n'échappe pas à ce ressenti, cette manière de s'envisager dans un territoire, d'y vivre et de s'y déplacer à des échelles moindres certes.*

Enfin, ce même projet urbain rural sera passé au crible de l'une de ces définitions primaires : la sphère de débat, l'arène publique[10]. Comment, alors même que l'espace public campagnard pose plus encore qu'en milieu urbain, un problème d'appropriation et de crainte du partage, ouvrir et mettre en débat sa fabrique et s'en remettre non pas exclusivement au regard expert et/ou technique mais bien à l'expertise d'usage ? Cette question dont les réponses sont encore à trouver dans des expérimentations d'ordre social, va sans doute s'intensifier tant les pratiques de la campagne comme un vaste espace public se développent et comme les velléités touristiques orientent conséquemment les projets de territoire et les politiques locales.

10 *M.ZEPF L'espace public en expérimentation : penser et réinterpréter l'urbain en permanence, 2004*

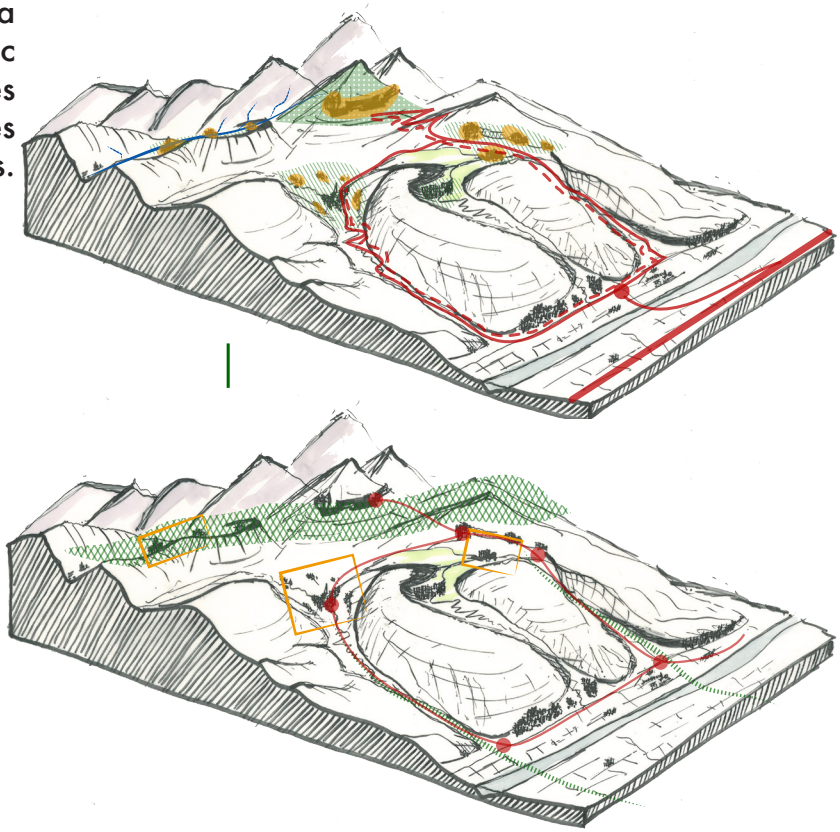

L'espace rural comme espace public métropolitain, temporalités et saisonnalité des usages de l'espace rural de montagne
Massif des Belledonne, atelier M2
T. Gerber, 2014

1_Permanence et mutabilité : vers un renouvellement des usages et des figures de l'espace public à l'aune du monde rural ////////////////////////

Appel à projets Aménagement durable des bourgs ruraux Syndicat mixte Ardèche verte, Saint Cyr, Mairie, bibliothèque et cantine matérialisent un espace public de "cœur d'îlot" en lien avec un projet de logements à venir.
CAUE 07, 2012

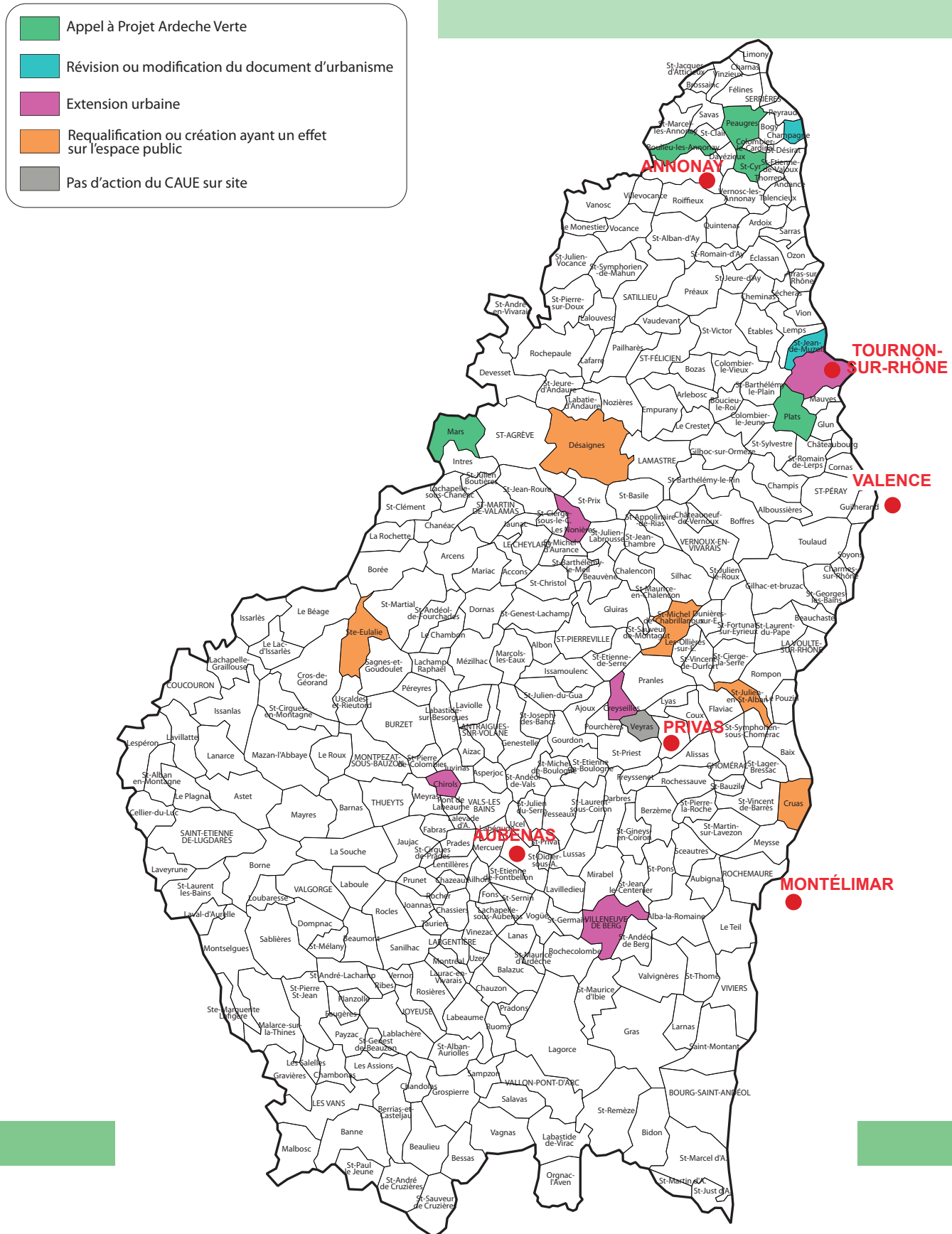
Appel à Projet Ardeche Verte
Révision ou modification du document d'urbanisme
Extension urbaine
Requalification ou création ayant un effet sur l'espace public
Pas d'action du CAUE sur site
ANNONAY
TOURNON-SUR-RHÔNE
VALENCE
PRIVAS
AUBENAS
MONTÉLIMAR
Limony
Charnas
Vinzieux
Félines
SERRIÈRES
Savas
Peyraud
Peaugres
Bogy
Champagne
Davézieux
Vanosc
Villevocance
Roiffieux
Vernosc-les-Annonay
Talencieux
Le Monestier
Vocance
Quintenas
Ardoix
Sarras
St-Alban-d'Ay
St-Romain-d'Ay
Éclassan
Ozon
St-Julien-Vocance
St-Symphorien-de-Mahun
St-Jeure-d'Ay
Préaux
Cheminas
Sécheras
Vion
St-Pierre-sur-Doux
SATILLIEU
Vaudevant
St-Victor
Étables
Lemps
Rochepaule
Lafarre
Pailharès
ST-FÉLICIEN
Bozas
Colombier-le-Vieux
Devesset
St-Jeure-d'Andaure
Labatie-d'Andaure
Nozières
Arlebosc
Empurany
Le Crestet
Colombier-le-Jeune
Plats
Glun
Mars
ST-AGRÈVE
Désaignes
LAMASTRE
Gilhoc-sur-Ormèze
St-Sylvestre
Châteaubourg
Intres
St-Romain-de-Lerps
Cornas
St-Barthélémy-le-Pin
Champis
ST-PÉRAY
Guilherand
St-Clément
St-Jean-Roure
St-Prix
St-Basile
Alboussières
Boffres
Chanéac
Jaunac
Les Nonières
St-Julien-Labrousse
St-Jean-Chambre
VERNOUX-EN-VIVARAIS
Toulaud
La Rochette
LE CHEYLARD
Arcens
Mariac
Accons
St-Christol
Beauvène
Chalencon
Silhac
Gilhac-et-bruzac
Soyons
Borée
St-Martial
Dornas
St-Genest-Lachamp
Gluiras
Issarlès
Le Béage
Ste-Eulalie
Le Chambon
Albon
ST-PIERREVILLE
Beauchaste
Le Lac-d'Issarlès
Lachapelle-Graillouse
Sagnes-et-Goudoulet
Lachamp-Raphaël
Mézilhac
Marcols-les-Eaux
Issamoulenc
Pranles
Rompon
COUCOURON
Cros-de-Géorand
Péreyres
Uscaldes-et-Rieutord
Issanlas
St-Cirgues-en-Montagne
Lavioille
St-Julien-du-Gua
Ajoux
Creyseilles
Lyas
Flaviac
Coux
Le Pouzil
BURZET
Labastide-sur-Besorgues
St-Joseph-des-Bancs
Pourchères
Veyras
St-Symphorien-sous-Chomérac
Lespéron
Lavillatte
Lanarce
Mazan-l'Abbaye
Le Roux
MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
Genestelle
Gourdon
St-Priest
Alissas
Baix
St-Alban-en-Montagne
Juvinas
Asperjoc
St-Andéol-de-Vals
Freyssenet
Rochessauve
St-Bauzile
Le Plagnal
Astet
Chirols
Meyras
Pont de Labeaume
VALS-LES BAINS
Barnas
THUEYTS
Cellier-du-Luc
Mayres
Vesseaux
Berzème
St-Pierre-la-Roche
St-Vincent-de-Barrès
Cruas
SAINT-ETIENNE DE-LUGDARÈS
Fabras
Jaujac
Prades
Mercuer
St-Privat
St-Gineys-en-Coiron
St-Martin-sur-Lavezon
Meysse
La Souche
Borne
Laveyrune
Lentillères
Lussas
Sceautres
St-Laurent-les-Bains
VALGORGE
Laboule
Prunet
Chazeau
Ailhon
St-Etienne-de-Fontbellon
Mirabel
St-Pons
Aubignas
ROCHEMAURE
Loubaresse
Rocher
Fons
St-Sernin
Lavilledieu
St-Jean-le-Centenier
Laval-d'Aurelle
Joannas
Rocles
Chassiers
Lachapelle-sous-Aubenas
Vogüé
St-Germain
VILLENEUVE DE BERG
Alba-la-Romaine
Le Teil
Dompnac
Tauriers
Vinezac
Lanas
Sablières
Beaumont
St-Mélany
Sanilhac
LARGENTIÈRE
St-Andéol-de-Berg
Montselgues
Montréal
Uzer
St-Maurice-d'Ardèche
Rochecolombe
Balazuc
St-André-Lachamp
Vernon
Laurac-en-Vivarais
Valvignères
St-Thomé
St-Pierre-St-Jean
Ribes
Rosières
Chauzon
St-Maurice-d'Ibie
VIVIERS
Planzolle
Ste-Marguerite-Lafigère
Fougères
JOYEUSE
Labeaume
Pradons
Malarce-sur-la-Thines
Payzac
Lablachère
Ruoms
Gras
Larnas
St-Genest-de-Beauzon
St-Alban-Auriolles
Lagorce
Saint-Montant
Les Salelles
Les Assions
Gravières
Chambonas
Sampzon
VALLON-PONT-D'ARC
Chandolas
Grospierre
BOURG-SAINT-ANDÉOL
LES VANS
Salavas
St-Remèze
Berrias-et-Casteljau
Banne
Vagnas
Labastide-de-Virac
Bidon
Malbosc
Beaulieu
Bessas
St-Marcel d'A.
St-Paul-le-Jeune
St-André-de-Cruzières
Orgnac-l'Aven
St-Martin d'A.
St-Just d'A.
St-Sauveur-de-Cruzières

Parler d'espace public à l'heure actuelle force à aborder la question des mutations sociales à l'œuvre depuis plusieurs décennies. Par là, c'est la représentation même de nos territoires qui s'en trouve éprouvée. Les villes en particulier ne répondent plus du répertoire simpliste admettant un centre dense et « puissamment attractif » et du reste, une enfilade de lieux non-urbains, ruraux, agricoles (naturels?). L'échelon territorial, bien qu'il nous éloigne en apparence de l'espace public, aide à comprendre des dynamiques à l'œuvre depuis un certain temps et qui ont façonné nos rapports à l'urbanité, et comment les facultés techniques, technologiques à disposition ont participé de ce nouveau visage des territoires. La ville serait en tout lieu , se distillerait y compris dans des espaces autrefois comptés comme étant justement anti-urbains. Peut-être qu'il n'a jamais été aussi complexe de démêler ce qui fait ville et ce qui n'en est pas. Partons donc du postulat que la ville est plus ou moins continue et qu'elle concerne quasiment tout lieu et, d'une certaine manière tout un chacun. Dans ces conditions, l'espace public est non seulement- c'est le cas depuis toujours- un matériau de la ville en tant que *urbs*, la ville physique, mais aussi un moyen de qualifier l'urbanité en tant que ville vécue et perçue.

Si d'aucuns attribuent ces mutations sociales au faste qui caractérisa les années de l'immédiat après guerre en France, d'autres l'originent dans les prémices du basculement vers une période économiquement plus critique dès les années soixante-dix et qui depuis ne cesse de se répéter à travers des phénomènes dits « de crises ». Crises économiques et donc sociales, puisque désormais bien peu d'entre nous y échappent, tant notre système est tentaculaire et inclusif. C'est plutôt cette seconde approche qui semble, du moins en ce qui concerne les pratiques quotidiennes, se traduire le plus dans notre thématique des espace publics et ce, y compris en milieu rural. En effet, l'observation de ces lieux partagés -supposemment- en dit long sur ce que l'on pourrait qualifier de coutume sociale et donc des liens que tissent les citoyens avec leur territoire, en tant qu'il est un espace approprié socialement.

D'abord mettons nous d'accord sur la portée de ces mutations. Loin de fournir ici un discours sur les changements qui ont provoqué autant d'opportunités que d'effets regrettables (et que nous pourrions contenir dans le terme de progrès), force est de constater à quel point l'espace partagé se trouve, tant il est dématérialisé aujourd'hui, le support de ceux-ci. Les rurbains, en tant qu'individus ou catégorie sociale sont alors représentés par un citadin venant s'installer à la campagne. Il se réfugie dans des valeurs anti-urbaines et voit en la campagne une aubaine pour un cadre de vie apaisé. Par extension, un néo-rural incarnerait une régénération d'une société agricole et vivant la campagne sur un mode renouvelé. Bris des liens à la terre et des liens sociaux animant ces territoires, c'est bien ce qui façonne une nouvelle société rurale. Ce goût pour une ruralité fantasmée est à nuancer. D'abord parce que toute une frange de la population est « captive » de certaines représentation de l'urbain.

Celle de la centralité et de l'intensité d'une vie urbaine est encore marquante et ce particulièrement pour les villes de grande taille dont le centre-ville situe clairement un rang social par rapport aux « banlieues ». Cependant, si trente-neuf pour-cent des citadins expriment le souhait de se lancer dans « une aventure campagnarde »[1], c'est bien pour fuir un cadre de vie urbain intense qu'ils ne souhaitent plus, notamment à l'arrivée des enfants dans le ménage. L'accès à un nombre élargi de ménages à la motorisation puis la bi-motorisation s'est assaisonnée au cours des années d'un goût avéré pour s'extraire de la ville et s'éloigner par là même tant des centralités que des bassins d'emplois[2] . Et les périurbains puis rurbains alors prêts pour s'offrir ce cadre, parfois la quête d'une vie professionnelle, à ce mettre à distance de ce qui incarne désormais les traits de l'invivable : la ville. Autrefois seul salut et lieu de la modernité, elle pâtit aujourd'hui d'une image quasiment médiévale, de pollution de suffocation et manque d'une liberté s'incarnant dans la propriété du sol notamment et d'un espace vert de proximité : le jardin. Parallèlement à ce mouvement d'exode urbain, les centres urbains d'aujourd'hui se trouvent aussi être le lieu de toutes les expérimentations en termes de nature urbaine de loisir et donc de reconquête d'une certaine manière d'un espace public que l'on souhaite renaturé. Appelée de tous ses vœux par les citoyens, la nature est conviée à tort et à travers pour justifier des « choix de vie » ou même des modèles d'habiter. Dans cette quête à tout crin de la nature à sa porte , de la maison individuelle, imposée au fil du temps comme un standard et un critère de réussite, la société s'est insurgée contre les représentations modernes -à mon sens les moins urbaines- de la ville. Les grands ensembles comme modèle d'habiter ont incarné la densité sans la créer réellement[3] et inventé un mode de production d'espaces publics extrêmement généreux mais proprement sans usage malgré tous les égards mis à leurs dimensions et leur aspect souvent verdoyant.

Amusant de constater combien une ville qui avait basé sa puissance sur une industrie florissante avait urgence à se verdir et créer ces parcs et jardins hygiénistes dès le XIXème et comme la ville contemporaine repoussant ses industries et autres activités polluantes à ses confins voit se raviver la demande d'une nature urbaine, accompagnée d'une dynamique métropolitaine qui appelle pour un temps des flux de biens et personnes sans toujours arriver à les retenir. La ville en tant que fait urbain ne semble jamais avoir vécu un paradoxe aussi prégnant ; elle concentre plus que jamais un ensemble de facteurs la rendant dynamique (socialement, économiquement, politiquement...) mais se trouve fort décriée et boudée par une frange de population ne pouvant s'envisager comme urbaine. Alors que ces mêmes populations se trouvent entretenir

1 *L.BOSSUET, les conflits du quotidien en milieu rural étude à partir de cinq communes Lavoisier | Géographie, économie, société, 2007*

2 *O.MORA, les nouvelles ruralités à l'horizon 2030, 2008. dans cet ouvrage, les aire surbaines et d'emploi régissent l'espace rural selon un zonage (ZAUER) et donc ségrège clairement les espaces à dominante urbaine ou rurale de manière très comptable. Je préfèrerais utiliser le terme de centralité, moins engageant mais révélateur des relations avec ces périphéries y compris rurales.*

3 *V. FOUCHIER, Densité urbaine et developpement durable, Institut d'urbanisme de Paris, 1997*

des liens forts de dépendance à l'aire urbaine en tant qu'elle est bassin d'emploi. L'éloignement permis notamment par les moyens techniques si chers à une société progressiste est révélateur de la différentiation acceptable et souhaitée entre lieu de vie et lieu du travail, entre environnement d'agrément et environnement fonctionnel voire utilitaire.

Encore que, les télécommunications permettent désormais d'éprouver des rapports complètement différents à l'espace « réel »[4], sans nécessairement compromettre l'importance du rôle de l'espace public matériel et des déplacements physiques dans l'espace. L'individualisme et l'entre soi qui caractérisent les communes rurales et en promeuvent l'image collectivement partagée en complique également l'étude et les volontés d'intervention en termes de mise en projet de l'espace partagé.

L'espace public : une scène libératrice à la ville, un cercle fermé à la campagne ?

Avec la philosophie, l'anthropologie et la sociologie appliquées à l'urbain et ses modes de pratiques et de vivre l'espace, une théorie propre à la ville se fait jour. L'espace public y est le lieux de l'altérité, où l'individu se « désemcombre de soi »[5]. Les auteurs de cette littérature (Sansot, Augé, Delbaere...) nous confrontent à une lecture de l'espace public comme étant le dehors nécessaire à une vie en société et abordent les transformations sociales concrètes d'usage autant que de représentations et mutations épistémologiques qui ont fait empreinte sur l'espace partagé. La ville comme haut lieu de brassage et de rencontre des individus, comme lieu s'il en est de l'urbanité a produit un espace de rencontre certes codifié, qui dans l'histoire et aujourd'hui encore sur des modes différents, offrent la possibilité d'être passant, anonyme dans une forme de libération. Ouverture sur le monde extérieur et sur le fait même de citoyenneté, l'espace public urbain est une fait libérateur. Mais, pour l'espace public rural, campagnard, y a-t-il jamais eu cette définition et ces modes d'interaction? Partons du dernier fait apporté. La libération par l'anonymat et la promenade parfois sans but n'a par essence, jamais pu exister en milieu rural. De fait, c'est le lieu de toutes les (inter-) connaissances. Yves Chalas invite les tyrannies de l'intimité (Sennett 1979) pour décrire cette proximité non choisie qui caractérise les territoires non-urbains. On invoque l'inter-connaissance des individus à l'envie dans les villages et même à l'heure actuelle comme raison pour s'installer dans un territoire où tout le monde se connait dans une échelle plus rassurante et proche de celle du foyer, la cellule de l'individu. Et aujourd'hui, en fonction de l'endroit recherché, un rurbain invoquera comme justification ici de pouvoir connaître ses voisins et se tourner vers une vie de quartier inventée, rare en milieu urbain, ici une volonté de tranquillité et une vie quasi autistique en se cloitrant dans la cellule du foyer, de la propriété. Un néorural[6] pourrait lui invoquer qu'il ne sait pas vivre à la ville alors même qu'il

4 *M.APEL-MULLER, F.ASCHER, la rue est à nous... tous !, 2007*

5 *D.DELBAERE, la Fabrique de l'espace public, Ellipses, 2010.*

6 *J.P. GUERIN et H.GUMUCHIAN, Ruraux et rurbains; réfléxions sur les fondements de la ruralité aujourd'hui.*

n'entretient pas du tout les mêmes rapports exclusifs que ses parents et ses grands parents à la campagne et à la terre. L'espace public rural c'est, plus encore qu'à la ville, ce que l'on en fait. Référence au temps passé ou renouvellement de son contenu, le voilà pris dans une variété des envies et des usages.

A_Espace public : définitions // des finitions:quel(s) impact(s) sur le caractère urbain des lieux et l'imaginaire collectif ?

A_1.En théorie

L'espace public répond d'une logique duelle depuis l'aube des temps. D'une part il est le reflet des us et coutumes à un temps *T* de l'histoire des sociétés en tant qu'il est façonné d'un côté par l'intersubjectivité[7] provoquée par la mise en regard des arguments des individus dans une sphère de débat public [8]et de l'autre par des pratiques plus factuelles et concrètes d'un espace bien réel. Ainsi sa forme physique est à la base donnée par des usages et sa légitimité « morale » existe par le besoin de confrontation des individus. Ainsi, l'espace public se trouve être l'objet d'une décision politique d'un certain nombre d'acteurs décisifs « susceptibles de porter un intérêt collectif »[9] mais aussi un espace matériel en termes de projet. Afférant à ces notions, il y est alors intimement question de gouvernance. « La gouvernance peut alors être définie comme le processus par lequel les personnes se rencontrent, construisent en commun un univers anticipé et mobilisent pour ce faire les ressources appropriées. »[10] C'est sans doute en cela que se résume l'espace public « immatériel de débat. » Pour autant, le second volet de la complexité propre à l'aire publique est suggérée dans le fait que ses contours physiques, résistant aux temps, à la versatilités des mœurs, peuvent induire ou encourager des usages particuliers. Aussi, en milieu rural, la traditionnelle place du village, dans son usage premier, se trouve en prise avec l'activité agricole qui marque et fait vivre les communes à ce rythme. Tant et si bien qu'elle émerge non seulement comme un espace utile, utilitaire, mais encore comme une scène dans laquelle interagissent les « villageois ». Cette fois nous découvrons la tierce sphère qui caractérise l'espace public et qui ne ternit pas en milieu rural : les usages. La place publique comme place des usages c'est bien ce qui confère cet aspect si partagé à l'espace et donc la légitimité de cette expertise à pénétrer sa conception et sa gouvernance. Ce que Sennett montre du doigt comme différenciation entre la vie privée et publique semble alors trouver une rotule traditionnellement dans l'espace public. Si cette psycho-sociologie s'attache à un milieu purement urbain, il n'en reste pas moins applicable au monde rural, l'anonymat en moins. L'aire commune

7 *J.HABERMAS, L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise. Paris, Payot, réedition 1988*
8 *M. ZEPF,(dir.) Concerter, gouverner, concevoir les espaces publics urbains, presses polytechniques universitaires Romandes, INSA, 2004.*
9 *M.ZEPF, op.cit.*

10 G. *NOVARINA, « Formation des accords et représentations sociales » in GAUDIN J.P.(dir), NOVARINA G., Politiques publiques et négociation. Multipolarités, flexibilités, hiérarchies. Quelques courants contemporains de recherche. CNRS éditions, Paris 1997*

et centrale à la campagne demeure un lieu de rencontre. A un degré supérieur, on peut voir en cet espace public un raccord entre la vie privée des acteurs et la sphère qui, par adoption démocratique, les réunit tous ; l'Etat.[11] Doit-on y voir les prémices d'une fonction urbaine à la campagne ?

A_2.La campagne contre la ville ?

Toutes évidentes quelles nous apparaissent aujourd'hui, ces fameuses interversions sociales conduisent à des expressions territoriales qu'il est peu aisé de dénouer. Aussi prendre l'espace public comme jauge et surtout dans un milieu qui pose éthiquement[12] des questions d'utilisation de la ressource (l'espace) nous demande alors de réinterroger nos pratiques et rapports sociaux. Plus encore, ce qui se cache là derrière, c'est cette lutte pour un accès limité à ce qu'un grand nombre d'individus semble souhaiter aujourd'hui : la campagne. Bien sûr, cette version des territoires ruraux incarnée par une campagne proche de toute aménité urbaine est encore inaccessible à beaucoup. Tout bien calculé, même si le foncier et le prix d'un logement y sont plus abordables, les campagnes génèrent des coûts (financiers, écologiques) de mobilités qui font réfléchir. C'est peut-être cette idée qui est exclue lors des choix de localisation des ménages ,des envies et parcours résidentiels. Cette dernière renferme la véracité d'un référentiel désormais élargi pour qualifier ce qu'est le rural et la variété des territoires qui le constituent. En effet, si nous avons déjà, en tant que professionnels de l'espace du mal à qualifier ce qu'est le rural autrement que par la négative (rural égal non-urbain), l'imaginaire collectif lui, s'empare plus volontiers d'une idée globale de sérénité et d'anti-ville que seule la campagne peut prodiguer. Il s'agit sans doute d'une manière plus profane de qualifier ce qui dans les esprits est l'inverse de ce que l'on reproche à la vie urbaine. Des reproches d'ailleurs souvent basés sur des représentations de ce qui qualifie pour l'urbaniste non pas la ville en tant qu'urbanité, tissus social et construit mais plutôt de se qui relève de la non-ville, ou des excès de nos modes de faire la ville. On pense alors volontiers au vocable de la « zone », du grand ensemble morne et « hors sol », des industries et locaux d'activités. Ces objets là n'ont pas un caractère proprement urbain. Au contraire ils sont les fruits d'une pensée sectorielle qui par vouloir ségréger les fonctions urbaines ou au contraire, les forcer à s'agréger a produit ce que l'on nomme communément des zones, des aplats mono-fonctionnels ou des sous-territoires aux velléités d'autonomie. Des villes nouvelles? Comment en ces conditions, prend place l'espace public comme une fonction urbaine de campagne, en tant que place de civilisation et de rencontre? A titre d'exemple, la « festivalisation » croissante de l'espace public rural dénote de cette « montée en usage ».

11 J.HABERMAS op.cit.

12 Référence faite à la tragédies des biens communs, « the tragedy of the commons », notion mise en lumière par G.Hardin et qui interroge les conflits naissant de la confrontation entre les intérêts particuliers et les biens communs.

A_3.Des campagnes, des rualités...

De manière pratique, les réalités que recouvrent les espaces publics ruraux sont multiples. Malgré l'image d'immuabilité des espaces ruraux dans leur forme qui justement, incarne un passé souvent regretté et évoqué à l'envie, les faits demeurent variants si l'on se tient notamment à la typologie des territoires. Du périurbain standard au rural éloigné et résiduel, le panel des bourgs et petites urbanités « forment l'armature rurale du territoire qui permet à ceux qui l'habitent d'accéder aux emplois et aux services »[13]. On peut gager que ces réalités sont notamment variantes en fonction du type de rapport à l'espace urbain qu'observent les campagnes. Extensions urbaines éloignées, périphéries, ou bien territoires résiduels et à la marge, les espaces ruraux sont bien pluriels mais ce qui semble les réunir c'est bien cette thématique de l'espace public comme objet urbain dans un milieu dont l'image est dominée par la nature et l'agriculture. En celà, la pratique des espaces publics en campagne est conditionnée par cette proximité à la ville. Sa proximité en fait bien souvent en frange de la ville[14], de larges zones résidentielles et dortoir, lieu d'expression de l'envie pressante d'habitat individuel. De fait, les modes d'habiter ces territoires volontairement débrayés de l'urbain et les tissus bâtis échouent à produire des espaces publics usités et conçus comme des cadres d'expression des liens sociaux et des rencontres. Sans tomber dans la caricature, il n'a jamais été aussi avéré que l'échec de ce mode de production à fabriquer du tissu conduit à des morceaux de territoire qui se passent d'un espace public dont la qualité première est de faire se rencontrer les habitants. Mais si c'est bien ce qui est demandé par un certain nombre d'entre nous, l'espace purement urbain est alors considérable comme un espace public d'échelle métropolitaine. La distance respectable, de plus en plus recherchée, traduit plutôt une référence renouvelée à l'espace villageois : place centrale, four banal, lavoir redeviennent autant de supports de pratiques séculaires qui forment tout un référentiel dont s'emparent les rurbains en quête de lien social autour de valeurs autrefois portées par une micro-société locale et rurale, en lien fort avec la terre, les exigences de production et la saisonnalité. Ces symboles sont par le fait devenus l'objet d'une survalorisation dont les nouvelles générations de rurbains semblent friands eu égard à ce que l'on a ce que l'on a nommé la festivalisation de l'espace public. L'organisation sur l'espace partagé d'un ensemble de manifestations collectives renoue encore une fois avec des pratiques que l'on tente de promouvoir et de remettre au goût du jour. En cela, l'appropriation est collective et répond à un besoin porté par une société localement force de projet.

Ce qui apparaît comme une certitude au regard des ces usages et ces désirs de campagne, c'est une pratique qui de toute façon ne prodiguera pas la même libération que le domaine public urbain. Et d'ailleurs, si l'on a tant de peine à fixer ce qui est urbain, péri-urbain, rural...pourquoi ne pas

13 O.MORA, op. cit.

14 L'études des nouvelles ruralités coordonnée par O. MORA tend à prouver que beaucoup des communes rurale se trouvent paradoxalement dans des situations périurbaines proches.

s'en référer justement aux manières d'user de l'espace public selon des besoins et des désirs qui permettent de qualifier le caractère des lieux. Nous l'avons vu, en fonction du but recherché dans une campagne, le riverain pourra tourner le dos à son territoire en tant que milieu de vie autant qu'y impulser un élan nouveau de rencontre, de partage voire de coopération dans l'idée souvent de recréer les conditions du rural historique. Par essence construit contre la ville, le rural n'est-il pas ce que l'on en fait, sa définition et son existence garanties par nos désirs et les représentations que nous y attachons?

A_4.L'espace public en crise ou renaissance ?

Il n'en reste pas moins que les rapports des individus sur l'espace public révèlent aujourd'hui d'une grande individualisation créant les non-lieux dont nous parle Augé. « L'addition de parcours strictement personnels » sur une suite d'espaces partagés ne relie plus les hommes mais les fait transiter ou résider provisoirement. Ce qui avait persisté en milieu rural jusqu'alors, les liens directs entre individus poussés à cohabiter pour rendre vivable l'endroit dans un micro système n'est plus nécessaire. Sansot contemple la substitution de la co-présence sur le territoire par un monde exclusif ou l'entre-soi et sa quête deviennent performatifs et s'auto-réalisent. L'espace public est en crise.[15] Les contacts que nous y avons deviennent accidentels et non plus une recherche en soi. Peut-être que cela réunit dans la pratique la ville et la campagne et participe de l'interpénétration par des modes de vie lissés. Affaiblissement de la dimension sociale ou émulation par d'autres lieux dématérialisés, expression d'un consumérisme total, l'espace public se charge d'une déliquescence prégnante et pour une fois le rural semble le plus symptomatique, alors même que l'urbain était le lieu qui intéressa la sociologie en priorité car plus intense en termes de problématiques sociales.

Si nous faisons usage des sciences pour qualifier se qui taraude l'espace campagnard aujourd'hui, les points de vue sont encore tout à fait divers selon que l'on s 'adresse à un riverain, un élu un technicien. Là encore, l'espace public et sa production, son invention, son renouvellement, rehausse le propos tant il réunit ces typologies d'acteurs. Nous l'avons dit, l'usager, le politique et l'expert participent du ballet sur le territoire de la compréhension et la production des espaces dont l'espace public est la représentation ultime orchestrée par la figure du maire. L'élu rural bien que soucieux du devenir de sa commune et conscient du risque de la rendre « périurbaine » voit surtout en l'agrandissant l'unique possibilité depuis la réforme de la taxe professionnelle, d'assurer la puissance publique locale d'une certaine manne financière désormais seulement contenue dans les impôts supportés par les ménages. Le riverain tient à la représentation de la campagne telle qu'il l'entend, personnelle, fruit de la propriété privée et non urbaine. L'expert, quand à lui, avec toute l'humilité qui doit caractériser son travail, doit avoir le goût de convoquer les deux représentations précédentes à son effort de réflexion pour

15 D.DELBAERE, op. Cit.

entreprendre de diagnostiquer ou mettre en projet l'espace rural. Devant l'apparent tourment que nous pouvons voir, se dessinent des opportunités et malgré les dissensions, une richesse pour le discours sur l'espace public. Si les liens sociaux « forcés » sont désormais choisis et individualisés, les usages en étant considérablement changés pour l'espace partagé, il ne s'agit pas nécessairement d'une agonie mais d'une autre trajectoire.

A_5.L' espace rural, une montée en scientificité

Si pendant longtemps, les sciences sociales et territoriales ne se sont intéressées qu'aux milieux urbains (on pense bien sûr à la sociologie urbaine et l'école de Chicago, prolixes en la matière) en tant qu'ils étaient le catalyseur des problématiques socio-spatiales, il en va autrement aujourd'hui avec l'insertion des modes urbains de vivre et de consommer dans des territoires ruraux. Pour autant, ce n'est pas l'unique raison à ce gain d'intérêt, et il se pourrait bien que son historicité autant que les incantations de plus en plus pressantes du développement durable y aient contribué également. En effet, le « faire la ville sur la ville » et les exigences du renouvellement couramment admis dans les centralités urbaines arborent leur pendant dans les modes d'investissement de l'espace rural nouvellement objet d'une demande immobilière et de cadre de vie. Pour peupler convenablement les campagnes sans montrer de dérogations aux préceptes de l'écologie par le développement durable des territoires mêlé aux vestiges de l'équité aménagiste des années 70, nous inventons des hybrides[16]. Véritable mise en projet des espaces non urbains ou élégant pas-de-deux scientifico-politique, cette volonté non moins honorable de donner qualité à des territoires laissés pour compte ou abandonnés aux enjeux financiers qu'ils pouvaient représenter abonde dans les discours actuels. Ce qui peut-être légitimement défendu de ce point de vue, c'est bien l'intégration de ces territoires dans le jeu désormais métropolitain. Aussi, la « périurbanisation-projet » trouve sa place dans l'action sur le territoire comme véritable enjeu prolongé demain par la préoccupation de la ville à la campagne. « L'entremêlement volontaire et pensé des types d'occupation de l'espace, des types de fonction et, d'une façon générale, des référentiels qui inspirent les uns et les autres en font des territoires originaux. (...) Vouloir la proximité avec la nature mais aussi l'accessibilité aux services, la qualité des environnements mais aussi le développement des emplois, c'est évidemment générer des contradictions. Elles sont au cœur de tout projet urbain, ici comme ailleurs, mais trouvent une énergie particulière dans la rencontre rural-urbain. »[17]Ces mots empruntés à Martin Vanier, me semblent appropriés et plus encore alors qu'ils convient l'espace public et sa fabrique à la table de ce projet périurbain élargi. L'espace public de nature comme il convient de le nommer, joue un rôle clef dans cette intention de voir de manière territoriale et confirme le nœud à trouver

16 M.VANIER, la périurbanisation comme projet, metropoltilques, 2011. invoque cette terminologie pour parler du « projet périurbain », gage d'une mise en objectif qualitative des périphéries de villes. Dans notre cas, les périphéries sont toutes aussi concernées que la campagne.

17 M.VANIER, op. cit.

entre les caractères métropolitains et nos rapports à la nature, au sol. D'où l'intérêt de considérer et de s'intéresser à cet espace rural comme à un espace public de manière intrinsèque et d'usage métropolitain. Loin d'en faire de grands parcs mis sous cloche, réceptacles des demandes urbaines de nature il s'agirait plutôt de les faire passer au premier plan en tant que bien partagé, qui concilie l'homme et la nature alors même que nous vivons de manière désynchronisée des lieux divers à temps quasi-continu. Nous questionnons par la même, la capacité à nous ré-investir dans une nature nourricière et dont l'espace public assurerait le lien avec nos vies « déterritorialisées ». La reconquête des territoires « hors villes » s'accompagne alors d'un intérêt croissant pour la campagne renouvelant un champ de réflexion jusqu'alors limité aux simples intentions de mise en valeurs et longtemps prolongés par de bons principes d'encadrement comme les parcs naturels. Aujourd'hui, peut-on alors voir dans cette mise en projet un dépassement des ces limites pour s'acheminer vers une prise en compte transversale des enjeux liés à l'habiter rural? Dans cette mesure, les échelles se croisent d'autant plus qu'elles convoquent depuis la prospective à l'échelon territorial jusqu'au « projet urbain » dans sa version rurale et dont l'espace public procède grandement. Comme dit précédemment, c'est bien cette reconquête par de nouveaux usages et modes d'habiter de ces espaces qui en font aujourd'hui l'objet d'une réflexion pluridisciplinaire, questionnant par là même, nos rapports à la ville, au territoire, aux hybrides entre les externalités négatives de nos modes de vie et les vestiges du rapport que nous entretenons avec la nature et les sols en tant que ressources.

A_6.L'immersion de l'expertise dans le territoire, une garantie pour le projet spatial en milieu rural?

Dans cette montée en complexité que l'espace rural vit désormais, le jeu d'acteurs qui parlent du territoire et le produisent n'a jamais été aussi pluriel. Les enjeux portés par la puissance publique locale s'opposant régulièrement aux « bonnes pratiques » de la sphère technique et experte, les capacités du projet à répondre de manière pertinente aux besoins d'une société mouvante et en demande de campagne s'en trouve tout aussi compliquée. Compliquée mais pas impossibles, et l'enjeux de se comprendre entre acteurs devient la clé de telles interventions si légères soit elles. Peut-être même que ce qui demeure le plus important avant même d'agir sur le territoire serait d'en capter les lignes de forces, son fonctionnement et les usages qu'il permet ou génère. Aussi, la nécessité d'un langage partagé est cruciale et conditionne la cohérence des actions des élus, des experts et leur succès dans la bonne réception par la société civile. Des pratiques actuelles semblent éclore et prendre un poids considérable dans l'affirmation de la légitimité et la pertinence du projet. Les ateliers in situ en sont un exemple prégnant.[18] L'intervention sous forme d'atelier

18 X.GUILLOT, Espace rural et projet spatial, ENSASE, (sous dir),2010. Je fais ici référence aux modes de projets que met en avant cet ouvrage en ce qu'il traduit des expérimentations territoriales sous formes d'ateliers d'étudiants en situation et en immersion sur le territoire.

sur terrain en arpentant en temps réel la réalité des sites est tout aussi bénéfique que la pratique du terrain pour le projet urbain. En ce qui concerne plus particulièrement l'espace public rural, il est bien entendu impératif de se saisir de ses utilisations par la société usagère du territoire. Ces expérimentations notamment menées à travers les travaux d 'étudiants en master « prospective territoriale et soutenabilité architecturale » de l'école d'architecture de Saint Etienne invoquent un véritable travail d'enquête sur des territoires ruraux des département du Rhône, de la Loire et de l'Ardèche. En plus de s'imprégner de la réalité territoriale, le fort de ces pratiques est encore de prodiguer des modes d'interventions dont les jeunes générations sont force de proposition dans le cadre d'appel à projets. Cette configuration de projet laisse une latitude suffisante pour faire naitre des propositions ambitieuses mais aussi riches de cette prise en main du territoire et sa restitution dans une une dialectique particulière. Voyons pour exemple comment cet atelier met en résonance le projet spatial, le système constructif et énergétique et les ressources territoriales et paysagères. L'articulation de ces grandes thématiques phare au sein d'une démarche de scénarios prospectifs dénote de cet effort de prise en compte globale et adaptée aux besoins nouveaux d'un territoire depuis les répercussions sur les modes d'habiter et l'architecture jusqu'au fonctionnement d'un système territorial propre mais de plus en plus rattaché aux centres urbains. Entre des spécificités locales mises en avant par toute mairie souhaitant attirer des habitants sur son territoire et le lissage des modes de consommer et de vivre promu par nos rapports constants à la ville, fruit d'une économie de marché mondialisée, comment défendre les particularités territoriales en reconnaissant les rapports de dépendances à des aires urbaines élargies? Repenser un projet flexible et potentiellement sujet aux évolutions sociales de tout type ne semble pas suffire. En ce sens, le projet spatial devrait s'emparer avec vigueur de la problématique impactant l'espace public dans ce territoire en ce qu'il incarne véritablement cet entrelacs entre des résistances spatiales et des mouvances d'usage. Il est alors question d'unités de vie territoriales, et de prise en compte de ces spécificités « d'habiter et de stratégies singulières en termes d'exploitation des ressources territoriales du lieu. »[19]

19 X.GUILLOT, P BUTTION, F. CHOMIENNE, in Espace rural et projet spatial, ENSASE, 2010.

Affiche et extrait des propositions du concours rural et durable équipe lauréate

B_ « Campagne », le visage rurbain de l'espace rural?

Espace rural et projet spatial, Projet de zone agricole à Bonneval sur Arc, Savoie

Ce qui nous intéresse véritablement dans la terminologie de campagne c'est bien sûr qu'elle est l'union d'une réalité complètement « profane » (LE lieux de résidence privilégié et recherché désormais par près de 39% de français pour se retrancher de l'urbain), d'une vraie resistance scientifique à qualifier des vestiges d'une ruralité agricole en déclin depuis longtemps et des transformations qui en font l'objet d'une adhésion largement remportée sur la ville. Nous sommes donc face à un joyeux mélange entre un objet de désir qui n'est plus qu'un territoire vidé de son mode de vie et un mode de vie passé avec un modèle social qui n'existe plus et que des générations entières ont fuit. En résumé, la campagne permet de s'affranchir de la complexité du rural qui se voudrait le terme scientifique. Bien que cet exercice porte en son titre l'expression « d'espace public rural », il atteste plutôt de la réalité campagnarde. La campagne, on ne la définit pas, on en a envie et on la vit. Comme nous l'avons déjà partiellement abordé, le terme de rural peut répondre à une définition trop stricte. Elle pourrait bien alors se trouver en proie aux réalités dont souhaitent l'investir tous ceux qui veulent y vivre et l'échec d'une planification territoriale sur les désirs individuels de la fameuse campagne en dit long sur cette définition par les usages et les quotidiens des habitants. Face à un constat qui pourrait presque être alarmant tant nous avons peine à gérer l'extension des villes, comment l'espace partagé peut concentrer un enjeu fédérateur, celui de créer un lien,

urbain, construit et social à l'heure où les intérêts privés sont en passe de donner un nouveau visage aux espaces ruraux? Le caractère agraire des territoires ruraux stricto-sensu, fait montre d'une structuration autour des impératifs de production en adéquation avec les configurations des lieux et dont l'espace public est un des tenants. Réseaux hydrologiques et cultures, reliefs et pâturages ainsi que les pleins et vides bâtis procèdent d'une urbanité très dépendante des particularités paysagères. Quid des campagnes ayant fait un trait sur cette structuration de l'urbanité? Est-il besoin de faire une si grande distinction entre l'espace rural et des représentations campagnardes rêvées urbaines? En tout état de cause, ce qui semble réunir ces figures parfois hybrides, c'est ce rapport nouveau au socle qu'est le territoire et dont l'espace public, son renouvellement ou sa production est un catalyseur.

B_1.En milieu rural, l'habitabilité à l'aune de l'espace public, un garant de l'appropriation et du « faire territoire ».

Il n'en reste pas moins que, « dans les couronnes périurbaines (appartenant à l'urbain selon l'INSEE), 85% des habitants considèrent qu'ils vivent en campagne »[20]. 60% des résidences secondaires se situent en milieu rural, seul espace où leur nombre continue à augmenter (+7,5% entre 1990 et 1999).[21]Dans ces conditions,le territoire est en grande partie rural. Mais de la même manière que lorsque l'on parle d'espace naturel, nous sommes face à une réalité tellement substantielle et en même temps relative que le discours échoue à produire un point de vue fixe. Néanmoins, ce qui jaillit de notre représentation du rural par exclusion c'est bien cette possibilité de rendre cette nature habitable. L'espace naturel n'est pas ou en tout cas plus en France. Parce que trop anthropisés, nous avons perdu les espaces strictement naturels. Pourtant, le rural n'est pas une déclinaison plus « humanisée » de la nature. Cette analogie pourrait bien concéder que la ville se trouve en tout lieu, et se trouverait par métropolisation, jusque dans les modes de vie des rurbains et néo-ruraux.

Par ailleurs, le lissage des modes de vie sur les territoires, faisant de nous des « territoriants »[22] qui vivent et éprouvent leur cercle élargi dans un temps continu participe de l'intersection des modèles de vie et des modèles de production des espaces. « La convergence des pratiques quotidiennes effaçant une partie des clivages entre ville et campagne, la ruralité se conçoit moins dans sa dimension géographique que comme une représentation sociale et symbolique. »[23]

---

20 R. BIGOT et G HATCHUEL, 2002, Enquête du Crédoc sur Les Français et l'espace rural, réalisé à la demande du Groupe de Prospective " espaces naturels et ruraux et société urbanisée", Dir. Philippe Perrier-Cornet,

21 J.D. URBAIN, paradis verts, désirs de campagnes et passions résidentielles, Paris, Payot, 2002

22 F.MUNOZ, la ville multipliée, la métropole des territoriants, in Y CHALAS, l'imaginaire aménageur en mutation, l'Harmattan, 2004.

23 Groupe de prospective de l'INSEE, Campagnes, ruralités : définitions et mutations,

B_2.Espace public garant de l'habitabilité

A l'aune de ce constat, la notion d'habitabilité semble centrale il apparaît important de lui donner une épaisseur.

Nathalie Blanc définit l'habitabilité comme suit :« Nous dirons alors qu'un lieu habitable est un lieu qui offre des possibilités suffisantes de création et d'adaptation aux individus pour se l'approprier ; aussi délicat d'interprétation et de compréhension qu'un tel processus soit, l'appropriation d'un lieu et sa transformation en milieu de vie reposent sur la connaissance fine des conditions de vie offertes à cet endroit. Pour vivre là, personne ne peut faire abstraction de la matérialité naturelle et construite des territoires (dans la mesure où la naturalité des corps nécessite de s'y adapter) ou même des registres symboliques (c'est-à-dire notamment de la manière dont le langage ordinaire donne accès au territoire) qui permettent à la communauté locale d'y trouver place. Dès lors, l'environnement n'est pas une donnée objective, ni une création subjective, mais c'est la somme des milieux qu'il est culturellement considéré possible d'habiter. »

Cette prise de position sur l'habitabilité met en profondeur la notion d'appropriation ainsi que celle de milieu de vie. Base nécessaire à l'installation humaine, l'habitabilité est alors élevée au rang de condition de vie. Je ferai usage de cette acceptation première pour servir mon propos, en cela que l'espace public est lui, une condition d'habitabilité d'un espace et dénote de son acheminement vers ce qui s'apparente à un territoire. C'est un facteur de l'appropriation sinequanone d'un espace par une société. D'abord sensible, l'habitabilité est ce par quoi nous arrivons à percevoir les qualités (dont les qualités esthétiques) d'un lieu en tant que paysage au sens biologique mais plus tard en tant que milieu de vie. Cette considération d'ordre géographique convoque bien sûr nos regards d'urbaniste, de sociologue, le paysagiste et d'architecte sur ces capacités à percevoir et dompter ce qui dans un lieu fait terre d'accueil. L'habitabilité recouvre de manière consubstantielle une réalité écologique: elle est en effet, manière de répondre à un ensemble de services urbains (écosystémiques) ou encore une somme d'externalités urbaines négatives telles que l'étalement, la pollution sonore ou le marché immobilier spéculatif.[24] Aussi, les conditions de développement de nos villes en périphérie et donc la pénétration dans le milieu rural met en scène l'habitabilité dans son acceptation géographique comme étant potentiellement désastreuse.

Mais, par delà ces contours très scientifiques, ne pourrions nous pas envisager cette habitabilité non pas comme un préalable obligatoire à l'installation humaine mais aussi comme une «plus value » sur le milieu de vie et qui convoque l'idée de confort et de la recherche d'un certain plaisir nécessaire à l'habiter. De ce fait, l'aire publique recouvre cette valeur : elle est le liant des lieux privés entre eux et donc gage de cet apport qui joue grandement par nos perceptions sur le caractère d'un lieu, y compris sur le caractère à être attractif. L'habitabilité en élargissant les délimitations du logement à celle de l'habitat et du lieu de vie proposait également de

24 Nathalie Blanc in Ecologies Urbaines, O. COUTARD et J.P. LEVY, economica-anthropos, 2010.

retravailler les liens d'une société à son sol. Le rural de naissance avait un rapport direct à la terre (nourricière) et donc une dépendance vis à vis de son sol dont les nouveaux arrivants font généralement un usage récréatif, inversant donc ces liens hommes-terre. Moyennant quoi, l'habitabilité n'est pas qu'esthétique ou d'agrément, elle semble d'autant plus nécessaire et incontournable dans un contexte de croissance à tout crin: ces rapports des hommes à leur socle bien que de plus en plus explosés et désincarnés par des modes de production et de consommation globalisés, sont cruciaux à l'heure où se pose déjà des questions de place, de défi alimentaire et de gaspillage. En plus, cette notion en gain de sens recouvre un prérequis en termes de projet territorial en ce qu'elle est investie par une « conscience écologique » et qui touche directement l'espace habité dès lors que l'on souhaite le mettre en projet. Cette digression essentielle touche tout notre système territorial et donc toutes les images de nos territoires.

Si en ville les preuves ne sont plus à faire eu égard à l'habitabilité,-on peut alors regarder les travaux de Muriel Delabarre qui convoquent la nature en ville pour assoir l'habitabilité-on peut néanmoins se poser la question du rôle de l'espace public dans l'habitabilité rurale. Aussi négligeable qu'il puisse y paraître, l'espace public rural doit porter aujourd'hui, un défi nouveau d'attractivité. Il est chargé de renouer entre les désirs d'individualité et le partage légitime des territoires campagnards, ruraux, en proie à toutes les folies immobilières. Les tissus ruraux de bourg, ayant des caractéristiques urbaines ne sont les plus demandés : mitoyenneté, tortuosité et étroitesse des voies publiques rappellent l'urbain. Cette vision de la ville (historique) honnie des modernes ne se trouve pas être le gibier d'une attractivité débridant un marché immobilier sans vergogne comme c'est le cas en ville. Non, le rurbain cherchera sa maison de rêve chez un constructeur de maison individuelle clés en main. C'est en tout cas ce qui marque les campagnes ardéchoises en grande majorité malgré la présence d'une maitrise d'œuvre architecturale de qualité. Alors, comment parler de l'habitabilité, synonyme d'appropriation certes mais collective, sociale, dans les conditions d'une division individualiste de l'espace? Où est l'action fédératrice d'un espace public qui participait de la forme de l'habitat jusqu'aux modes de rencontre des citoyens. Où est ce tissu, le tissu urbain construit qui générait de l'espace partagé et le tissu organique des relations entre riverains?

L'espace public chargé de cette notion d'habitabilité constitue alors une clé pour garantir l'avenir et la soutenabilité des territoires ruraux. Il apparait alors un réel besoin en de former des compétences spécifiques au monde ruraux et de mettre en scène de savoir-faire propre dans une logique de projet qui poursuit et améliore les effets d'urbanisme réglementaire. Pourtant, le perpétuel mouvement qui caractérise nos sociétés actuelles rendent imprévisibles les usages mais aussi les exigences que nous auront demain vis à vis de l'espace partagé. Recréer un véritable rapport entre la cellule de logement et l'espace habité (dans sa globalité) lisible, c'est une des tâches qui incombent à l'espace partagé en tant qu'il est liant et fédérateur

des tissus sociaux et construits. Mais face à la diversité des préférences des riverains, et de leur schémas et rythmes de vie, comment créer les conditions d'espaces véritablement en partage et dont l'appropriation collective réponde à une vraie demande?

B_3.Résidence et propriété privée ou le désaveu des usages publics

Un fait majeur et qui touche apparemment toute sorte d'espaces ruraux semble ressortir au travers d'un rapport particulier à la propriété privée. Ainsi donc, indépendamment des finitions de cette campagne polymorphe, l'espace commun est marqué d'une valeur prégnante donnée à la propriété. On pourrait même se servir de se rapport hérité d'un propriété privée forte pour définir à partir de quand l'on se trouve en milieu rural et dans ce cas, nous confirmerions à quel point le rural est question de représentation et comme il s'étend bien au delà des limites statistiques que l'on s'efforce de lui plaquer. S'il a toujours été, ce schéma d'appropriation et de droit des sols s'est trouvé considérablement tourmenté par l'arrivée massive de l'automobile dans les ménages et de la mécanisation croissante des exploitations. Qui parquant sa voiture devant son emprise privée s'est ménagé un espace condamné à un usage privatif sur de l'espace public, qui ailleurs s'est indigné qu'un usager emprunte « sa voie » sont autant de traits caractéristiques d'une appropriation particulière de l'espace public ou du moins d'une inversion des relation entre espace privé et public. Outre les conséquences physique de ces modifications et de l'arrivée retentissante du véhicule particulier (on pense notamment à la place du village traitée comme une chaussée, « plâtrée » à l'asphalte, et accueillant du stationnement plus que tout autre usage) s'est épanoui un autre mode d'affirmation de la propriété: faut-il voir une interprétation contemporaine du hort, le jardin ardéchois traditionnel clos et rattaché à la ferme dans les projets de maisons individuelles qui modifient jusqu'à la pente de leur socle pour y créer un terrain idéal pour des usages avant tout récréatifs?

Historiquement, murs et clôture structurent des domaines clairement délimités. En plus de donner une épaisseur quasiment « picturale » au village et bourg dense, le traitement affirmé des rapports public-privé est pressé par l'exigence de garantir son jardin, son verger à proximité des lieux d'habitation. Lien primaire à la notion d'habitabilité, cette exigence de propriété est mue par une nécessité nourricière. En outre, les expressions matérielles du partage des sols et les droits qui en découlent donnent à voir une structure urbaine tout aussi forte. Les murs portails et façades « sont l'expression du statut des espaces »[25]. La propriété se distingue donc de l'errance et définit par là même jusqu'à la matérialité des voies, figure la plus collective dans les constituantes de l'urbanité rurale. L'implantation des fermes renforce ce caractère social donné aux

25 X.GUILLOT, P BUTTION, F. CHOMIENNE, in Espace rural et projet spatial, ENSASE

chemins et rues et l'ouverture des propriétés par un portail sur rue « garantit le partage de l'espace public »; le lien des maisons avec le domaine public est explicite et veille au maintien des usages temporaires comme le stockage de certaines récoltes pendant un temps donné ou encore les manœuvres sur la place publique. Le portail et le mur sont alors le support d'un « registre symbolique » qui fonde un habitat particulier. Avec ces nuances contemporaines, c'est peut-être ce qui séduit aujourd'hui un public friand d'un cadre de vie privatif et rassurant. Ces nuances complexifient un rapport public privé autrefois « simples et convenus » et donc co-opté par des habitants dont la condition les réunissait tous potentiellement. Ce renouveau dans les modes d'habiter et de faire territoire inventent des hybrides qui déstabilisent nos certitudes sur ce qui incarnait la permanence et s'envisageait avec des contours bien définis. Les restes de « l'économie sémantique » qui avait façonné nos campagnes servent aujourd'hui à appuyer le choix résidentiel à la campagne: posséder son assiette foncière et se sentir propriétaire. Les standards d'une époque élevés au rang de modèle sont largement dévoyés pour servir un mode de finalités complètement différentes .

Alors même qu'en milieu urbain, les politiques publiques s'emparent de la résidentialisation[26] des quartiers d'habitat essentiellement social, sévit un mode comparable de contrôle individuel du sol. Le contrôle de l'espace par ses riverains concept britannique de l 'époque tatchérienne, sous-entend que l'espace public ne définit plus l'espace privatif mais plutôt que la propriété privée trace l'espace public en fonction des intérêts particuliers. Cela est d'autant plus vrai à la campagne où les morphologies urbaines contemporaines ni ne créent, ni ne régénèrent l'aire public mais plutôt la réduisent à sa plus simple expression dans les opérations de permis groupés ou de lotissement sans réelle qualité si ce n'est celle de proposer du logement (terme employé à dessein en lieu et place d'habitat) individuel accessible et vite réalisé. Le parcours[27] du territoire depuis un periurbain du lotissement jusqu'aux résidences urbaines qu'il est convenu d'appeler « co-propriétés » grillagées et gérées pour privatiser un maximum la surface urbaine dénote de ce que nous sommes en droit de prendre pour des standards, répétés et appliqués sur les territoires comme une méthode performative. Si l'îlot semi-fermé si cher à De Portzamparc a prouvé son efficacité pour gérer les conflits d'usages des espaces semi-privés,, tous les moyens semblent bons en campagne pour minimiser l'espace à la charge de la collectivité...pour peu que l'on puisse y faire tourner un camion de ramassage des ordures ménagères. Mais contrairement à la sectorisation dont font montre les normes en ville, où des sous-espaces sont affectés à des typologies bien définies de public (petits enfants, adolescents, personnes âgées), les

26 Employée dès les années 90 en France, son principal défenseur est bien entendu P.Panerai qui y vois une manière de se retrancher vers une marche « normale de quartier ».

27 D.DELBAERE, op. Cit., L'auteur nous invite ironiquement mais pertinemment à un parcours fictif et schématique d'un périurbain se rendant chez un urbain "central" et en décrit toutes les étapes caractéristiques des standards affectant l'espace public selon ses typologies et les gradients d'urbanités.

espaces publics campagnards contemporains, lorsqu'ils existent, ne promeuvent bien souvent aucun usage si ce n'est d'accueillir la troisième voiture du ménage qui ne saurait rentrer dans les espaces privés devenus trop exigus.

Ainsi, outre “l'enclosure” qui peut caractériser le milieu rural tel qu'il vit actuellement et les modes de rencontre et de relation choisis à tout moment il y a aussi un manque cruel d'espace de croisement tout simplement par manque d'usage. Alors que retentit le succès des placettes urbaines pastichant les traits du village de manière presque cynique, les places de l'échange et de la rencontre à la campagne (on l'aura compris, dans le périurbain aussi) disparaissent des projets nouveaux ou fonctionnent au contraire selon les diktats de la résidentialisation: des lieux magnifiés mais sans usages ou aux usages aseptisés, contrôlés. Arbres soigneusement taillés, pelouses interdites, autant de masses données à voir mais pas tellement à vivre et à utiliser. La planification telle que menée dans les documents d'urbanisme montrent une certaine peine à établir des projets en phase avec le caractère des lieux. L'éloge des particularités locales ne semblent alors pas suffire à éviter les orientations d'aménagement et de programmation sans saveur et qui reproduisent des modèles galvaudés.

Les espaces publics à travers les couches successives de projet à Villeneuve de Berg, Ardèche
T. Gerber, 2014

extrait de l'OAP du PLU Saint Jean de Muzols
Atelier Urbasite, 2013

Mais cette configuration public-privé, les habitants y tiennent: héritée sans doute de la ferveur avec laquelle un paysan défendait sa terre en ce qu'elle était sa source de revenus, le rurbain se représente tout aussi bien à quel point sa propriété peut être la destination ultime de sa rémunération. Sacrifice ou choix soigneusement prémédité d'une vie, la propriété est mentalement et socialement souhaitée et se veut plus rassurante lorsqu'elle ne se confond pas dans un conglomérat d'intérêts partagés: la co-propriété, le partage. Peut-on aussi imaginer que nous sommes à un âge où les générations ayants connus les tourments du « grand collectif » moderne se trouvent plus enclines à vivre dans un habitat individuel dont on possède toute responsabilité et pensent avoir le contrôle? Difficile de discourir sur cet engouement pour la propriété en France, plus encore que dans beaucoup des pays frontaliers.

B_4.L' espace public rural de toutes les vitesses

Les campagnes sont l'objet de représentations diversifiées et en vivent conséquemment des temporalités pouvant se heurter. Si la figure résidentielle de la campagne demeure encore aujourd'hui centrale et représentative, elle dissimule souvent des réalités tout aussi importantes. Image du lieu d'implantation des résidences secondaires et donc d'un cadre de vie privilégié, les territoires ruraux sont aussi le support d'une réalité agri-économique subsistante et pour une autre part, d'un lieu de nature à l'échelle grand large. [28]

Ces trois réalités caractéristiques dénotent d'usages et donc de temporalités pouvant rentrer en conflit autant qu'elle peuvent se compléter. Préexistante, la figure de campagne ressource a longtemps servi à expliquer l'importance des campagnes à l'échelle du territoire français et a été considéré comme le garde-manger des aires urbaines et comme étant le support d'activités économiques agricoles et nourricières. Or, cette figure en perdition vu la discrétion de la proportion des exploitants agricoles dans la population française, le rural n'est plus agricole. L'émergence plus récente du rural «cadre de vie »[29] fait intervenir des notions supplémentaires de résidentialité et d'usages plus récréatifs. C'est la traduction du regain d'intérêt et du repeuplement consubstantiel des campagnes. Le rural support d'une nature et d'habitats naturels serait quand à lui plutôt une manière de prendre en compte la mesure de l'impact des installations et activités humaines sur les milieux, de la protection des espaces, patrimoines et ressources naturels. Son émergence récente confirme la montée en scientificité du monde rural et la capacité de ces territoires à constituer des laboratoires grandeur nature pour réinterroger nos liens à la terre au prisme des modes d'agrégation à la vie urbaine. Il y est également question de politique publique et de réponse à des enjeux d'intérêt général. A contrario, la dimension de cadre de vie donnée à la campagne contemporaine fait jour sur l'incarnation des

28 P. PERRIER-CORNET, B HERVIEU, Campagnes françaises multifonctionnelles, les enjeux de la gestion de l'espace rural, Economie et humanisme, n°362, 2002
29 P. PERRIER-CORNET, B HERVIEU, op.cit.

volontés individuelles portées par une somme d'acteurs: les nouveaux arrivants en quête de cette campagne comme habitat, lieu de vie. C'est cette dernière considération qui interroge le plus sur les rapports ville-campagne et que nous verrons plus en détail. Elle n'en est pas moins la vision la plus problématique et qui invite à une réflexion sur les biens publics qu'offre la campagne. En effet, cette vision nous porte à envisager que le rural en tant que cadre de vie est un bien commun et offre des capacités d'appropriation collective. Comme nous l'avons dit précédemment, la clôture des fermes traditionnelles et leur ouverture stratégique sur l'espace public en permet le partage. Le sol, considéré comme le bien hautement privé peut également se voir comme « le support de biens collectifs »: les paysages, aménités campagnardes, la biodiversité sont vus comme des biens publics et guident une autre manière, inversée, d'aménager et concevoir les lieux non-urbains.

La multiplicité de ces conceptions de l'espace rural participent clairement d'un phénomène qui le tient en tension entre ses persistances et des temporalités nouvelles qui le travaillent. Son acceptation « naturaliste » et sociologique en fait l'objet de politiques qui l'envisagent comme un milieu qui se publicise en ce qu'il contient les biens environnementaux précieux partagés dans un contexte de croissance généralisée (du moins souhaitée), qui trouvent ses expressions autant dans l'économie que dans les morphologies urbaines. Droit de regard de plus en plus revendiqué d'une société sur l'espace rural, sa « publicisation »[30] la place en but d'une prise de conscience politique et publique. Il en résulte alors une réelle dissonance entre des velléités d'un public friand d'une jouissance exclusive d'espaces encore préservés comme cadre de vie et les préoccupations plus globales liées à une campagne « puits de nature » qui s'adresserait à tout un chacun et que l'on n'est pas en droit de confisquer à toute une frange de la population. C'est en partie dans cette opposition que nait cette espèce de conflit qui oppose une vision datée qui subsiste au travers de rapports d'appropriation (force de la propriété privée, cadre de vie envié...) et une définition qui admet son rôle public et explore les liens avec la pénétration des modes de vie urbains en campagne.

Quelle temporalités et quel équilibre trouver pour l'espace partagé de campagne. Cette triples représentation des espaces ruraux tendent à une espèce de schizophrénie qui par opposition potentielle des représentations devient conflictuelle. De fait, par temporalité on sous entend les rythmes auxquelles vivent les espaces publics ruraux qui bien entendu ne sont plus les mêmes qu'autrefois. Pourtant, certaines de ces fonctions demeurent dans le temps et viennent se faire bousculer par des usages nouveaux. De même en milieu rural, le problème de la variétés des usages se pose selon que l'on est paysan (pour ce qui en restent ou au contraire se renouvelle), riverains, usagers de passage, résident saisonnier. On retrouve la traduction des trois représentations de la ruralité entre ressource, cadre de vie et nature de grande échelle et à l'adresse de tous. On évoquera entre autres la festivalisation[31] de l'espace publics comme fait majeur et évocateur des interférences entre les usages. Phénomène courant sur les places

30 P. PERRIER-CORNET, B HERVIEU, op. cit.

31 M. ZEPF, op. cit.

publiques en ville depuis plusieurs décennies, l'espace public rural comme scène de festival se trouve répondre d'une émergence plus neuve. Si l'on a tous en tête l'éternelle fête de village qui n'a jamais cessé d'existé dans les campagnes attractives, la campagne comme scène pour des manifestations culturelles et notamment des festivals sur une plus longue durée font preuve d'un engouement relativement récent. C'est un des éléments les plus révélateurs de ce que l'on peut alors nommer un conflit d'usages et qui pourrait avoir comme principal effet de monter les riverains contre une « horde » de festivaliers tant en quête de la manifestation en propre que du cadre dans lequel elle prend place. Le gout pour les festivités est alors englobé dans une ambiance (au sens de l'ambiance urbaine et architecturale proposée par les membres du CRESSON) pour qualifier cette atmosphère faisant intervenir tous nos sens. L'ambiance sensible qui donne son caractère au lieu semble alors être tout autant l'objet d'une recherche du public que le contenu strict de l'évènement. Dans cette mesure, en plus de l'ambiance au sens de l'énergie, la dynamique qui peut se dégager de telles manifestations c'est bien l'ambiance produite par ce que nous pourrions justement appeler genius loci[32],- cette configuration qui est propre à un lieu, qui lui confère son « esprit », son caractère- qui, sans primer, participe grandement à l'attrait d'un public sur un territoire rural en fête. Il est même épatant de voir les proportions que peuvent prendre d'année en année des festivals de village, ou des festivités adressées d'abord aux « locaux » mais qui par réputations arrivent à drainer un public très élargi et qui vient autant pour le décor que les rencontres que l'on y fait. De ce fait, l'espace public prend toute sa dimension spatiale (les spectateurs se déploient sur les places mais aussi les rues, les espaces interstitiels) et sociale en mettant en scène, en créant des frictions, en occasionnant des rencontres. Est-ce à dire que les liens sociaux en perte de vitesse, les « frictions » que l'on évite selon Sansot qui déplore l'éviction des rencontres fortuites et d'une certaine promiscuité circonstancielle sur l'espace public, se récréent artificiellement le temps d'une fête sur l'aire publique en milieu rural?

32 C.NORBERG-SCHULZ, *Genius Loci, paysage ambiance et architecture, madraga, 1979*

Festival et scène de la Chabriole à Saint Michel de Chabrillanoux, Ardèche. 39 ème édition en 2014, une tradition de fete rurale.
ardeche.over-blog.org

L'émergence et surtout l'augmentation du nombre de ce type d'évènements selon le terme consacré, est un fait assez singulier en ce qu'il complète le succès de son contenu par la place qu'il occupe. On vient alors, profiter tant d'une programmation que des joies de la campagne. Une campagne qui se trouve parfois gardée jalousement à l'usage de ses riverains soucieux d'y laisser de leur qualité de vie et du fameux cadre dont il disposaient.

L'Ardèche fait parler d'elle depuis longtemps pour être un département attrayant pour le tourisme estival et regorge à cet effet de tout une gamme d'évènements festifs prenant place sur l'espace public, en renouvelant alors les usages, en accélérant ou ralentissant le temps. L'inflation de ces phénomènes festifs sur les territoires ruraux se trouve parfois être la résultante d'une animation dont les riverains sont à l'origine et l'améliore, la font grandir à dessein pour « mettre de la vie dans le village ».

Village de Désaignes: 52 mises en fête de l'espace public dans l'année
lamastre.net, 2011

On observe alors en second lieu, la volonté de certains néo ruraux et ex-urbains plus ou moins nouvellement installés de renouer avec une tradition qui s'est parfois perdue et qu'ils ont goût à relancer. On parle alors assez souvent de « rallumer le four » du hameau, qui n'avait plus fonctionné depuis des lustres et d'en profiter pour faire se rencontrer du monde autour des plats cuisinés par les participants. Et, en dernier exemple on peut invoquer désormais les fêtes de voisins bien connues pour ce qu'elles permettent aux habitants d'un territoire qui ne le vivent pas ou en tout cas pas dans une relation d'interconnaissance (travail en ville, relation à des commerces bien plus éloignés, ne fréquentant pas les espaces de rencontre ultra-locaux, absence de tissu associatif...) de partager un moment collectivement sur l'espace public. L'espace public est alors le support d'une activité plus ponctuelle et répond à un un rythme toujours empreint des saisons mais d'un contenu bien changé. Encore une fois, ce sont les rythmes des vies qui sont à l'origine de ce basculement et leur caractère individuel qui force des moments d'échange prévus et choisi, beaucoup moins spontanés.

B_5.Temporalités et identités, un couple inséparable ?

Malgré tout, l'espace public en tant qu'« espace social de vivre ensemble » se voit devenir l'objet de conflits et par ces frictions des temporalités apparaissent en filigrane les questions liées à l'identité, aux identités

des habitants, résidents et autres usagers qui sous tendent donc des visions et des pratiques du territoire rural en désaccord. Il n'est pas rare de voir des riverains, ancrés aux territoires ruraux depuis des générations, agir et souhaiter une ruralité complètement en opposition avec celle fondée par leurs ainés et qui pourtant se réclament d'être encore de véritables natifs et « ruraux ». Ces mêmes individus peuvent pour autant identifier des usagers spontanés de l'espace public comme étant des « étrangers ». C'est le phénomène d'appartenance qui opère par des critères d'usage de l'espace public et d'exclusion de la communauté qui pouvait préexister dans une société dite rurale. Ces réflexes archaïques hérités d'un temps où l'on dissociait l'homme errant de l'habitant par cette attitude sur l'espace public[33] transparait encore aujourd'hui sous des formes moins « violentes ». S'identifier au village à l'heure de la surmodernité -chère à Marc Augé- ce n'est plus protéger ses récoltes, c'est conserver l'ambiance du village quitte à y déroger par certains travers. Par ailleurs, le sentiment d'appartenir à une commune rurale fait rapidement oublier dans quelles conditions les mêmes riverains qui reprochent larrivée de nouveaux se sont eux-même installés. On préfèrera voir s'installer une myriade de villas sans respect des caractéristiques locales et qui ne font pas plus village que ville que de laisser s'implanter un petit immeuble. Rejet de l'habitat collectif, crainte parfois des nouveaux arrivants et d'y perdre sa tranquillité ou au contraire cessions fructueuses de terrains devenus constructibles, compromission dans un tourisme seule ressource fiscale pour des communes de campagne attrayantes sont autant d'attitudes observées eu égard à l'identité des usagers d'un lieu, qu'ils en soient originaires ou simplement utilisateurs/consommateurs temporaires ou encore élus et administrateurs. En ce sens, il est question non seulement d'identités de manière de s'envisager par rapport à un territoire en tant qu'il est un facteur de singularité et d'appartenance mais également de temps et de vécus de ces temps. Vivons nous notre territoire sur une rythmicité comparable à celle de nos aïeuls? Il semble que non et bien que se lisse notre rapport au temps sur l'ensemble de l'espace habité, demeurent des divergences de point de vue sur les temporalités que nous mettons en œuvre ne serait-ce que pour nous mouvoir, consommer, travailler ou nous récréer. Quelle est alors l'influence de la ville à temps continu[34] sur les espaces ruraux? Quel impact des manières dématérialisées de vivre et d'expérimenter un territoire sur les temps que nous consacrons aux différents espaces dans lesquels nous évoluons? S'agissant de l'espace public, il semble légitime de le voir comme étant la proie de telles transformations: ce catalyseur des relations humaines serait-il mis en danger par ce chambardement des temporalités? Si Ascher prétend que les moyens de communications nouveaux ne nuisent nullement à l'espace public matériel, ils en changent tout au moins les usages au point de leur donner de nouvelles profondeurs dans le temps.

33 X.GUILLOT, P BUTTION, F. CHOMIENNE, in Espace rural et projet spatial, ENSASE. Les auteurs nous livrent une approche historique du rapport public- privé démontrée à travers les formes physique qu'on pris les villages agricole notamment.

34 Y.CHALAS, LA ville émergente, l'information géographique n°62, 1998

« La vie villageoise en échec aujourd'hui, conduit à des temporalités d'usages diversifiées du domaine public. Ponctuels et individualisés, voire privatisés, les vides en vivent un temps renouvelé et que leur forme a du mal à satisfaire. »[35]Ainsi, comme nous l'avons ébauché par avant, les modes sur lesquels s'expérimentent les espaces ruraux dans leur globalité, et qui trouvent une traduction accrue dans le domaine public, joue de nouvelles temporalités: celle des saisons qui ont bien sûr toujours existé, est rehaussée par le rythme des évènements ponctuels ou des trajectoires territoriales choisies. Ces manifestations héritées des traditions agricoles et revisitées ou au contraire tout à fait contemporaines et récréatives font vivre l'espace partagé à des temps différents. L'arrivée massive de touristes à la belle saison ébranle le calme hivernal que traversent bien des ensembles ruraux. Ainsi, suivant le positionnement des campagnes dans l'affectation des jeux de rôles territoriaux, leurs temporalités et le lien direct des identités qui s'y rattachent s'en trouvent impacté. Quel rapport à leur histoire entretiennent-elles? Selon qu'ils sont « vieillis et peu dense à dominante agricole », « ouvriers et traditionnels, au tissu industriel en déclin » ou encore « à attractivité touristique et entrepreneuriale »[36], les espaces ruraux sont autant de projections nuancées des identités rattachées et des temporalités souhaitées ou non auxquelles ils s'exposent.

35 F.ESCAFFRE, histoire du village : de l'exode rural aux passions residentielles, conférence transcrite, mission agrobio-science, 2013.
36DATAR, quelle France rurale pour 2020?, 2003.

C_Les espaces publics ruraux ardéchois dans tous leurs états: attributs, symptômes et usages.

Les espaces publics des villages et bourgs ardéchois brossent un bon portrait de cette vie à plusieurs vitesses, à temps différés et les résultantes qui les impactent . Nous irons donc au hasard du territoire, à la rencontre de trois espaces publics ruraux dans toute leur diversité en tentant de les qualifier objectivement et de dégager les expressions contemporaines qui les agitent. Au vu des constats qui précèdent, il semble important non pas nécessairement d'inscrire les espaces publics avec toutes les nuances dans des contours bien précis mais plutôt d'en dresser les caractéristiques positives, les éléments qui fonctionnent, vivent, s'accommodent des changements nouveaux ou à l'inverse, des points de blocage ou de flous qui font passer ces espaces dans une sorte d'obsolescence. Cette partie de l'exercice est le fruit d'expérimentations de terrain, faites au cours de la collaboration avec le CAUE. Véritable objets d'une convention avec les collectivités publiques ou curiosité croisées au hasard d'une tournée sur le territoire, ces espaces sont les morceaux de choix d'une connaissance partielle du département. Ces multiples sorties sur le territoires sont une manière de rendre compte de la mosaïque non seulement des configurations des espaces mais bien au delà, un moyen pour rendre compte du lien fort entre le paysage et les espaces publics ruraux. Au vu du lien traditionnel qui a uni longtemps les formes urbaines aux paysages

et à la fonction attribuée à cette campagne nourricière, on peut de la même façon, actuellement, tirer les conclusions quand aux effets des fonctions nouvelles des campagnes actuelles. Encore productives et d'un équilibre fragile ou récréatives et touristiques et dépendantes des flux extérieurs de biens et de personnes ou encore résidentielle et fortement liée aux villes, les campagnes sont plurielles. Leur difficile équilibrage notamment économique et social fait appel à tous les paramètres qui caractérisent les territoires et leur mise en système et dans ce jeu l'espace public est à réinvestir de son sens: la scène qu'il prodigue à des acteurs de moins en moins locaux car de plus en plus mobiles est crucial pour la vie et l'esprit du lieu.

Le panorama non exhaustif qui suit est un témoignage. Tantôt un témoignage du temps passé et de ses survivances tantôt l'attestation des marques d'un renouvellement des usages et des volontés, prenant formes dans des temps et des contours plus contemporains. Idéalement, les espaces publics étudiés ont fait l'objet d'une observation de terrain et d'une prise en compte de paroles d'usagers.

Voyons comment décrypter photographiquement les lignes de force des espaces publics ruraux ardéchois à l'aune des usages et comment en donner à voir des figures typiques.

Par ailleurs, les travaux de la DATAR concernant la France rurale et les nouveaux rapports ville-campagne sont tout à fait enrichissants en ce qu'ils nous enseignent une typologie de rural assez fine et appuyée sur ce qui les animent. Pôles ruraux, petites centralités ou rural en marge et résiduel, voici les deux extrêmes qui jalonnent la gamme rurale.

Il semble utile de rappeler, pour ne froisser aucune conscience, que pour les besoins de cet exercice, les lieux ont été classés et peuvent en apparence faire état de critiques acerbes. Il n'en est rien et c'est bien sur la qualité des espaces publics en propre, leur nature, leurs usages et les grandes lignes qu'ils renferment que nous tacherons de porter un regard analytique.

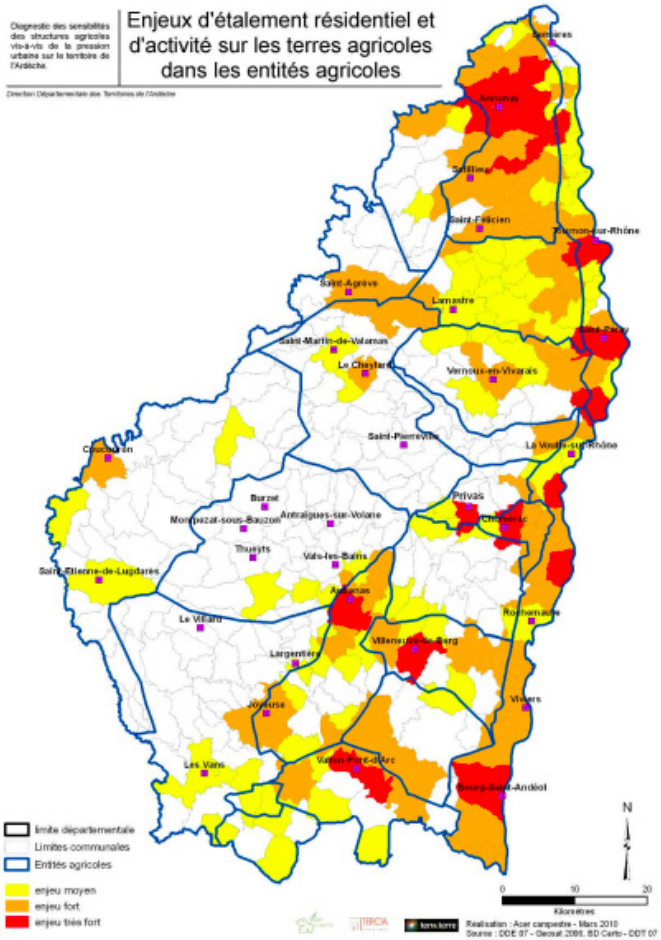

Privas et les communes alentours figurant dans les enjeux forts d'étalement résidentiel sur les espaces cultivés
DDT 07, 2012

C_1.Le dépouillement :Creyseilles ou « le rural fragile »

Creyseilles est une commune de 132 habitants, située non loin de Privas mais dont le lien avec la ville est discret tant la commune est enserrée dans le relief. Le serre du pied de Bœuf et le serre du Vernet encadrent la commune au tissu éclaté entre plusieurs hameaux de pente. La morphologie de cette localité ébranle quelque peu les habitudes que nous pouvons avoir à l'observation des tissus ruraux habituels.

schéma de l'entrée de bourg de Creyseilles
T.Gerber, 2014

L'entrée dans la commune après avoir parcouru plusieurs kilomètres de route étroite bordée de forêt assez ancienne, aboutit sur une place vide; celle de la mairie. Cet édifice d'habitude central dans un tissus classique est ici isolé et fait figure d'entrée de bourg. La mairie est très souvent l'occasion de créer une place publique centrale et mentalement rattachée au pouvoir administratif. Dans ce cas il n'en est rien et elle se trouve complètement vide d'éléments, de masse mais aussi à priori d'usages, et étonnement non matérialisée par un bâti de bourg. Bien que de création sans doute très ancienne, cette place et l'édifice de la mairie n'ont donc rien d'un tissus traditionnel en tout cas dans leur dimension urbaine: hormis la mairie et sa cour qui marque de son mur une délimitation stricte, aucune masse ne donne matière à cette place.

Le dégagement de cette place est d'une dimension très large compte tenu de la taille de la commune et l'espace central se trouve être entièrement asphalté, ne laissant que très peu de place à la verdure pourtant sur-représentée dans le paysage environnant. On peut évoquer la proximité d'un corps de ferme et d'autres édifices plus éloignés ayant une utilité comparable dans les hameaux voisins pour justifier de la largesse de cette place. Bourg encore aujourd'hui agricole, principalement à vocation d'élevage, la place nécessaire aux mouvements des troupeaux et au stockage de foin devaient demander un certain espace.

Sur la place, mobilier urbain et plantations laissent penser à des usages...
T.Gerber, 2014

Par ailleurs, la particularité des sous espaces périphériques est bien de se trouver en contre-haut d'espaces pâturés. Les champs bordent alors la place en offrant la possibilité de s'apercevoir du paysage environnant, du grand paysage que le relief permet d'embrasser. De manière caricaturale a été planté un alignement de muriers-platanes, entre lesquels s'intercalent deux bancs, tournés vers ce vaste paysage. Malheureusement, la pièce maîtresse de ce tableau manque: les usagers. Aucune habitation à part la grosse ferme d'entrée de village ne communique avec cet espace qui ne profite donc pas aux riverains comme une extension des emprises privées. Plus haut dans l'un des hameaux, une simple route légèrement élargie au passage à travers un groupe de maison joue un rôle plus fédérateur sans aménagement particulier et sans prétention de faire véritable place publique, mais le lien à l'espace privé se comprend aisément et la proximité des habitations permet des usages directs. L'absence de tissu urbain semble provoquer le manque de cohésion symbolique autour de cette place centrale. En outre, sa planéité et la largesse de ses proportions en fait un espace généreux qui se prêterait volontiers à un usage temporaire collectif de type festif.

Le CAUE a accompagné la commune en 2010 dans l'élaboration d'une étude de programmation urbaine pour un lotissement au lieu dit le « Fémeil ». Il s'agit des prés en pente situés en contre bas de cette place. Le travail sur cette inclusion urbaine et donc sur les espaces publics en relation immédiate aurait donc un effet potentiel sur cette arrivée dans la commune en proposant une consistance à ce bourg dilué. Le bureau d'étude choisi pour cette étude (Urbarchi-Amunategui) est donc force de proposition pas uniquement pour les choix d'implantation du bâti mais aussi pour les paramètres du règlement venant s'adosser au RNU qui court sur le territoire communal. En outre, ce règlement, s'il prévoit un fonctionnement de voirie propre au lotissement aura un effet sur l'espace public et la voirie environnante. A ce jour, l'aménagement du site n'a pas débuté mais il y a fort à parier que l'extension urbaine sur ce secteur changera considérablement le ressenti sur cette place aujourd'hui vide.

Esquisse pour la composition du nouveau quartier du Fémeil Urbarchi Amunategui, 2013.

Par ailleurs, la typologie d'habitation prévue ne semble pas prévoir un aménagement d'espace public réellement qualitatif et propre à la rencontre mais privilégie un effet « individuel » où chaque maison dispose d'un terrain libre sur toutes les façades. L'emprise bâtie réserve du vide autour des maisons qui pourront alors s'ignorer. La rue se profile davantage comme une route de desserte que comme une rue. Le caractère non-mitoyen ne donne pas de matérialité à la voie. En cela, les règles qui impactent le lotissement ne changent pas tellement des lotissements traditionnels et le gros de la qualité de la place du village sera à traiter par ailleurs peut-être dans une mission complémentaire. Il y a réel enjeu à faire de cet espace public malmené par les évolutions des usages du territoire campagnard, une vrai entrée de bourg avec toute la symbolique qui y est rattachée en termes d'ambiance.

La mairie semble satellisée et ne participe pas de la symbolique de la place
T. Gerber, 2014

C_2.L'abandon: Veyras, « campagne de ville »

Au contraire de Creysseilles, la commune de Veyras est elle en lien fort avec Privas. Les 1550 habitants qu'elle compte sont nombreux à préférer sa teneur de campagne hautement résidentielle et non éloignée de la centralité de Privas. Bien que la ville de Privas fasse état d'un centre restreint et d'un dépeuplement constant elle n'en demeure pas moins un pôle pour ce qu'elle combine encore des fonctions administratives, commerciales, et politiques bien présentes. A l'aune de ce constat de fuite des habitants du centre urbain de Privas, Veyras est un témoin de ce qui agit dans ce cette configuration territoriale: aux portes de la ville-centre de petite taille s'étendent des nappes de tissu urbain très lâche et constitué de maisons individuelles récentes pour une grande majorité. Certes cette expression du désir de campagne et d'autonomie du logement n'est pas spécifique aux environs de la préfecture ardéchoise mais elle demeure caricaturale dans les proportions prises par ce phénomène d'étalement, incapable de produire un réseau d'espaces publics de qualité. Est-ce alors la révélation de ce que veulent les rurbains ou est-ce un manque de vigilance des élus locaux qui n'ont pas su se protéger des dangers d'un mitage à tout crin et d'une extension urbaine sans lien avec l'existant. On peut gager que l'un ne saurait aller sans l'autre et cette manifestation typique d'un urbanisme sans trame se retrouve dans les communes rurales avoisinantes. Dans ces conditions on peut bien se demander si le terme de « rural » est bien approprié tant ces

localités se sont mises à distance de leur passé agricole. L'ouverture de zone à l'urbanisation dans des lieux symboliquement éloignés par rapport aux centres-bourgs préexistants ont complètement débrayé les habitations de leur relation à l'espace partagé. A l'exception de la place centrale qui réunit encore des symboles civils, sociaux, religieux et politiques (école, mairie,...), le restant de la commune n'arbore pas de structure urbaine bien définie. Le découpage parcellaire est lisible dans le « non-tissus » que forment maisons et équipements publics sportifs type stade en périphérie du bourg dense. Le CAUE a été en charge de fournir une étude de faisabilité qui touchait au domaine de l'espace public et de sa qualité à travers la thématique d'une salle d'activités culturelles communale. Un tel équipement qui se serait implanté dans le bas de la commune, au niveau des équipements sportifs aurait comme impact souhaité parmi d'autres de renouer les quartiers épars de la commune entre eux et avec le centre.

Centre-bourg de Veyras, et rapport à la combe à l'urbanisation diffuse

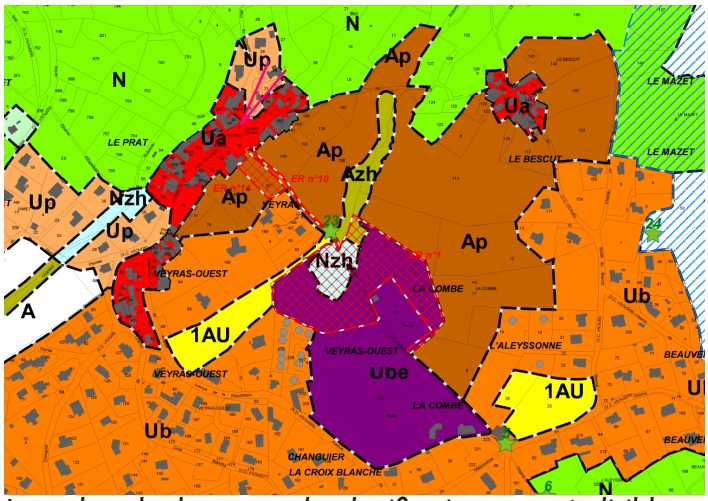

Les echos du document de planification sont très lisibles dans l'espace
PLU Veyras, G2C territoires

La difficulté de passer d'un espace public traditionnel et bien défini par la trame urbaine à une urbanisation diffuse et parsemée d'équipements publics convoque une attention particulière aux liens qui peuvent s'opérer par l'espace public. Pourtant, plus que la création d'un équipement public ponctuel, c'est un travail sur le liant entre le bourg centre et des quartiers sans domaine public affirmé qu'il semble bon de penser. On imagine une mise en évidence de parcours piétonniers et de déplacements actifs comme un trait d'union exploitant l'espace public. Ce choix est ambitieux quand on a déjà du mal à percevoir la matière de cet espace commun.

L'abandon est alors plus un abandon du devenir de l'espace public au bon gré des promoteurs lors des opérations groupées, de lotissements ou aux particuliers dans leur manière d'investir les lieux et leur projet d'habitation.

Le démembrement d'une véritable armature urbaine ne laisse aucune place sinon à des usages circonstanciels, à des espaces vivant par liens avec la cellule d'habitation. L'habitabilité supposée renouer entre l'homme et son socle et notamment à travers un espace public disponible et qui lie nature et installation humaine est ici en jachère. Résiduel ou reste à penser caractérise la place laissée à l'aire publique. Quelle pensée fédératrice à cette configuration spatiale? Il semble alors primordial de se doter d'un urbanisme suffisamment contraignant pour générer une vraie trame urbaine avec des espaces producteurs de rencontres bien que précisément, les habitants utilisent certainement le centre urbain le plus proche comme espace public de rencontre. Aussi, dans ce scénario où la commune de Veyras pourrait n'être ni plus ni moins qu'un quartier résidentiel de Privas, le poids d'un document planificateur à l'échelle intercommunale pourrait fort bien prendre toute son importance. Le passage par là même d'un urbanisme qui projette autant qu'il réglemente semble capital. Le projet urbain de surcroit en milieu rural pourrait bien s'emparer des problématiques fédératrices dont l'espace public fait partie pour générer un développement urbain accordé aux désirs sans tomber dans les travers d'une Orientation d'Aménagement décontextualisée et sans justification. Là encore, des typologies sont à trouver pour éviter de tout concéder au pavillon et soutenir ce goût pour la campagne.

En haut, la trame urbaine de lotissement ne ménage pas d'espace public propre à autre chose que la circulation automobile.
Au milieu et en bas, des places publiques traditionnelles sont désormais rattrappées par le tout voiture et se trouvent obsolètes et vides d'usages
T. Gerber, 2014.

C_3.Muséification ou jachère? le cœur de bourg de Sainte Eulalie ou le rural isolé

Sainte Eulalie est une bourgade de la montagne ardéchoise. A plus de 1200 mètres d'altitude, ce village est l'un des plus hauts du département et entretient des liens paysagers très forts avec le territoire frontalier de la Haute Loire. Façonné par un pastoralisme prégnant depuis sa constitution, le bourg ne possède que très peu d'extensions urbaines récentes et conserve un aspect assez authentique. L'historicité est une composante prégnante du village avec une représentation extraordinaire d'un patrimoine en perdition. La ferme de Clastre, en position centrale fait la fierté locale et teinte tout le périmètre d'un passé ancré dans les mémoires par cet édifice remarquable de par son âge, son architecture caractéristique des fermes au toit de genets et sa position de cure, attenante à l'église.

Le centre-bourg de Sainte Eulalie, la ferme de Clastre et en perspective l'espace public en lien fort avec cet élément de patrimoine.
T Gerber

Le circuit touristique souhaité et qui mettrait en lien ce monument avec le site des sources de la Loire au Mont Gerbier de Jonc et à quelques kilomètres, la ferme remarquable de Bourlatier (bâti au toit de lauzes, architecture spectaculaire) boucle ce territoire en lui rattachant une identité forte et singulière: la montagne ardéchoise est un terroir.

Le CAUE a été sollicité par l'association gérant le site de la ferme de Clastre qui englobe également le jardin attenant à vocation de parcours botanique et paysager. Cette mission doit aboutir à la lisibilité du programme architectural, urbain et paysager du site dans son intégralité et des données inhérentes à la muséification de la ferme, de la valorisation des patrimoines floristique et architectural locaux et des effets produits sur l'espace public de centre-bourg.

Outre ce jalon posé sur le territoire de Sainte Eulalie, le domaine public et particulièrement la place centrale ne possède pas de qualité spécifique: malheureusement, l'espace unique et assez large qui se déploie autour de la mairie et de l'office de tourisme ne se trouve pas valorisé et relégué au rang de stationnement goudronné sans traitement qualitatif. La générosité de cette place d'origine ancestrale ne se trouve pas valorisée et sa forme héritée ne se remarque pas tellement de surcroit, lorsque l'on compare au caractère historique marqué du bâti de la ferme. Il est alors question dans cette intervention sur le territoire non seulement de mise en valeur de divers éléments patrimoniaux mais aussi d'harmonisation et de liaisons des éléments bâtis patrimoniaux (église, ferme, tissu de cœur de bourg...) avec leur espace public central à

savoir cette place qui se déroule autour de la mairie et qui mérite de gagner en qualité paysagère. Isolé, le secteur du plateau qui dialoguerait plus avec la Haute Loire qu'avec les centres urbains ardéchois (Aubenas, Annonay, Privas...) a enjeu à trouver de petites centralités rurales. Le travail de l'espace public pourrait bien contribuer à les affirmer notamment s'il y a fréquentation touristique.

Or, la place publique de Sainte Eulalie accueille une fois par semaine un marché des producteurs alentours. Eux aussi en position de retrait par rapport aux centres et pourtant acteurs économiques d'un sous système discret et peu dynamique, les agriculteurs et éleveurs ont un intérêt à trouver dans ce bourg de Sainte Eulalie, un point de vente agréable et visible. Cet enjeu ajouté à celui du circuit touristique encouragé par les acteurs locaux (Conseil général, Syndicat mixte de la Montagne Ardéchoise en gestion du site de Bourlatier, association LIGER propriétaire de la ferme de Clastre) opère une liaison complémentaire, du moins pendant la belle saison. Ici, l'espace public est en forte dépendance aux temporalités « organiques » et naturelles puisque inclus dans un territoire de montagne reculé et au fonctionnement hérité d'un pastoralisme fortement lié aux contraintes et opportunités d'un territoire rude.

Outre cette place centrale et somme toute traditionnelle sans grande mise en valeur, existe aussi un espace d'usage public qui pourrait bien faire l'objet d'un travail paysager et de mise en accessibilité aux publics. Public touristique puisque le village se tourne ouvertement vers cette voie mais aussi un espace à l'adresse de la qualité du cadre de vie des habitants: Le jardin botanique et sa composition sous forme de parcours appelés de ses vœux par l'association en charge de la ferme de Clastre intègre le travail qu'effectue le CAUE autour de cette ferme. Il y a donc enjeu de production d'un espace très spécifique et gage non seulement d'attractivité mais aussi de valorisation d'un cadre de vie. Les retombées pourraient alors agir d'un niveau très local (regain d'habitabilité par un regain de qualité des

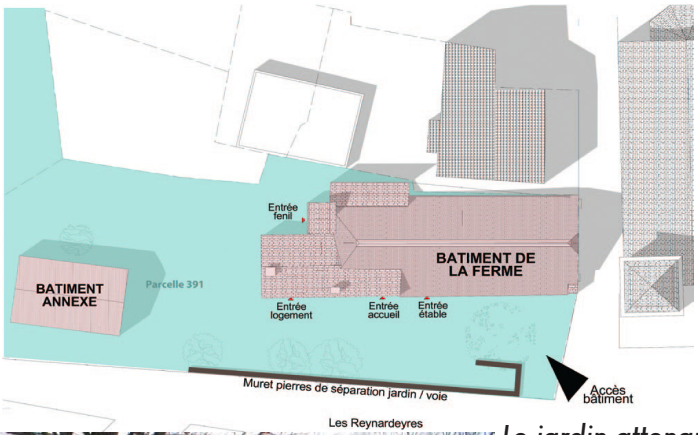

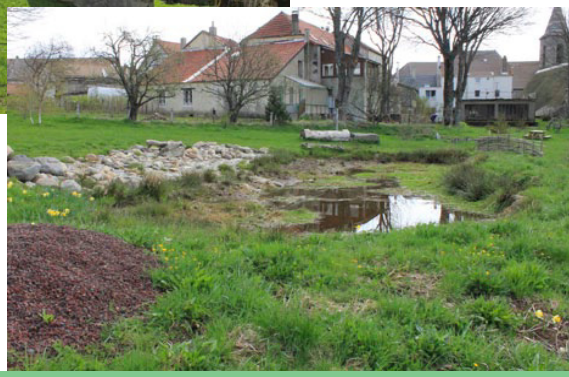

Le jardin attenant à travailler comme une extension de l'espace public du centre bourg. plan S. De Benedetti, CAUE 07, 2014

espaces publics et leur accessibilité) à un une visibilité à l'échelle plus territoriale, avec pour but ultime de drainer un public « étranger » et de vulgariser des savoir-faire et un milieu naturel particulier. Par la mise en musée de ce « folklore », on modifie les usages des lieux: on ouvre un édifce à un public, on convie une population à des usages temporaires inéxistants auparavant. Jusqu'où aller dans la mise ne valeur, et comment placer le gradient de protection des espaces pour produire un espace public usité mais pas décrété?

Proposition d'espace paysagé, jardin botanique, ouvert au public en continuité de la place centrale et du musée de la ferme.
T.Gerber 2014

Proposition d'habillage paysager de la place centrale du bourg
T.Gerber, 2014

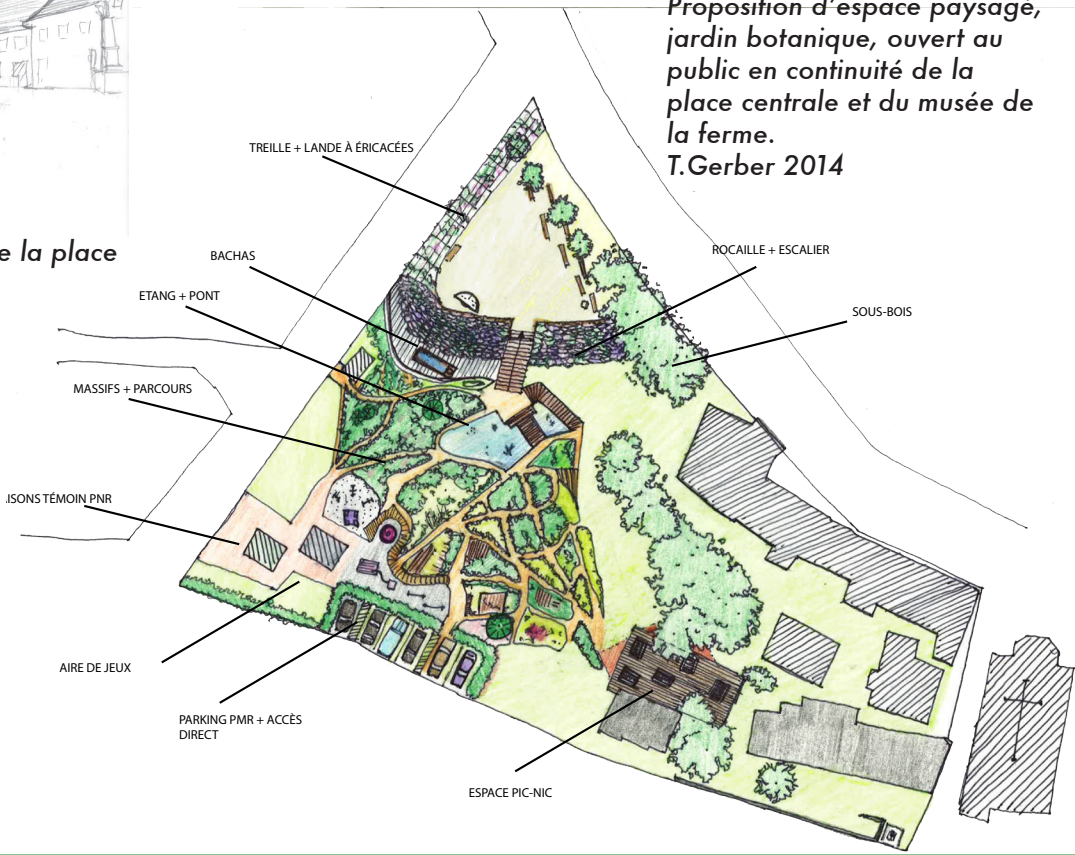

Ces courts « extraits de territoires » donnent à voir certaines des déclinaisons du rural et la fabrique ou de l'intervention sur l'espace public qui y sont rattachées. En balayant brièvement ces types de ruralités l'on traduit un ensemble de paramètres qui en disent long sur les rapport à la ville, les souhaits des habitants initiaux et nouveaux arrivants, ce que l'on nommerait innocemment « la convivialité et le vivre ensemble », mais aussi sur les capacités d'une population à vivre son territoire dans une scène publique, en partage ou au contraire dans un repli de plus en plus marquant sur un individualisme qui complique les marges de manœuvre lorsque l'on s'attelle à l'aménagement ou la requalification de ces espaces publics. De moins en moins évidents à capter, les usages pour être de plus en plus nuancées et différenciés parfois volontairement, sont une véritable quête en terme de projet en ce qu'on tente de leur donner une forme et un support. Tout aussi amusant qu'il est triste de constater une demande croissante de développement touristique et donc de loisir, de convivialité, on ne peut dissimuler le « zoning » qui impacte aussi le territoire rural. Village ancien réinvesti par une population socialement dynamique ou simple banlieue pavillonnaire des petites villes ardéchoises, c'est d'abord la limite de l'urbain, du périurbain et du rural que l'on définit mal alors même que cet effet de « zone » avec une ambiance et une volonté bien affirmées (souvent par les responsables politiques locaux) se répand sur le territoire.

Habiter la campagne n'a jamais eu de représentations aussi multiples et de raisons si diverses. On y vit sans faire vivre son territoire par des liens obligés à la culture. Le rapport social avec l'espace public est tout aussi révélateur que peut l'être l'analyse typo-morphologique des territoires puisqu'il croise une dimension spatiale avec la question des usages sociaux et des capacités d'une population à se saisir de ce qui appartient à tout le monde et personne à la fois. Plus encore, ces espaces partagés, tableaux allégoriques et reflet de l'état de santé d'un milieu nous indique un relatif échec de la planification « urbaine-rurale » telle que menée actuellement. Bien que conviant une dimension concrète à règle pure, cet urbanisme peine encore à s'extraire des simples orientations collant aux grands préceptes du développement durable... une notion (celle du développement) très discutable à cette heure de raréfaction des ressources. Le projet en temps que mode de faire, nous le verrons plus après, pourrait bien apporter la concrétude dont manquent les modes réglementaire et opérationnel. On peut véritablement interroger le poids d'un PLU sur la qualité des espaces publics en milieu rural. Sorti du bourg historique souvent soumis à d'autres règles ou classements plus impérieux, la fabrique de ces milieux ruraux en devenir et en positionnement par rapport à la ville, à la nature et aux ressources partagées échappe à la qualité « urbaine » qui produit une aire publique insérée dans un tissu, un réseau. L'abandon du rural aux externalités de son attrait aux yeux d'une grande part de la population française représente un risque: loin de cultiver une vision frustrée et protectionniste, il semble légitime de mener de vraies « réflexions de terrain » sur l'habiter en milieu campagnard

et de repartir des valeurs d'un espace en partage pour y caler les besoins sociaux et sociétaux de plus en plus difficiles à mesurer.

Volontairement critique, ce bref panorama d'espaces publics ardéchois se veut aussi méthodique pour éviter les écueils de la mise sous cloche ou de la muséification. Il s'agit bien de redonner à l'espace public l'attrait dont il a pu bénéficier de manière quasi obligatoire à un temps passé (les relations n'étaient faites que de proximité et l'enjeu était alors très grand de trouver place pour se rencontrer) et d'en réinterpréter les contours actuels. La capacité d'un public à fabriquer sa propre représentation de son territoire et par là même d'autopoïèse[37] (en tant qu'interaction avec et auto-production de son environnement) devient une manne pour le projet de territoire rural.

37 *M.ZEPF, op.cit.*

La campagne dynamique et attractive observe parfois de piètres qualités urbaines et une vision déjà datée de la ruralité, peu renouvelée par les uasges contemporains
Saint Jean de Muzols, Ardèche,
T. Gerber, 2014

Les typologies rurales et les modalités de relation à l'espace public (de haut en bas):
Le rural isolé, agricole en marge (Ste Eulalie)
La campagne de ville et d'agrément (Villeneuve de Berg)
Le pôle rural, espace vécu (Désaignes)
T. Gerber, CAUE 07, 2013-2014

2_l'espace public comme lien idéologique et cognitif entre ville et campagne ////////////////////////

Espace public de Saint Michel de Chabrillanoux, intervention sur la place centrale et mobilier urbain
CAUE 07, 2014

Espaces de pâturage ouverts aux pratiques récréatives de randonnée, pris en étau par la fermeture du parc éolien plateau du Coiron (Freyssenet), Ardèche.
T. Gerber, 2014

«L'interpénétration contemporaine de la ville et de la nature est le produit d'une double dynamique: urbanisation de la nature et ruralisation de la ville. La première est déjà ancienne et bien connue (...) elle est à l'origine notamment de l'étalement urbain au détriment des terres agricoles. Sur la deuxième, un travail de connaissance de reconnaissance commence à être effectué.(...) Il suffirait de la parachever pour édifier la ville nature contemporaine»[1]

Cette constatation, si elle est depuis un moment reconnue et que ses preuves ne sont plus à faire, dénote cependant de la réciprocité de ces deux phénomènes qui vont à la rencontre l'un de l'autre. C'est véritablement sur ce mode que semble s 'éprouver la friction entre deux entités s'étant longtemps tenues à distance respectable. Si on perçoit encore dans nos envies une campagne paisible, idéalisée et une ville tonique voire angoissante, lieu de toutes les activités, les frontières, elles, par ce qu'elles ont de plus morcelé, en deviennent incertaines et floues. En poursuivant cette logique, on se rend compte à quel point les dynamiques à l'œuvre bénéficient pour l'une d'une vision positiviste -la naturation de la ville- et pour l'autre d'un des effets pervers de la condition humaine qui nous verse dans une consommation permanente de l'espace et de nos ressources finies. Consensus « moral » accroché aux bons principes urbanistiques, la nature en ville fait une entrée spectaculaire dans tous les projets. Mais la dilution de l'habitat et des activités humaines dans des secteurs dits naturels se pare aussi des atouts verts et écologiquement vertueux. Loin de faire l'apologie de ce discours laissant la part belle à la technologie pour « soutenir » le développement on peut néanmoins voir comme l'espace public et particulièrement en ce qu'il a de nature dans sa fabrique, se distille sur les territoires. Admettre ou refuser une telle confusion ne suffit pas pour la comprendre et en décortiquer le fonctionnement. Spécifique à chaque aire d'influence urbaine, ces rapports ville-campagne n'ont pas les mêmes justifications et ne s'expriment pas de la même manière. Encore une fois, l'immersion dans un territoire en permet la compréhension fine et la possibilité d'apercevoir l'architecture d'un système territorial propre à chaque localité. En Ardèche, les aires urbaines étant de petite taille, on perçoit encore plus difficilement les contours de l'urbain, ceux du périurbain mais plus généralement se dégage une image de campagne qui rejaillit à l'échelle territoriale comme une ambiance, une atmosphère. Aussi, voir l'usage du territoire dans sa globalité invite à voir ces compromis constants entre deux mondes complémentaires et autrefois distincts. L'inclusion de morceaux de nature dans la fabrique contemporaine et, en négatif, d'un vocabulaire urbain en milieu rural témoigne de cette trame de fond qu'est l'hybridité des lieux. Projet politique ou hasard des interventions sur le territoire, elle semble moins se décréter qu'arriver spontanément.

1 Y. CHALAS, La nature aménagiste in -M3 société urbaine et action publique n°2, 2012.

La nature en ville, la ville en nature un préalable contemporain incontournable

Dépasser le clivage entre deux « mondes », certes, mais cela présuppose aussi d'arriver à voir en quoi cette interpénétration ville-campagne ou ville-nature (même si les termes ne sont pas équivalents) peut être véritablement soutenue et soutenable à l'heure où tous les sept ans nous urbanisons et imperméabilisons en France une surface représentant un département. Paradoxalement, nous assistons à un retour sans précédent des espaces forestiers en croissance depuis la fin du XIXème siècle et à raison de 0.6% depuis 1980.[2] Ces domaines arborés, pas toujours publics mais souvent d'usage collectif pourraient bien avoir un rôle à jouer dans la représentation contemporaine de l'espace partagé à grande échelle.

Ces deux phénomènes possèdent leurs externalités négatives que l'on ne sait que très mal qualifier et quantifier. Si l'on peut être critique sur la la construction outrancière et son caractère irréversible, on sera plus mitigé sur la positivité de la fermeture des espaces naturels, l'enfrichement étant signe d'abandon des paysages et des systèmes agro-pastoraux pourtant chers à une fonctionnement local. Par essence, nos modes de consommation, de production et de déplacement modernes et contemporains ont engendré des espaces qui ne rentrent pas dans une grille de lecture aussi simpliste. La taxinomie spatiale ne garde aucune place pour définir toute la gamme des périurbains, les typologies de la « zone », ni même pour tous ces non-lieux dont nous parle l'anthropologue Marc Augé. Que dire de la non-ville et de la non-campagne? Ces deux actions antagonistes, d'une part l'urbanisation d'espaces de nature et d'autre part de surgissement de morceaux de nature dans la ville, produisent bien plus que ce que nous pensons apercevoir d'un premier abord: il y a en germe, quelque chose qui s'apparente à un défi collectif d'abord du recul de l'urbanisation au regard des espaces de nature et le « maintien voire développement »[3] de la naturation des villes comme un acte re-fondateur du fait urbain. Il se jouerait alors de nouveaux équilibres, de nouvelles dynamiques et un mode d'envisager et de faire la ville changés.

Bien que de telles théories, si novatrices soient-elles, commencent à être datées, elles n'en restent pas moins matière à penser et source de projet pour les territoires. Sans concéder aux grands projets métropolitains parfois destructeurs et uniquement politico-économiques, cette énergie pourrait abonder dans un travail de liaison par la mise en réseau d'un méga domaine public de nature. Or, dans ces mixtes subis ou désirés entre ville et campagne ou ville et nature se font jour un ensemble de territoires ou de sous-territoires hybrides et qui peuvent devenir l'objet d'un projet , d'une quête de qualité. Loin d'appliquer en nappes un périurbain qui renferme autant de définitions que de réalités socio-spatiales, il s'agirait plutôt de renouer avec une nature possiblement en danger et une ville peut-être suffocante demain à travers de nouveau mode d'agrégation. L'espace public dans sa dimension double -matériel de lien social/immatériel et de débat- fait intervenir un projet tant « politique » que réellement

2 Chiffres donnés par l'IGN

3 Y. CHALAS, La nature aménagiste in -M3 société urbaine et action publique n°2, 2012.

pratique et donné par les phénomènes propres à la « sphère publique »[4]. C'est toute la complexité dont relève cette tâche pour le pouvoir politique, la sphère technique et en toile de fond celle des usagers, de la sphère civile. La nature comme fil conducteur semble s'imposer comme justification des projets mais ne se substituera pas à la légitimité par les pratiques et les attentes citoyennes.

Les bourgs ruraux isolé peuvent être très minéraux et se passer d'espace publics arborés tant la nature adjacente, Freyssenet, Ardèche,
T.Gerber 2014

4 M ZEPF,(dir.) Concerter, gouverner, concevoir les espaces publics urbains, presses polytechniques universitaires Romandes, INSA, 2004.

A_Alliance rural-urbain: la nature ou trait d'union entre deux « mondes » pas si distants

On ne peut pas faire l'économie de parler de la ville pour parler de la campagne. Les deux phénomènes si liés l'un à l'autre sont inextricables. Certes, les espaces publics ruraux nous intéressent en premier lieu mais il faut aussi en apercevoir les points communs avec l'espace public urbain. Au delà du caractère urbain, du degré d'urbanité d'une localité, les fonctions assumées par les aménités sociales et environnementales que sont les espaces communs sont comparables. Il semble même que c'est bien par cette notion d'espace public dans sa dimension sociale et spatiale qui réunit les deux entités désormais emboitées et qui rapprochent par les pratiques deux mondes qui ont toujours coexisté mais qui dès à présent sont pris l'un dans l'autre. Est-ce alors une ville totale? Une péri-urbanité ou suburbanité généralisée? Tout reste à faire. Le gradient d'action des ce que nous appelons des aménités urbaines tisse alors un lien entre ville et campagne, notamment à travers une thématiques à deux visages: la nature et l'agriculture. Antithétique de prime abord, la culture allant intrinsèquement contre la nature, au sens d'état naturel, elles sont désormais liées de manière idéelle dans les attentes des citoyens. On voit alors éclore des représentations contemporaines tout fait singulières; la nature arrive en ville au moyen d'une agriculture extraordinaire[5]

5 J. BUYCK, La fabrique contemporaine des métropoles en France : pays, paysage et paysans ; J. Caullier, D. Treiber (sous dir.), 2010

de plaisance[6], soulevée par des citadins pris par l'envie de jardiner leur cadre de vie. D'abord prétexte pour verdir le cadre de la ville, l'agriculture urbaine n'en est pas moins un vecteur de nature incluse dans les centres urbains denses, de lien social et de conservation tant des espèces que des savoir-faire. Par ailleurs, les terres agricoles sont de plus en plus, dans cette dynamique duelle, des parcours, des « terrains de jeux » d'une population avide de pratiquer une campagne de loisir. Requestionnant les définitions du paysage, du paysan, de l'agriculture, c'est la notion même d'espace public et de ces contours qui se trouve abordée. L'apparition de l'agriculture extraordinaire convoque alors l'agriculture hors les champs périurbains et à l'inverse, les pratiques d'espaces publics de loisir hors la ville. Les productions périurbaines font l'objet d'un regard de plus en plus attentif. Les territoires ruraux sont le théâtre de nouvelles négociations des liens sociaux en déliquescence et deviennent la cible d'un discours scientifique. L'expertise quitte la seule ville pour intervenir plus globalement. Après des efforts de planification et de prospective à de échelles territoriales larges, nous voila face à des forces de projet plus affirmées et qui guident un regard émergent sans concéder à un chaos déstructuré qui mêlerait ville et campagne dans un fourre-tout arrangeant. Néanmoins, il n'a sans doute jamais été aussi complexe de donner une place à cette « montée en usage » des espaces agricoles ruraux, et encore moins à celle qui concourt à jardiner la ville. Diffus, spontanés, incertains, ces usages sont difficiles à capter et craignent parfois la rigueur institutionnelle.

A_1.Le paysage négociateur rural urbain

L'émergence d'un discours sur le paysage dès la renaissance et les progrès liés aux représentations perspectives trouvent des retombées dans l'état d'esprit actuel. Le paysage dans l'art est alors représenté dans toute son épaisseur au sens propre comme figuré, montré d'abord comme le décor d'une scène souvent biblique et puis comme un sujet en soi. Nous ne sommes plus dans un rapport de crainte par rapport à une nature belle, effrayante et tourmentée comme dépeinte plus tard par les romantiques, ni dans une nature mise au cordeau à travers des jardins de châteaux pittoresques. Non, nous voulons faire de notre jardin notre nature de poche et en cela, mettre dans notre espace perçu et vécu de la « vraie nature. » Gageure ou défi insurmontable, ce constat nous amène soit à contempler passivement la progression d'un mode d'habiter pavillonnaire (à chacun son terrain) soit à produire ou renouveler la teneur de l'espace partagé à deux échelles. L'échelle purement urbaine avec une production comme dit précédemment de centralités vertes plus urbaines et à l'échelle territoriale avec l'apparition d'un jardin partagé qu'est la campagne-ressource (agricole) et la campagne-nature (protection et conservation des milieux et habitats naturels). Une nature qui endosse alors un rôle aménagiste et de nouveau « monument » urbain[7].

6 A.FLEURY, , P.DONADIEU, « De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine », Le Courrier de l'environnement de l'INRA n°31, Août 1997

7 Y. CHALAS, La nature aménagiste in -M3 société urbaine et action publique n°2, 2012.

La nature agit alors en tant que gradient et repère dans une telle re-composition des territoires.

Recomposer les territoires? Des auteurs tels que Chalas reconnaissent qu'intrinsèquement, la ville par son mode d'extension « englobe des pans entiers de nature agricole »[8], qui se trouvent alors devenir des morceaux de ville. De la même manière, le pendant réciproque existe dans la structuration de la ville autour de vides « verts » qui lui confèrent cette teneur de nature que recherchent les citadins. Plus encore, ces vides plus que structurants arrivent à devenir des centralités à échelle métropolitaine. Ce nouveau pacte auquel on assiste sur les phénomènes réciproques de naturation des villes et urbanisation des ruralités, n'est pas que l'affaire de décisions politiques ou planificatrices. Nul n'aurait pu croire à un tel retour sur scène d'une campagne laissée pour compte jusque dans les années 70 et d'une nature tenue en marge de villes pendant des siècles. Dès à présent c'est une réelle demande que formulent les habitants de nature quotidienne et de contact direct. En lien avec ce pouvoir performatif du discours, l'intérêt pour cette nature en ville et la ville en tout lieu observe un lien direct avec la qualité de vie des habitants. Critère d'une plus value sur l'habitabilité urbaine, la nature en ville est en fait le sujet d'un projet des territoires: donner une forme et une qualité d'usage et de cadre de vie à ces représentations de la « ville totale ». Cette expression qui provoque les esprits sur l'urbanisation du monde est à réinterpréter avec prudence. Le caractère urbain n'est pas similaire en tout lieu mais tout lieu se trouve plus ou moins inclus avec des gradients différents dans un lien à l'urbain, dans une aire d'influence urbaine. Les représentations des franges, des périphéries sont en quête de sens aujourd'hui. L'expression de l'étalement urbain éprouve dès à présent l'urgence de lui donner une forme[9]. « Il y a un grand bénéfice à analyser les zones périurbaines à l'échelle du paysage, comme savent les faire les Américains qui ont d'ailleurs produit un étalement urbain épouvantable. » Ce que nous apprennent les paysagistes comme Desvignes, c'est bien comme le paysage en tant que constituante grande échelle des territoires est également force de projet pour ces franges. C'est justement ce qui leur manque et qui créerait le lien d'une part avec l'espace urbain, en tissant un ensemble de réseaux verts ou bleus (comme nous aimons à les appeler depuis les actes du Grenelle en France) et d'autre part en s'incluant intelligemment dans la campagne, et dans sa plus grande mesure dans le paysage comme un gigantesque espace public. Le rôle du paysage – de surcroit le tiers paysage-[10] se distille alors entre l'habitabilité urbaine, la requalification et la porosité des espaces communs des périphéries et campagne de villes et sur l'accessibilité comme espace

8 *Y. CHALAS, La nature aménagiste in -M3 société urbaine et action publique n°2, 2012.*

9 *M. DESVIGNES La nature aménagiste in -M3 société urbaine et action publique n°2, 2012.*

10 *G. CLEMENT, manifeste du tiers paysage : « Fragment indécidé du jardin planétaire, le Tiers paysage est constitué de l'ensemble des lieux délaissés par l'homme. Ces marges assemblent une diversité biologique qui n'est pas à ce jour répertoriée comme richesse. Tiers paysage renvoie à tiers - état (et non à Tiers - monde). Espace n'exprimant ni le pouvoir ni la soumission au pouvoir. »*

partagé de la nature grand large et agricole. La référence faite à Gilles Clément fait miroiter que les conceptions contemporaines du paysage dont la sienne mettent la nature en position de « composante refondatrice » de la ville et des modes d'habiter l'espace en général. Il a fallu attendre le XIXème siècle pour voir monter en puissance le paysage dans sa conception naturaliste et pour aboutir à la naissance du « paysage urbain ». Cette notion nous porte à penser les rapports qui travaillent la ville et la nature à travers ces premières expériences d'interpénétration.

Le lien à l'espace public dans ce rôle donné au paysage se comprend de manière intuitive. Enjeu de donner forme à l'étalement, de qualifier ce que l'on abhorre, analyser le périurbain au prisme du paysage sont autant d'impératifs qui incombent dans cet effort de repenser ce qui nous unit aux territoires. Et l'on s 'aperçoit comme une nouveau type de nature émerge à travers ce souhait de nature en ville et de ville en nature. C'est alors une nature paysagée plus que naturelle au sens primitif (car écologiquement, la nature primitive est en perdition) que la société civile autant que les décisionnaires et professionnels de l'espace appellent de leurs voeux. A la lumière de ce constat, nous devons alors investir la production ou la requalification d'espaces publics de cette vertu naturelle-paysagère qui réconcilient deux mondes autrefois opposés. Une teneur problématique en milieu rural ou l'espace public est la proie de standards de vie évoluant semble-t-il plus rapidement et plus individuellement, et où la nature a un rôle structurant historique, potentiellement un fort lien à une nature proche. Est-ce une nouvelle gageure pour l'espace public rural que de devenir un objet non plus local mais territorial voire...métropolitain?

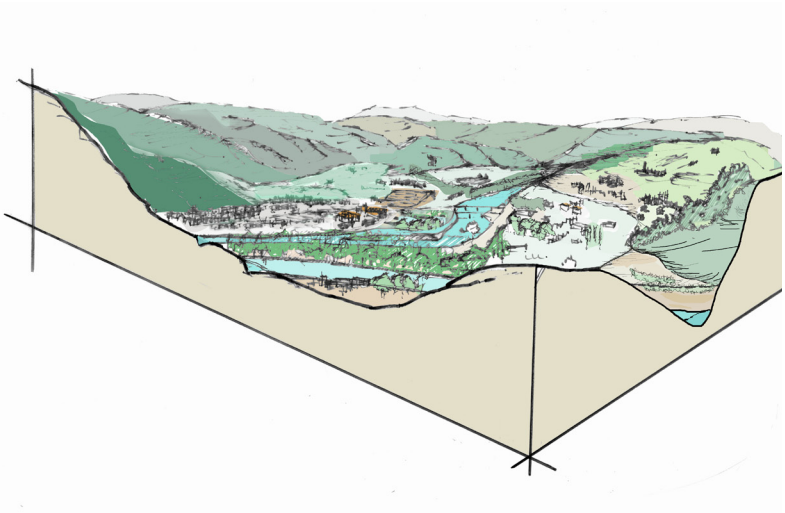

Importance du paysage et du tiers paysage dans l'ambiance urbaine de Tournon sur Rhône
T.Gerber, 2014, CAUE 07.

Les friches sont autant d'occurrences du tiers paysage en milieu urbain et une ressource possible en terme d'habitatbilité
Chronique du monde à l'an vert, 2012

A_2.Boston: l'Emerald Necklace, le paysage entre en ville.

Les plus grandes ambitions de paysagement de la ville ont sans doute vu le jour de manière consubstantielle à la naissance de la discipline de la planification urbaine. De fait, les plus grandes utopies urbaines et de fonctionnement urbain ayant une nature verte et généreuse comme pivot central ont trouvé racines dans les pensées de premiers urbanistes britanniques. Les cités-jardins et autres modes de penser et faire la ville orientés sur une nature plus que structurante mais qui va jusqu'à jardiner les interstices d'un quartier, organiser les pleins bâtis entre-eux sont des inventions des pères britanniques Ebenezer Howard, Raymond Unwin, ou encore d'américains tel que Robert Ezra Park. Par ailleurs, l'âge industriel a vu se développer une série de projets d'ensemble notamment pour du logement ouvrier et produit à la même occasion des organisations et des morphologies urbaines novatrices. Nombre de lotissements, de cités ouvrières ou d'autres phalanstères apparurent en Europe occidentale. On pense volontiers au Hufeisensiedlung de Taut à Berlin reprenant la forme d'un fer à cheval pour loger plusieurs milliers d'habitants, ou encore aux réalisations des banlieues londoniennes comme à Letchworth ou Hampstead qui pastichent le cottage anglais ou alors d'imaginaires villes nouvelles comme celles de Tony Garnier. Ces expérimentations sont bien plus que des jalons posés au regard de la discipline de l'urbanisme et qui dépassent la simple apposition des architectures. Ce sont des manifestes qui se traduisent dans de véritables projets urbains et sociaux de grande échelle.

Ces tentatives furent non seulement des essais de nouveaux principes d'organisation, de répartition des fonctions urbaines diluées dans un espace de nature luxuriant mais reçu de manière enthousiaste par une population abhorrant la crasse des usines. Ils sont également un projet social avec l'affirmation d'un certain nombre de services communautaires, une hiérarchisation des voies laissant la part belle à la tranquillité des habitations et donnant à chaque ménage une fraction de cette nature si chère et salutaire sous la forme de backyards ou de frontyards organisés sur un close, sorte de square mi-public, mi-privatif, offrant à la vue des espaces verdoyants à contempler. Bien sûr, la complexité supplémentaire que notre époque fait apparaitre réside dans l'impossibilité de créer sans entrave sur une page blanche: les villes nouvelles si elles sont à proscrire ne se justifient plus et l'on compose le plus souvent avec l'existant. Défi supplémentaire et garantie de la légitimité du projet, il n'est plus alors question d'inventer ex-nihilo mais bien de transformer des contextes, initier des configurations, combiner des éléments de l'urbain et de la nature pour proposer de nouvelles situations variées et inviter la qualité dans des représentations de

l'urbain dont on peut dire le plus grand mal.

Outre atlantique, un homme -Frederic Law Olmsted- et une ville -Boston, Massachusetts- sont démonstrateurs de ces intentions honorables et traduisent dans une avant-garde remarquable, les prémices d'une nature en ville comme véritable aménité environnementale. Boston est une ville d'influence britannique encore présente et surtout une ville maritime qui voit s'inscrire un vocabulaire portuaire à l'intérieur des tissus urbains. Certes, cette pensée de la ville et de son dialogue avec les campagnes alentours a vu le jour au commencement de son extension et ses principes ne sont dès lors plus applicables à n'importe quel contexte. C'est lors des premiers mouvements d'étalement urbain, si décrié à notre époque et si peu qualitatif dans d'autres villes américaines (pensons notamment aux hectares de maisons plus ou moins cossues qui s'étalent en arrêtes de poisson autour du *downtown* de Detroit) que prend place un véritable schéma qui convie la nature caractéristique du grand paysage local a entrer dans la fabrique de l'armature urbaine. Plus encore, c'est la nature qui origine la fabrication du tissu des espaces publics en articulant un réseau continu de parcs urbains aux tailles variées, de parkways et de waterways se calquant sur les berges de la Charles River et les contours des harbors, ces petits ports urbains. Ainsi, la ville coloniale originelle se trouve complètement augmentée d'une vision « naturalisée ». Ville américaine, certes, Boston a des besoins d'extension qui apparaissent très rapidement, et leur donner forme dans un contexte contraint se révèle être une qualité urbaine forte d'ambiances et s'appuyant sur la traduction du paysage dans la morphologie urbaine. Les besoins fonciers obligeant à construire des polders compliquent un peu plus le schéma des parcours suivant les cours d'eau et viennent gonfler les manifestations de ce fameux « collier d'émeraude ». Il y a en plus dans ce projet urbain d'une nature exceptionnelle, une intention tout aussi visionnaire de protection d'un patrimoine et de mise en valeur des qualités paysagères des ensembles environnants. Plus qu'un réseau d'espaces verts, ce collier est un lien inter-quartier et une aménité verte pour toute l'aire urbaine métropolitaine. Frederic Law Olmsted est un des premiers architectes-paysagers et entremêle deux thématiques jusqu'alors soit cantonnées à l'architecture urbaine soit au dessin des jardins. Il réconcilie les particularités territoriales avec le dessin d'espace que l'on verra renaitre plus tard sous son appellation design urbain. Le « paysage urbain » est né.

Une représentation du réseau de parkaways et water ways qui jalonnent la masse urbaine de Boston jusqu'à son territoire élargi.
The cultural landscape foundation,

Le fort de cette réalisation est en plus d'avoir traversé les générations successives d'acteurs intervenant sur la ville et de n'avoir quasiment pas été changée. Un organisme de conservation, de restauration et de mise en valeur de l'Emerald Necklace a même été créé par après. Au demeurant, cette armature verte toute particulière permet de se déplacer dans la ville, depuis son centre de gravité jusque dans ces premières périphéries en longeant des éléments naturels forts et qui traduisent ce fameux esprit du lieu. Les cours d'eau, les reliefs, la végétation locale sont autant d'éléments qui caractérisent et définissent cette aménité verte. Avant l'heure, c'est une mise en scène des élément paysagers dans des espaces publics de dimension métropolitaine et d'usage extrêmement vastes: on imagine assez bien ces parcs drainer un public pas uniquement citadin central mais plutôt des territoriants qui potentiellement habitent des aires que l'on qualifierait de périurbaines et mixtes dans leur ambiance. Les contours de la ville centre -bien qu'elle se définisse difficilement dans la ville américaine diffuse- arborent un maillage lâche et qui ne tient pas tellement compte de ces spécificités du territoire, de sa topographies et de ses éléments repères. Cependant, la nature n'a pas ce rôle de réconciliation de la campagne et de la ville: les campagnes américaines ne connaissent globalement pas le même sort que leurs homologues européennes. Agricole et très peu dense en termes de population, ces zones rurales sont très reculées des centralités urbaines bien que sur-représentées à l'échelon territorial. Aussi, les effets comparables à ceux que nous connaissons des aires d'influence urbaines se retrouvent davantage sur toute les couronnes suburbaines collées en lien direct avec les villes. Le rapport aux espaces publics y est complètement nié et dans les tracés urbains (formes de lotissement où seule la voirie reste diffcilement du domaine public et porteurs d'usages variés) et dans la mise en valeur de la nature de proximité. C'est ce que nous avons le plus à craindre : Une nature plus présente que par des fractions privatisées et allouées à des particuliers pour jouir personnellement d'une nature simulée. La spécificité d'un tel travail sur l'arrivée du paysage et de sa nature locale dans la ville voit se perdre ses enjeux dès qu'il sort du tissu urbain. Contrairement aux cités jardins, l'Emerald Necklace ne propose pas un modèle urbain d'organisation : c'est une mise en scène grandeur nature du paysage et de ses qualités fondatrices pour une urbanité. Aussi, dès lors qu'il est relégué à une campagne résidentielle « suburbaine », les enjeux se délitent et ne structurent pas du tout l'organisation urbaine. Du moins pas de manière projetée. De la volonté forte de donner accès par l'espace public à un paysage vecteur de nature nous passons en banlieues de Boston à une nature utilisée de manière individuelle et qui n'a pas sa dimension fédératrice autour d'un espace public vraiment partagé. Parler de lien à l'espace rural alentour serait sans doute exagéré tant les conditions de la ruralité diffèrent de celle que nous connaissons en Europe Occidentale et plus encore en Ardèche. Cependant, ce travail représente une réelle mise en perspective d'une ville avec son territoire élargi et c'est ce qui nous intéresse dans l'étude des transformations d'usage de l'espace qu'est la campagne.

Continuité des espaces publics de nature sur le grand territoire, la trame verte et bleue avant l'heure.

A_3.Recomposition des liens sociaux en milieu rural, sujet d'une hybridation de l'espace public

Outre ces considérations sur la dilution du rôle de l'espace public depuis la ville vers les campagnes, nous pouvons au rebours évoquer l'apparition progressive d'un nouveau canevas faisant émerger les lieux ruraux non plus uniquement comme des territoires idéaux pour la résidence et ses externalités mais aussi comme un espace public d'usage territorial. Ville en nature ou nature en ville, c'est la question qui travaille les liens à ces territoire que nous avons du mal à étiqueter. Mais bien plus que les répercussions sur les typologies de lieux, ce qui interpelle en premier plan c'est bien la renégociation des liens sociaux, la nature de nos rapports aux territoires et nos usages des espaces. Les paysages ruraux semblent alors être le sujet d'une réinterprétation dans ce jeu de recomposition, en interface entre nature et ville. La variété des espaces ruraux -surtout dans le cas où notre acception s'élargit à des fonctionnements périurbains- ne permet pas un discours unique et attesté, cependant, les situations diverses tendent à prouver l'émergence d'un espace public territorial en lien fort avec des caractères paysagers qui les qualifient. L'existence par exemple, des espaces périurbains non bâtis[11] questionne sur la teneur des lieux, leur perception et l'application de certains usages -publics- sur ces franges. Plus que la distinction rural -urbain, s'opère alors une dichotomie agriculteur/non agriculteurs. [12]

Par ailleurs, ce qui semble se dégager de cette renégociation du « pacte » rural-urbain qui dépasse la dépendance et les enjeux nourriciers pour appeler le champ des usages et des liens sociaux, c'est bien ce métissage en termes d'ambiances et de vécu de ces lieux. En fait, émergent de toute part sur les territoires des modèles qui transcendent les genres. Urbain ou campagnard ne sont plus des représentations arrêtées dans des formes et des modes précis mais plutôt des sujets d'une hybridation constante. Quelle représentation et quel rôle dans ces conditions, de l'interface ville-campagne? En existe-t-il seulement une mise à part la zone d'entrée de ville qui opère toute transition?

11 V. BANOS, B. SABATIER, Les espaces périurbains non bâtis en France : entre publicisation « urbaine » et privatisation « rurale » ? Articulo, journal of urban research ed spe.N°3, 2010

12 V.BANOS. J CANDAU, recomposition des liens sociaux en milieu rural
De la fréquentation d'espaces à la production de normes collectives ?, 2006.

Est-ce au vaste périurbain que l'on relègue cette tâche ? Mais quel périurbain ? De toute évidence, et malgré l'obsolescence de la dichotomie rural-urbain prenant notamment forme dans une multiplicité de situations périurbaines, persiste une volonté claire de s'identifier à la campagne, à la ville. Absente à l'inverse, l'image de marque périurbaine[13] n'intègre pas une volonté identitaire comme celle qui demeure dans les esprits concernant ville ou campagne. C'est souvent l'identité, l'image campagnarde qui se substituera volontiers à celles que l'on pourrait donner au périurbain. Plusieurs identités caractérisent en fait ce que nombre de professionnels de l'espace dissimule derrière une situation; celle d'être proche des villes sans être urbain. Les pratiques des ces espaces, leurs vécus et les degrés pression urbaine qu'ils subissent en font de parfaits hybrides et ils chamboulent le discours sur cette ancienne opposition entre deux milieux jadis distincts. Bien que le pouvoir de représentation des habitants et usagers du territoire qu'ils expérimentent soit très fort, les réalités spatiales n'en sont pas moins tangibles : un grand nombre d'espaces (notamment les espace périurbains non bâtis) sont des représentations émergentes d'une part des extensions urbaines de plus en plus éloignées des centres urbains depuis les années 70 et de la friction avec les persistances d'un système rural ancien. Révélatrices, ces zones n'en sont pas moins le lieu d'une crise existentielle. On touche alors du doigt les velléités identitaires campagnardes en tension avec les réalités des aires urbaines, leur influence et la déliquescence des liens sociaux entre les résistances d'un monde de la propriété privée et la demande croissante d'ouverture de l'espace rural aux pratiques métropolitaines.

Comme dit précédemment, les campagnes sont le terrain d'accueil de toute une gamme de pratiques d'espaces considérés comme étant des espaces de nature. Promenades, sports, cueillette, loisirs dits verts sont les pratiques pour les plus connues d'entre-elles, qui invitent une population non riveraine en milieu rural et sur sur ces fameux espaces périurbains non bâtis. Ces champs, forêts, espaces dits naturels constituent alors l'objet d'une friction entre une vision en tant que ressource de la part des propriétaires et en tant que socle d'espace public pour les usagers non-riverains. Chasse, pêche et cultures qui sont des utilisations courantes dans les espaces périurbains non-bâtis sont là encore une preuve de l'impertinence d'opposer ville à campagne et de scinder systématiquement les situations périurbaines et la représentation générique de la campagne.

Randonnées en plein champ; rencontre entre les espaces pâturés et les pratiques de loisirs
T.Gerber, 2014

13 *V. BANOS, B. SABATIER, Les espaces périurbains non bâtis en France : entre publicisation « urbaine » et privatisation « rurale » ?, Articulo, journal of urban research ed spe. N°3, 2010*

Si ces espaces sont présents en abondance en secteur d'urbanisation diffuse, ils restent parfois présents jusqu'en première couronne des périphéries de villes et constituent par là même des secteurs prisés pour des urbains ou rurbains devenus plus attentifs à une nature vectrice de qualité « sanitaire » et esthétique dans leur cadre de vie. L'invention spontanée d'un tiers espace décrit par Vanier[14] dans le paysage spatial et politique complique grandement le discours sur les pratiques et les visages des territoires. Pour autant que l'on puisse dire, l'hybridation rural-urbain par la co-existance des pratiques sur un même socle, révèle des usages antagonistes et comme vu auparavant, des frictions notamment du point de vue de la propriété. Question toujours bien présente et ancrée dans les mentalités des individus vivant le territoire sur le mode rural, elle est l'origine d'une persistante opposition cognitive entre la campagne et la ville. C'est donc bien l'objet d'une lutte qui se fait jour à travers ce conflit d'un type nouveau. Crainte d'une perte de contrôle sur l'espace vécu et éprouvé, le débat identitaire que révèle ces frictions entre une propriété privée forte de la part des derniers agriculteurs ruraux et des néoruraux tenant fort à un mode de vie axé sur la possession d'un bien immobilier et terrien est bien réel. Au rebours de cette réflexion se développe une demande contemporaine, celle d'un usage récréatif de l'espace rural et des espaces périurbains non-bâtis. C'est bien contre cette conception récente et portée sur un usage fort de la mobilité que monte la crainte des habitants de l'espace rural.

14 M.VANIER, Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique, revue de géographie alpine, N°88, p105-113, 2000.

Face à ces usages nouveaux et liés au loisir, émerge donc la question de la publicisation de l'espace rural et des campagnes. La spontanéité de ces usages récréatifs tient à ce qu'en France nous considérons implicitement la campagne comme un droit, ce qui n'est pas une évidence dans les pays scandinaves ou anglo-saxons. Pensons aux grands morceaux de nature urbaine dont l'accès est payant pour les visiteurs. Nous pouvons nous représenter des parcs muséifiés et qui font l'objet d'un travail attentif de mise en scène, d'un espace et d'un temps en perdition ou même révolu. Allusion faite par exemple à l'île de Skansen à Stockoholm, où les vestiges d'un village nordique traditionnel sont mis en scène dans une allégresse non dissimulée mais dont le libre accès est inenvisageable. Ce parc, l'histoire et l'ambiance qu'il véhicule sont alors considérés non pas comme un droit mais font bel et l'objet d'un droit d'accès.

Sur l'île de Djurgarden à Stockholm, le village et ses alentours jouent le rôle d'un musée échelle 1 et reproduit un mode de vie passé, l'espace public du bourg étant une clé de cette démonstration.

Ce qui modifie sur plusieurs plans les rapports rural-urbain : nous voila face à des liens à un passé villageois fantasmé, à la fonction récréative voire ludique et qui ne représente pas pour autant les figures et les fonctions de la campagne suédoise pourtant bien présente aux alentours. Par ailleurs, ce n'est plus l'espace public rural qui est porteur pour des usages mais bien des annexes urbaines élevées en musées aux statuts flous, entre public et privé. Cette hybridation décomplexée entre la sphère publique et les cadres privés sont une tradition ancrée dans les pays anglo-saxons mais nous interpellent encore aujourd'hui dans les frontières que nous attribuons aux espaces.

En définitive, la mutation alliée à la diversification des usages et pratiques des territoires ruraux peut se lire comme une hybridation certes mais de deux types. Morphologique, elle conduit à des entre-deux qui déstabilisent les regards (scientifiques ou non) mais sont le reflet des désirs de territoire et des demandes habitantes. Idéologique et sociale, elle fait se mêler ou se télescoper des conceptions diverses de la campagne, tantôt perçue comme un monde à défendre, tantôt comme une ressource à partager. En tout état de cause, cela pourrait bien nous obliger à nous positionner sur la manière de planifier et de gérer l'ouverture ou justement, la fermeture soigneusement pondérée des espaces public d'usage récréatif. Visite de fermes particulières, ouvertures d'exploitation particulière au public, parcours de randonnée passant en plein champ font leur apparition affirmée et questionnent sur les rapports du public à la campagne agricole (un regain d'intérêt que l'on imaginait pas il y a quelques temps de cela) et sur le degré de réception de ce public qu'il est possible et souhaitable d'entrevoir dans ces lieux. Dans cette mesure, nous rejoignons à nouveau cette question de la porosité des espaces publics et privés entre eux et de leur perméabilité par la demande citoyenne. Les récentes réponses à celle-ci nous invitent à inventer de nouvelles propositions et donc des modèles d'espaces publics encore en devenir, qui, pour le coup, feraient se rencontrer un public friand de nature sous toutes ses formes et les traits contemporains d'une « société paysanne ».

L'intrication espace de l'espace public et des emprise baties privées crée une porosité particulière y compris dans les bourgs médiévaux, Saint Vincent de Barres, Ardèche, T.Gerber, 2014

B_Entrée de l'urbanité à la campagne par la porte de l'espace public

Pour autant, en France, ce droit s'assortit d'une conception multifonctionnelle de la campagne. Celle-ci s'extrait donc des tâches purement agricoles pour revêtir une dimension récréative esthétique et symbolique des plus affirmées. Accorder le droit à tout individu d'expérimenter temporairement la campagne c'est bien admettre sa fréquentation par un public et donc sous-entendre son ouverture au domaine public. Or, comme explicité avant, la campagne si elle n'est plus l'inverse de la ville au sens scientifique, n'en demeure pas moins la valeur anti urbaine dans laquelle se réfugie toute une part de la population habitante. Comment s'agrègent ou se désagrègent de telles conceptions ? Il apparait plus clairement une tendance à l'individualisation qui ferait se désagréger les intérêts les uns par rapport aux autres du moins pour la population habitante des campagnes. En ce sens, l'espace public en tant qu'il est le lieu d'expression conceptuel ou matériel du partage se trouve mis à mal dans son utilisation et dans ses représentation. Quelles conclusions tirer des abandons ou des adoptions de l'espace public en milieu rural ? Certaines formes persistent à travers les âges et semblent malgré tout fonctionner et accueillir des usages. D'autres au contraire, de conception plus récente et pourtant plus « scientifique » ne montrant qu'une adhésion partielle voire un rejet de la part des populations locales. L'étude de l'espace public travaillé par un droit privé, majoritaire dans l'espace rural, fait alors naitre un nouveau référentiel pour la compréhension des territoires et sa mise en projet. Le dogme juridique de la clôture étant passé par là, nous voila devant un paradoxe fort : une demande d' « espaces ouverts » (ouverts aux pratiques collectives publiques) et un repli sur un cadrage rassurant de la propriété privée.

Néanmoins, le rural dans sa profondeur sémantique et sa variété d'application les territoires, n'arbore pas toujours la même attitude quand à l'espace public et les demandes qui lui sont rattachées. Loin de s'inscrire systématiquement dans une résistance au projet territorial qui les impacte, les milieux campagnards sont à comprendre dans toute la nuance nécessaire. Il semble que l'on puisse affirmer, de manière assez intuitive qu'existe plus de frein à la rencontre et au partage de l'espace dans un périurbain qui se souhaite campagnard que dans certain villages ruraux reculés. En ce sens, ce serait alors ce rôle attribué sciemment à l'espace public qui fonderait l'urbanité: l'espace public comme paramètre fondateur du fait urbain participe à faire cité au sens social du terme.

B_1.Ville-campagne ou campagne en ville ? Critique de la muséification des espaces publics

Le préalable nécessaire à l'étude de cette question semble résider dans la constitution des villes et villages traditionnels. L'espace public y tient un rôle de squelette et reste la composante la plus durable du tissu. Les réseaux, de voies les places et jardins en villes déploient la structure urbaine, ou l'architecture

de la ville[15]. Ainsi, par sa permanence, l'espace public reste un témoin de l'épaisseur historique des villes. Les édifices et les usages sont en second plan, les composantes les plus sujettes aux mouvances et mutations qui agitent une société. Par ailleurs on voit bien les liens qu'entretiennent ces entités entre-elles et leurs rapports de dépendance. Il suffit que les usages changent pour que soient remis en cause les formes et architectures des deux autres constituantes. C'est en cela que Rossi, bien qu'il ne reconnaisse pas tant le rôle de « canevas social » de l'espace public mais plus sa version typo-morphologique, admet tout de même qu'il est révélateur d'une société, de la mémoire des habitants et de l'identité du lieu, dans une certaine mesure.

Sans tomber dans les travers d'une lecture historiciste de l'espace public, on peut néanmoins émettre un doute quant à la persistance de cette conception. Aujourd'hui la production de l'espace partagé relève d'une logique autre surtout en milieu non-urbain. La lecture en est compliquée par un manque à produire du tissu identifiant clairement l'espace dédié à la sphère publique. Le cadre bâti n'est pas nécessairement le matériau de la rue, de la place, du cœur de bourg. La déstabilisation des modes de production de l'habitat et de l'architecture urbaine conduit à une nouvelle manière de donner forme à l'espace que nous revendiquons collectivement de moins en moins. De fait, la somme des interventions et des artefacts urbains nous mettent dans une position d'intervention sur l'existant et la réhabilitation de configurations urbaines. Les couches successives apposées sur les territoires complexifient l'action sur l'espace public.

Si l'on se réfère aux nuances que nous évoquions sur les campagnes, nous sommes obligés de constater, mis à part le degré d'urbanité d'un lieu, le niveau d'attachement qu'éprouvent les habitants à leur lieu de vie. Aussi paradoxal qu'il puisse y paraitre, l'attention portée par la société civile à la qualité de son cadre de vie est croissante et pour autant, on relève un manque d'attachement aux lieux dans leur globalité. L'élargissement de la cellule du logement pour parler scientifiquement d'habitat et plus loin encore, d'habitabilité trouvent un point de résistance dans le repli sur un espace privé sans qualité apparente de lien avec l'espace public. Aussi, ce gradient semble-t-il dépendant encore une fois de la faculté des habitants à se sentir dans un lieu et se le représenter. En grossissant les traits, on peut donc dégager deux tendances : l'une en milieu constitué (centre bourg, cœur de village,...) ayant des caractéristiques d'urbanité dense, concoure à une valorisation de l'espace partagé en ce qu'il est fortement rattaché à une valeur historique, symbolique et esthétique. L'autre en milieu campagnard plus diffus, situation typiquement périurbaine « de première ou seconde couronne » pour reprendre les termes de Banos et Sabatier[16] sur les espaces périurbains non-bâtis, ne faisant pas montre d'intérêt particulier de la part des habitants comme des concepteurs et opérateurs successifs de ces espaces.

Poursuivant ce clivage un peu exagéré, les tendances qui touchent l'espace public

15 *A. ROSSI, L'architecture de la ville, 1966, (trad. fr. Infolio, 2001)*

16 *V. BANOS, B. SABATIER, Les espaces périurbains non bâtis en France : entre publicisation « urbaine » et privatisation « rurale » ?, Articulo, journal of urban research ed spe. N°3, 2010*

contemporain dénote d'un phénomène encore une fois paradoxal et dans deux mesures. Une dimension sociale d'usage : comme déjà annoncé, la demande croissante d'ouverture de l'espace rural se heurte à propriété privée et oppose dans un conflit d'usages, les « utilisateurs » aux derniers paysans et agriculteurs. Une autre dimension idéelle et symbolique : cette lutte pour l'espace et l'appropriation individuelle du sol conduit à sur-valoriser des types particuliers d'espaces publics et à vider de cette fonction des pans entiers de territoire. De fait, les centres urbains[17] et les villages ruraux au tissu urbain densément constitué sont souvent la proie d'une adhésion enthousiaste des usagers. Nombreuses sont les places publiques urbaines qui reprennent des caractéristiques du villages a remporter un véritable succès d'usage. Ces lieux parce qu'il sont magnifiés dans leur teneur en histoire, une identité parfois poussée à l'exagération, sont des espaces publics (sur)-fréquentés. Les survivances de tels espaces aux « dictats » modernistes contribue également à leur conférer la valeur qu'ils portent à ce jour. C'est pourtant bien le caractère historique (que l'on sait très apprécié avec une montée en patrimoine de toute sorte d'objets architecturaux, urbains, paysagers...) qui est mis en avant dans une telle dynamique. En ville, ces places deviennent le « parcours des marques » à grand renfort d'enseignes mondialement connues ou de boutiques luxueuses, concomitamment

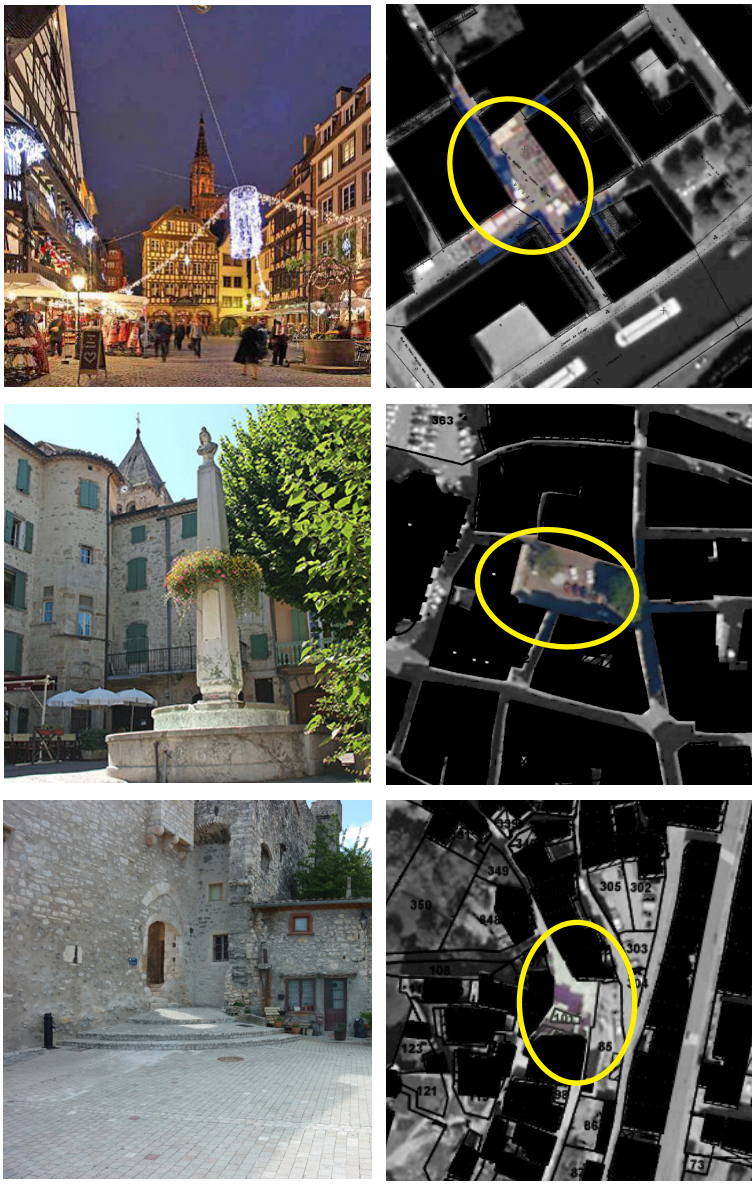

De haut en bas: Place du marché aux cochons de lait à Strasbourg, Place de la république à Privas et rue de la Mothe à Cruas sont des espaces publics"denses" au traits villageois en milieu plus ou moins urbain et remportant une adhésion des pratiques.

17 P. SERFATY-GARZON, Muséification des centres urbains et sociabilité publique : effets attendus, effets déconcertants in aménager l'urbain de Montreal a San Francisco,editions du méridien, 1987.

au « vidage » des usages primaires : le marché absorbe, avec un nouveau segment[18] la valeur symbolique attribuée à ces espaces et la transforme en valeur économique.

En campagne, ce pendant de l'espace public villageois peut aussi faire l'objet d'une adhésion particulière des riverains, qui, par mouvements successifs, renouvellent l'usage et la valeur apportés à ces places villageoise centrales et symboliques. Une valorisation qui sera également partagée par des usagers, promeneurs ou autres touristes se désaltérant à la faveur d'un lavoir public, ou se restaurant sur la margelle d'une généreuse fontaine. La réification de la valeur esthétique dont procèdent ces places, leur usage piétonnier, la qualité des espaces proposés sont alors autant d'arguments qui alimentent un processus similaire à la ville. Bien que parfois complètement alloué à la voiture ou vidé de ses fonctions de rencontre et de croisement des groupes sociaux et individus, cet espace central intègre une démarche de valorisation immobilière (donc rattaché au marché) et enrichit un imaginaire collectif positiviste sur le village. Par ailleurs, les milieux marqués par une morphologie pavillonnaire, s'ils remportent une adhésion du corps habitant pour l'échelle de la cellule de logement ne fait pas état d'une telle valorisation d'ensemble notamment par manque d'espace public symbolique et esthétique.

18 P. SERFATY-GARZON, Muséification des centres urbains et sociabilité publique : effets attendus, effets déconcertants in aménager l'urbain de Montreal a San Francisco, editions du méridien, 1987.

B_2. Villeneuve de Berg, pôle péri-rural ?

L'entrée de bourg, un tissu dense, T.Gerber 2014

L'exemple frappant de Villeneuve de Berg dénote typiquement de cette tendance. Petit pôle rural de 2800 habitants, elle arbore un tissu central assez urbain constitué d'habitat mitoyen et de rues au prospect étroit. Les rues pénétrantes conduisent sans étonnement sur une place centrale, bordée de bâtis anciens devenus des banques, des cafés avec terrasses sur l'espace public. Plus haut s'étend le clocher de l'église auquel répond l'incontournable monument aux morts placé devant. L'ensemble est cohérent et assez compact. Au sortir des ces quelques rues sécantes sur cette place, c'est l'interrogation : un centre hospitalier et son extension récente en EHPAD fait ville. Un réseau de voies mène aux divers parkings, dessert les ailes pour déboucher sur de grandes zones pavillonnaires en périphérie. De l'autre côté de la ville centre, s'inscrivent difficilement dans la pente quelques opérations éparses de logement collectif jouxtant des jardins encore cultivés.

Des espaces non bâtis ponctuent la proche « couronne ». Et puis, plus loin encore, après quelques petits champs, un lotissement. Située auprès de ce qui semble être une usine désaffectée, cette enfilade de maison clés en main se déploie sur une centaine de mètres.

Comment lire cette expression territoriale ? Cette organisation urbaine est symptomatique des dysfonctionnements qui touchent un espace rural désiré mais dont les qualités et aménités urbaines ne sont pas mises en valeurs. Quant à l'espace ouvert qu'il pourrait représenter aux alentours et la multifonctionnalité qu'il pourrait porter (espaces cultivés, collines et bastions du massif du Coiron...), ils sont perdus pour des appropriations particulières des sols. L'espace public y est totalement ignoré et n'est plus présent que par la route de desserte. Y circuler sans être du quartier vous vaudra des regards insistants. Au bout d'une voie bien asphaltée se tient un petit giratoire tout dimensionné pour le camion poubelle et au milieu duquel pousse chichement un cyprès bien encerclé de béton. Les barrières sont l'expression de chaque propriété : une, verte, une blanche, une grise respectant pourtant scrupuleusement les prescriptions du règlement de PLU. Les maisons aux standards variables selon les moyens et la taille des ménages arborent des pastiches décomplexés de styles architecturaux pseudo-classiques et un espace dégagé pour y accueillir une, deux, voire trois automobiles. Ces fameux standards architecturaux opèrent un lien soigneusement sélectionné avec l'espace public. Visibles et même ostentatoires, ces bâtisses se veulent une vitrine d'un niveau de vie et d'un modèle suburbain mais...en campagne. Le garage simple ou double, la loggia, en sont autant d'expressions. Outre ces caractéristiques, aucun dégagement, aucun sous-espace ne tient véritablement lieu d'espace partagé. Ni le tracé viaire, ni l'organisation et l'implantation des maisons ne crée de tissu et ne ménage d'espace public à proprement parler. On peut se prononcer de manière objective sur la légitimité d'un tel projet. Quelle est sa lisibilité dans une localité qui offre certes, une disponibilité foncière mais aussi un potentiel tout aussi important en terme de diversité et de lien au grand paysage? Quelles résonances des particularités locales dans un choix d'extension urbaine sans greffe véritable sur le bourg-centre ? Les tissus traditionnel offre malgré la contrainte morphologique, des opportunité en termes de réhabilitation.

Les formes de ce lotissement prennent des traits tout à fait typiques d'un vocabulaire périurbain...à la campagne.
T.Gerber, 2014

Dans le cas de ce lotissement, la destination initiale des constructions et du dessin urbain ne souffrira pas de modification. On n'en fera certainement jamais autre chose qu'une zone résidentielle: c'est l'urbanité pas en tant que caractère urbain-citadin mais en tant que tissu construit et social qui manque.

B_3.Le métissage, une solution pour l'espace public ?

En Ardèche, nombre de villages semblent bénéficier de cette image discutée plus haut. Les villages du sud du département notamment dénotent d'un goût prononcé non seulement d'un public touriste mais également d'une sphère habitante en quête d'un cadre de vie d'une qualité supérieure. L'un des points positifs de cet engouement conduit par exemple à un relativement bon état d'entretien des villages et petites urbanités en tant que trame urbaine et architecturale. Pour autant que que l'on puisse dire, les externalités d'une muséification des espaces publics des villes et villages sont nombreuses et ne sont pas si profitables que ce que nous en disent les principaux défenseurs. Mise sous cloche, départ des jeunes natifs, résidentialisation, repli « communautaire », perte des usages spontanés sont autant de répercussions d'un système économique qui s'accommode et se nourrit de telles configurations. La contribution de l'espace public au « fonctionnement général des villes »[19] (cela vaut pour toute urbanité, ville ou village) est alors biaisée par ce trait spécifique à nos société occidentale. Les urbanités dans toute leur diversité sont un système humain, social et pour lequel l'espace public se présente comme une aire de cohabitation que le nos modes de production sont prêts à sacrifier pour l'urgence de prodiguer un logement individuel à tout demandeur.

Aussi, dans toute la diversité que recouvrent les demandes habitantes ou non, urbaines ou non, usagères temporaires ou permanentes, semble-t-il judicieux de donner moyen à des entre deux de s'exprimer. Si l'on peut objectivement critiquer des modes opératoires excluant l'espace public de sa pensée et créant les conditions de l'entre-soi avant celle du vivre ensemble pourtant invoqué de manière récurrente, c'est que ce lieu d'intersubjectivité est nécessaire. Ce n'est pas une éventualité ou un détail à régler dans un projet, c'est sa source de légitimité. En cela, les autorités décisionnaires, (collectivités, élus, puissance publique en générale) se voient incomber la responsabilité de faire valoir ce droit à l'espace public en tant que droit d'accès à la société.

Comment continuer à produire en milieu campagnard sans tomber ni dans une standardisation qui aseptise tous les espaces publics en les traitant de manière clinique, ni dans un pastiche qui spécule sur des valeurs pseudo historiques? La solution arrangeante serait de proposer des compromis. Le métissage comme nous l'entendons n'est pas à proprement parler un compromis, c'est davantage une méthode et pas un entre-deux par défaut. Quitte à intervenir sur les territoires ruraux anciens et très en lien avec

19 J.JACOBS, Déclin et survie des grandes villes américaines, Random House, 1961 (trad fr Mardaga, 1995)

les paysages, autant assumer le caractère contemporain. On souhaite, en ville montrer les caractères métropolitains super-modernes et camper sur de vieilles représentation à la campagne. Or, les productions contemporaines devraient s'extraire de ces représentations ségrégées pour assumer le caractère des lieux avant tout. Il s'agit plus de proposer des inventions, des productions et projets uniques que de mixer à tout prix. Nous parlons d'hybride pour les nouvelles formes d'habitat qui combinent les prérogatives du développement durable avec les exigence d'un public désireux d'un habitat campagnard. Pourtant, cette hybridation ne touche que rarement les projets urbains d'espace public.

En Ardèche, plusieurs espaces publics dénotent de cette logique de brassage de fond et pas uniquement de style. On notera donc la promenade de l'Eyrieux, qui ré-exploite un chemin de fer désaffecté ou encore les belvédères qui ponctuent la route touristique des gorges de l'Ardèche comme des projets mêlant l'attrait de paysages séculaires avec les techniques actuelles, affirmant alors l'intervention en lien avec le génie du lieu.

L'aménagement de belvédères sur la route des gorges de l'Ardèche ou de l'espace en lieu avec la bibliothèque de Saint Cyr font montre de ce métissage.
CAUE 07, 2013

B_4.Boulieu les Annonay, campagne de ville et projet de centre bourg

Aujourd'hui, les formes que revêt ce droit à l'espace public sont un reflet des volontés politiques et civiles et aboutissent à ce que nous pouvons bien appeler des hybrides ou des métissages et qui traduisent combien les mondes urbains et campagnards se sont interceptés. Des ambiances urbaines de divers types que l'on n'aurait pas osé mêler se trouve aujourd'hui mise en regard et protège les projets sur l'espace rural de tomber dans les abimes du pastiche néo-traditionnel.

A titre d'exemple, le village de Boulieu les Annonay montre assez bien cette hybridation des genres. Village d'environ 2000 habitants, cette localité fait état d'un tracé relativement urbain avec une trame urbaine resserrée, beaucoup de maisons mitoyennes formant des rues compactes et étroites. Bien que rural à l'origine, ce village fait montre de caractéristique d'un tissus urbain dense et s'organise comme un très petite ville. La proximité avec le centre urbain d'Annonay, la plus grande ville du département en fait certainement un lieu d'habitation prisé d'une population urbaine déclinante au profit de cette typologie d'espace. Comme dans beaucoup de cas similaires, les extensions urbaines du bourg originel s'inscrivent en complète contradiction avec les modes d'urbanisation traditionnels en privilégiant l'implantation de maintes maisons individuelles sans cohérence particulière dans les secteurs nord de la commune. Le réseau viaire et la matérialité des rues donnée par le bâti mettent en scène un ensemble plutôt

riche et une composition de formes urbaines organiques pour ce qui concerne le centre-bourg. Cependant, les enjeux sont grands dès lors que cette commune devient ou peut devenir un pôle rural attractif pour une population fuyant la ville et pour des activités économiques et entrepreneuriales souhaitant se localiser à distance convenable du centre Annonéen. Eu égard au développement sans retenue des zones d'activité, -une typologie désormais décriée- dans les communes alentours, notamment Davézieux, il parait tout à fait légitime de chercher à gérer et encadrer le développement de tout type auquel ce territoire pourrait être sujet. Aussi, le pays Ardèche verte avec pour organe opérationnel le syndicat mixte Ardèche verte a-t-il souhaité mettre le CAUE à contribution afin de préciser et d'enrichir le contenu de l'appel à projets mis en route sur son périmètre. Celui-ci contenait comme grande orientation, de maintenir l'attractivité des bourgs ruraux périphériques à Annonay sous la forme d'un développement de projets exemplaires. Ainsi Boulieu-les-Annonay a fait partie de la sélection du jury des villages ruraux avec Saint Cyr, Mars et Plats. Le CAUE de l'Ardèche est intervenu postérieurement et plus précisément dans une mission d'accompagnement sur la requalification de la place des Ursulines, un des espaces publics centraux de la commune. Une place d'importance de par sa taille mais aussi de par sa fonction principale qui est d'accueillir le marché local, que l'on sait très important dans des communes de cette dimension en ce qu'ils sont de vrais moment de rencontre sur l'espace partagé. Au sens propre du terme cet espace fait

La halle contemporaine et le rapport à la trame urbaine environnante, une rencontre ambitieuse entre tradition et modernité, sujet d'une controverse aujourd'hui.
CAUE 07, 2013

place au milieu d'un tissu serré et occupe donc symboliquement et dans les fonctions données à l'espace un poste « central » ou du moins pivot social de frictions (positives ou négatives entre les individus). Si ici, cette typologie de sous-territoire rural -branché directement au plus large territoire de l'aire d'influence urbaine annonéenne- ne joue pas de ce clivage agricole/non-agricole, sa teneur résidentielle possible due à sa position représente un risque de perte de vitesse de l'espace partagé. Nous parlions du vidage des usages par des choix parfois éminemment politiques ou des stratégies commerciales en milieu urbain et dans une autre mesure des demandes enthousiastes de nature et d'ouverture des espaces ruraux. La commune dont nous traitons pourrait bien être un bel entre deux. A cette image, les espaces publics et les fonctions qu'ils admettent selon cette morphologie et cette qualité du lieu se trouve être un métissage entre plusieurs « modèles » territoriaux. Pointe d'orgue manifeste de ces transformations de l'espace rural, les contours que prennent physiquement les espaces publics sont le reflet de ces nouvelles fonctions ou plutôt des nouveaux défis attribués à l'espace commun. Ici à Boulieu, une halle couverte recevant le marché dévoile un vocabulaire architectural quasiment urbain pour dialoguer avec une urbanité rurale, du moins, villageoise. Hautement contemporain, ce choix dont procède la démarche d'appel à projets se veut être une manière engageante non pas nécessairement de planifier mais de projeter les bourgs ruraux au- delà des définitions traditionnellement rattachées au monde rural. Peut-on y voir une manière de relativiser le clivage rural-urbain? Certainement; et c'est également une preuve de la qualité que peut revêtir la volonté de mettre en question et donc en projet l'espace rural et dans sa partie en prise avec les centres urbains. La réussite d'un tel projet n'est pas tant de fournir des territoires prisonniers d'un compromis mou entre la ville et la campagne mais bien de prodiguer à chaque localité un semblant de la qualité qu'il porte dans cet esprit du lieu. Quitte parfois à bousculer les esprits et les conceptions datées, le projet sur l'espace public rural peut porter ce renouvellement des usages et des rapports à des territoires pétris par de ces liens à la ville et à une mobilité d'un nouveau type. En l'occurrence à Boulieu, la forme ancienne de la halle de marché, renouvelée à travers une forme contemporaine, plus épurée, moins ouvragée, rime avec avec le jardin des ursulines, lui aussi reflet de l'espace d'un temps passé. Les couches de ce « temps consolidé »[20] se lisent dans l'œuvre urbaine collective que constitue toute urbanité. En somme, outre l'édification de cette halle symbolique se répercute un mouvement d'ensemble sur l'espace public. La manière de se représenter l'espace de cette place s'en trouve affectée, les formes urbaines en sont bousculées et c'est peut être ce qui nous intéresse ici. Le dialogue avec les formes héritées, s'il n'est pas toujours évident, assume au moins le caractère contemporain des nouvelles réalisations. Reste à voir comment des équipements comme celui-ci et qui tiennent lieu d'espace public, sont réceptionnés par la populations habitante et usagère.

20 *Expression empruntée à Marcel Roncayolo*

B_5.Tournon sur Rhône, le site ITDT et la nature urbaine

D'une autre nature, la ville contemporaine s'invente et vit désormais à travers l'expérience de projets urbains ambitieux. Nécessaire remaniement des paradigmes, impératifs environnementaux, préceptes législatifs plus ou moins contraignants, nul projet urbain n'échappe à ce phénomène -de mode- qui impacte tout l'appareil productif européen. Parmi ces prescriptions, l'un des champs d'intervention urbaine en vogue réside dans le faire la ville sur la ville, et notamment dans le territoire en déshérence des friches. Aubaines foncières et politiques, ces lieux en potentielle reconversion sont des leviers d'actions d'envergure pour les collectivités et notons-le, également pour les acteurs privés de l'investissement, de l'immobilier et activités connexes. Gisement foncier aux portes des villes ou encore, passé industrieux et enjeu de mémoire collective, les industries désaffectées sont porteuses de sens et d'opportunités pour les territoires, parfois même la promesse d'un mandat. Toujours est-il que les pays d'Europe et plus particulièrement les municipalités se positionnent sur le devenir des aires industrielles endormies qui ponctuent l'espace habité parfois en compliquant considérablement la planification locale et territoriale.

La municipalité de Tournon-sur-Rhône, sous-préfecture de l'Ardèche observe une place de choix sur le territoire. Sur le cours du Rhône, formant une urbanité « transfrontalière » avec la ville homogue drômoise de Tain-l'Hermitage, cette petite ville de dix mille habitants souhaite dès à présent mettre en valeur l'un de ces morceaux de ville caractéristiques. Nous quittons un instant les représentations des l'espace public en milieu rural pour voir comment les idéaux campagnard et de nature présente comme cadre de vie fait son entré dans des projet proprement urbain. La confluence des deux fleuves (Le Doux et le Rhône) est occupée depuis le XIXème siècle par une une activité industrielle ayant assis le dynamisme de Tournon dans l'histoire. L'impression sur textile était donc l'une des activités réputées du secteur à travers ce complexe industriel ITDT(Industrie Textile de Tournon). Ainsi, ITDT a vu entre autres passer les rouleaux qui portèrent les célèbres toiles de Jouy ayant équipé les établissements les plus luxueux en tapisseries et autres tissus d'ameublement et voilages. Le passé plutôt glorieux rattaché au succès -malgré une fin malheureuse- d'une industrie locale marque la localité de cette volonté de mettre en valeur un passé, une histoire au travers d'un projet de renouvellement urbain. Aujourd'hui, après l'échec de la société montée en SCOP, le site est désaffecté et se trouve être un poids autant qu'une opportunité pour la collectivité. Porté à un niveau communautaire, le renouvellement de ce morceau de ville est un projet phare du territoire de la vallée du Rhône, Tournon étant une ville relativement attractive et dynamique. Très vite après la fermeture et la mise en liquidation, la municipalité modifie les règles portant sur ce secteur et l'identifie comme un enjeu urbain d'importance.

Se préfigure alors l'ambition de produire un éco-quartier sur site en renouvellement,

La dimension architecturale est prégnante sur ce site et guide les choix en matière de mise en valeur,
CAUE 07, 2013

une thématique d'actualité et tout à fait symbolique des modes de faire actuels. En situation de confluence et aux portes de la ville centre, le site est pour une grande partie impacté par une omniprésence d'une végétation de ripisylve caractéristique et qui regagne les anciennes lagunes de rejet des eaux nécessaires au fonctionnement de l'usine. Le lien fort avec les grandes caractéristiques paysagères environnantes est évident sur toute la partie arrière du site bien que complètement dissimulée actuellement par un imposant front de rue aveugle. Les bâtiments qui forment l'ensemble des installations font état d'une variété importante dans les architectures et les surfaces, témoins des époques successives de fonctionnement du site et des avancements techniques constructives qui l'ont marqué. Néanmoins les structures plus ou moins intéressantes ne révèlent pas toutes l'intérêt ou la possibilité de sauvegarde et de changement de destinations. Toujours est-il que ce site s'apprête à faire place en conservant des traces de ce passé à un quartier plus urbain et accueillant plusieurs dizaines de logement. Le CAUE a accompagné la municipalité et la communauté de communes dans l'identification et la formulation des enjeux à travers un cahier des charges qui guidera les commanditaires dans le recrutement d'une maitrise d'œuvre pour une mission d'assistance à maitrise d'ouvrage. A ce moment, les travaux de démolition et déconstruction sont sur le point de commencer, tandis que le choix de l'assistance à maitrise d'ouvrage vient de s'arrêter. Le groupement retenu se spécialise dans les reconversions de friches et semble posséder une maitrise particulièrement fine des éléments (de montage, de programmation, et environnementaux) à avoir en tête pour projeter de cette manière sur un site en déshérence.

La teneur du projet qui se fait jour est particulière et donne à voir des

Vue de l'arrière du site, la chaufferie, un des éléments bâtis conservés sera un signal pour le nouveu quartier T.Gerber, 2014

représentations de la ville, de la nature et dans une certaine mesure, de la campagne lourdement impactées par cette thématique industrielle. Outre les problématiques inhérentes aux pollutions du site et donc à la contrainte qu'elles représentent, se dévoile un visage particulier des manifestations de la nature en ville et aux alentours, dans les communes limitrophes, de la ville en nature. Les abords de la ville de Tournon et sa pénétrante ouest, l'avenue de Lyon sont caractérisés par une morphologie de non-ville, mêlant urbanisme commercial et habitat dispersé. Le quartier à venir se positionne en limite de cette urbanisation et pourrait jouer le contrepoint de ces aspects peu qualitatifs. Le dialogue avec un grand paysage travaillé par les vignobles, la présence en arrière plan d'un relief très vert et forestier se retrouve au sein d'un site qui participerait de sa mise en valeur. Les prescriptions des documents d'urbanisme communaux et supra-communaux imposent une densité donc un nombre de logements à l'hectare et par là même, une morphologie qui n'a rien de rural. Il n'en reste pas moins que cette sur représentation des éléments naturels revêt un charme et une attractivité propre aux communes rurales alentours. Si l'on pense au programme qui verra le jour sur site, on peut très bien s'imaginer la mise en valeur d'un cadre de vie très paysager alors même que l'on se trouve en milieu pollué. De fait, la typologie de logement et la programmation urbaine qui semblent être la clé du succès et de la légitimité d'un morceau de ville aura certainement à jouer sur cette dimension « naturelle ». L'accès de l'espace public du site non seulement au riverain mais aussi au promeneur et autre usager est un enjeu pour la bonne réception de ce quartier. On retrouve alors en milieu urbain très particulier, des thématiques d'espace public qui touchent en ce moment les bourgs ruraux avec cette question de l'accès à tous de l'espace dit naturel. Bien que la problématique soit ici proprement urbaine et dénote d'un caractère industriel très rattaché aux villes (comme lieu de production, de travail...) on voit bien comme la question de la naturalité et de l'accès de cette nature à tous tisse un lien entre ville et campagne. D'abord en termes d'ambiance urbaine qui peut se charger d'une allure et une atmosphère « campagnarde » et en matière d'usage avec ce lien intrinsèque à la qualité de vie, avec en fer de lance la qualité dite naturelle du cadre dans lequel évolue un habitant quotidiennement. Profane et scientifique à la fois, cette constatation nous mène non pas à contempler un mélange flou des limites de la ville dans un succédané de campagne mais plutôt à pousser plus loin les méthodes de production urbaine -et de surcroit en renouvellement urbain- à atteindre une qualité qui les rende désirables. Par l'emploi du terme « profane », nous pouvons entendre non pas ignorant mais plutôt sensible: ce que perçoit un usager lambda, ce qu'il interprète de manière instinctive, à l'usage des espaces qu'il parcourt sans l'analyser scientifiquement est une ressource que le projet doit capter.

Comme nous l'avons ébauché avant,

Lien fort aux éléments paysagers qui structurent l'arrière-plan du site. Ripisylve et lagunes se profilent comme toile de font d'un projet d'espace public,
T.Gerber, 2014

la sensibilité, et plus encore, les sens, notre perception sont un des facteurs par lesquels nous qualifions une campagne, une ville, un bourg, un village, un quartier,...autant de mots qui perdent leurs contours physiques précis et se chargent d'une « émotion », un sentiment que l'on éprouve au contact de tel ou tel endroit. Ce que Nordberg-Schulz a baptisé le génie du lieu c'est alors cette matière à saisir lors de l'intervention sur les territoires et qui, lorsque l'on parle d'espace public est le trait d'union entre ville et campagne, entre urbanité, nature et aménités publiques.

Proposition pour la requalification du front de rue sur l'avenue de Lyon, en lisière du projet. Inclusion de nature en ville par un traitement paysager et une rédiction de la chaussée
T.Gerber, 2014

Perspectives préfigurant l'aménagement du site. La générosité des espaces dégagés permet une intervention de taille sur l'espace public du quartier et son attarctivité à l'échelle urbaine.
CAUE 07, A. Raphaneau, 2014

C_Espace public renouvelé: défi pour le « projet urbain rural »

Sur ce registre sensible, que peut-on affirmer des critères qui définissent la ville et la nature? Les centres urbains se renaturent? Il semble que oui, nous assistons à une émergence de la qualité urbaine naturelle dans les projets urbains attestée par une arrivée sur scène des paysagistes en tant que mandataire pour de la maitrise d'œuvre urbaine.[21] De la même manière, ce regain d'intérêt pour une nature revisitée, non plus nécessairement ressource mais bien comme cadre de vie et de loisir témoigne de ce goût pour les espaces dits ruraux ou même périurbains à teneur campagnarde. Ainsi, l'espace public dans sa façon d'être vécu s'en trouve renouvelé, augmenté. Le terme est pour autant discutable eu égard parfois à la réduction en espace des lieux d'usages publics ou à leur standardisation formelle. Moyennant quoi, l'inflation des usages et leur multiplicité traduit dans notre cas, une augmentation potentielle du volume des espaces publics. Le tout est de lui donner place...

21 M. DESVIGNES La nature aménagiste in -M3 société urbaine et action publique n°2, 2012

Image de référence de l'agence HDZ, réhabilitation du parc du haut fourneau 4 à Uckange, la nature guide le plan.

C_1.L'étalement urbain retournement sur la question des espaces publics?

Si Desvignes nous pose la question de savoir comment prévoir l'étalement urbain eu égard aux pratiques mouvantes de citadins, de rurbains c'est bien pour aborder le sujet des usages de la campagnes. Si l'extension des villes dans des formes diffuses se poursuit, qui serait usager de ces aménités naturelles et où irions-nous les trouver? Quelle légitimité aurait la question de nature en ville si tout le monde possède son bout de nature personnelle? L'étude d'autres schémas morphologiques en milieu urbain peut renseigner cette question. Les quartiers proches du centre de Bruxelles en Belgique, montrent une profusion de petits espaces privés jardinés en milieu urbain dense et qui confère une valeur ajoutée non pas qu'à la cellule de logement mais à l'ambiance urbaine. Cette nature privée au pas de sa porte, les habitants y tiennent et la maitrisent complétement. L'abondance par ailleurs de puits de nature de très grande dimensions est remarquable. Pour autant, on ne peut pas parler de mésusages des espace publics à l'échelle de ces quartiers tant il sont d'un autre type. Plus généreux, plus arborés, plus paysagés encore et parfois spectaculaires, les espaces publics urbains de nature sont très fréquentés et comme pour nos espaces publics ruraux, une scène de choix pour des évènement culturels.

Par ailleurs, l'invention de lieux et de territoires sans réel rapport aux centres et liés entre eux uniquement grâce à la voiture nous interroge sur leur absence d'espace commun. Mettre en regard ces deux observations

parait peu engageant pour l'avenir. D'autant plus que nous sommes dans l'incapacité de prévoir avec quelle rapidité les usages changent et comment les habitudes et les images que nous véhiculons se modifient. Pour l'heure, la campagne se trouve encensée par l'opinion publique comme lieu de toutes les vertus permettant de renouer avec notre terre (sans pour autant la respecter) et de s'extraire des valeurs urbaines négatives. Demain, cette représentation pourrait bien changer ou au moins sa positivité excessive se ternir.

C_2.Espace et politique publics

Prendre en compte ce soi-disant inévitable étalement urbain en lui donnant une forme adéquate n'est pas satisfaisant. Et dans cette réflexion la question de la qualité de l'espace public est centrale: elle détermine physiquement et socialement le succès des créations ou des restructurations des territoires en permettant ces fameux usages si diversifiés aujourd'hui. Une diversité qui complique notre manière de projeter le rural. La dichotomie elle aussi renouvelée entre public et privé qui opère en milieu rural oblige à tenir l'espace partagé à distance respectable de la propriété. Et pourtant, nous voyons bien les tourments dans lesquels nous jettent ces lieux qui n'ont justement pas d'espace à partager. Il y est question de légitimité sociale (partage du territoire et arène des rencontres), de politique (impulsion garantissant la pérennité des espaces communs), voire de « santé publique » (contre le repli et l'entre-soi, l'espace public comme plaque tournante des usages et des rencontres). En effet, la littérature ne manque pas de questionner ces liens entre les évolutions culturelles, la gouvernance locale (local leadership) et l'espace public dans des territoires ruraux. Faure et Smith aborde par exemple ce champ sous le jour des cultures politiques et leur adéquation avec les évolutions des manifestations culturelles prenant place dans l'espace public. Il y est aussi question d'adaptation ou de désuétude des espaces publics (y compris des équipements publics, que nous n'abordons que très peu ici) par rapport aux évènement culturels pour saisir la « pluralité des modèles de développement territorial ». Complexe d'abord, il en résulte une impossibilité de produire un discours pertinent sur ce lien à la production des espaces publics ruraux. Par opposition à un ré-habillage formel des infrastructures et espaces publics dits obsolètes et « non-valents »[22], les auteurs nous enseignent la pertinence d'un discours orientés sur l'animation. C'est bien ce qui précipite notre réflexion: l'animation en tant qu'âme de la vie publique et qui trouve son canevas sur l'espace partagé comme trait forçant à penser le renouvellement de ce support. Ainsi, l'animation culturelle et festive devient un levier d'action et de prise en compte de l'espace public pour la sphère politique communale. Par ailleurs, l'un des effets de la montée en puissance de la société civile dans les choix de l'espace public en tant que gouvernance locale force le pouvoir politique local à réévaluer le rôle « paternaliste » d'un maire et de ses proches adjoints.

22 *A. FAURE, A.SMITH Espace rural, politiques publiques et cultures politiques, Ruralia, en ligne, 1998.*

C_3.Saint Jean de Muzols, place à l'animation

Plusieurs exemples nous traversent en Ardèche et permettent de voire combien soit l'espace public est parfois inadéquat, soit combien la population usagère s'accommode de ces inadéquations par une action d'animation et régénère l'usage, la présence, la foule sur l'espace partagé. L'exemple de la commune de Saint Jean de Muzols, adjacente à celle de Tournon sur Rhône, offre à voir une configuration tout à fait particulière. Aux portes de la sous-préfecture, s'étend une zone d'activité assez conséquente et qui borde la rivière du Doux. S'ensuit un bon nombre de lotissements et zone d'habitat disparate avant de tomber sur une rue centrale unique et autour de laquelle se déploie le peu du tissu ancien restant. Commerces et quelques édifices symbolique comme l'église la bordent et nous font reconnaitre le centre bourg. La rue principale, est donc très passante et n'offre pas d'espace public qui puisse se greffer au réseau viaire. Au pied de l'église s'étendent deux places de taille: un grand champ de mars appelé « place du marché » et un ensemble de sous-espaces publics (terrain de boules, petites pelouses et grand stationnement en stabilisé). Le clivage entre la rue assez intense et la largesse des espaces « vides » aux alentours fait apparaitre un flou. Par ailleurs, autour de la place du marché, bien peu d'édifices lui confèrent une matérialité. La façade n'a pas ce rôle de matériau de la rue à l'image du bâtiment de la mairie, arborant une architecture contemporaine et une implantation en marge de la place libre centrale. Symboliquement, ces lieux sont rattachés à une idée de centralité grâce à l'église qui pourtant opère une fracture dans la lisibilité du réseau d'espaces publics extérieurs. Les parties de la commune se situant sur les coteaux ont des caractéristiques encore rurales avec une présence affirmée de parcelles cultivées, majoritairement des vignes. L'existence de ces espaces partagés au piémont des reliefs conforte son rôle d'usage central. Lors d'un entretien réunissant le maire et ses adjoints avec le CAUE autour de la question d'une Orientation d'aménagement figurant au PLU, il a été possible de nous rendre compte de l'importance de ces places dans la vie locale. Les propositions d'aménagement et de composition faites par le bureau d'études mandataire sur un secteur à urbaniser (concerné par cette OAP) semblaient déconcerter l'équipe municipale. Jugée peu pertinente, la composition du quartier faisant montre d'un caractère urbain et d'une organistion fonctionnaliste des espaces publics. Aucune importance ne semblait transparaitre de la rue comme étant un espace public fort. A tout le mieux, se dessinait une promenade périphérique au quartier. Les élus ont alors pris position en affirmant justement le rôle et les succès des espaces publics centraux lors de certains évènements. Le maire évoque la fermeture à la circulation occasionnelle d'une des rues conduisant aux places publiques centrales pour appuyer le succès de ces temporalités par une fréquentation, des usages libres et un retour positif de la population. Effectivement, lors d'évènement précis, la foule envahit l'espace libre et le voila qui vit. La nuit, poursuit le maire, des gens y reste, des jeunes, et tout se passe bien alors

que nous sommes dans un canevas urbain dense. Ces mésusages (des usages détournés) sont encore en voie d'affirmation et trouve par tâtonnement manière de s'imposer entre forme, aval politique des élus et informalité des usages, pas nécessairement incompatible avec l'ordre public et l'intérêt général.

Fermeture exceptionnelle de l'une des rues menant à la place du marché et récupération de l'espace par l'usager piéton à l'occasion d'une fête de village. Saint Jean de Muzols, Ardèche
T. Gerber, 2014.

C_4.La Chabriole à Saint Michel de Chabrillanoux, l'espace public multifonction

Le cas comparable du festival de la Chabriole à Saint Michel de Chabrillanoux est tout aussi évocateur de ces usages nouveaux. Ce festival prend place publique le temps d'une fin de semaine, au mois de juillet. Chaque année depuis bientôt quarante ans, le village aux formes traditionnelles prend occasionnellement des proportions. Déjà évoqué succinctement, cet évènement est représentatif des nouveaux usages qui impactent l'espace public et de la manière de faire dialoguer des formes d'espaces publics anciennes avec des volontés contemporaines, expression encore une fois des métissage possibles. C'est donc pour le cadre autant que pour le contenu que l'évènement se crée sur l'espace public. Plus qu'un simple concert, c'est un ensemble de petites manifestations qui réinvestissent un espace public moins usité le reste du temps. La diversité des évènements contenus dans le terme de festival amène un large spectre de publics à se côtoyer. L'aspect estival et extérieur draine une foule à s'emparer de l'espace partagé dans des temps conviviaux et le village est envahi de non-riverains en attente de moments d'échange. Sans tomber dans des travers positivistes, les temps occasionnels de rencontres sortent le village de sa torpeur. Par ailleurs, il faut souligner que la vie à plusieurs vitesses de cette commune est déjà ancienne. Sa destination d'accueil de colonie de vacances depuis plusieurs décennies lui confère une « tradition » déjà ancrée de vie à un rythme estival tout à fait contrastant du reste de l'année. Encore rural dans son acception originelle, c'est à dire agricole, cette localité vit un temps tout autre sur la durée de cette mise en festival

de l'espace villageois. Faut-il également souligner le travail accompli sur l'espace public physique, sujet de transformation très contemporaine et que nous approfondirons par la suite. En effet, la place centrale du village, traversée du bourg, longtemps envahie par la fonction de parking pour les habitations qui la bordent s'est vu remaniée au terme d'un processus de concertation avec la population. Les formes que prennent ces transformations admettent le caractère d'usage public et non-agricole, non-privatif à des fins de stationnement de véhicules, en s'ouvrant justement aux usages temporaires, dont celui de l'accueil de touristes, notamment à travers la mise en place d'un mobilier urbain que nous verrons plus après. Cette démarche engage au delà des transformations physiques des contours de l'espace public, une prise en compte de cette ouverture des espaces villageois à des demandes extérieures et participe à tisser le réseau à une très grande échelle de la mise en accessibilité du territoire, en l'occurrence du territoire rural et des aménités campagnardes et naturelles.

En filigrane de ce renouveau qui touchent les territoires ruraux de surcroit lorsque l'on parle des rapports publics-privés, s'inscrit en effet l'émergence d'une mise en connexion des espaces ruraux et d'une toile très large d'un espace public général, une super-aménité, participant de l'habitabilité « planétaire ». Il est alors temps de voir comment devant le renouvellement des pratiques, nous avons également en charge de régénérer nos modes de faire et d'inventer la ville.

Place centrale de Saint Michel de Chabrillanoux, en tension entre son passé et ses usages contemporain au sein d'une démarche de concertation
CAUE 07, 2013

C_5 La ville sensible

Dans ce jeu qui touche aux liens entre la ville et la campagne au sein d'un processus bicéphale, émerge un concept qui influe grandement sur le territoire. La « sensorialité » recherchée par la société civile, promue par la « demande habitante » est une des constituantes les plus prégnantes et révélatrices de ce qui opère sur les territoires. Hybridation soigneusement placée comme quête d'un mandat ou entre-deux cumulant

tous les avantages jalousement défendus par un "*happy few*", le mélange réussi entre la ville et la campagne en tant qu'elle peut être nature et habitat naturel (même au sens biologique du terme) est un objet de désir irrépréhensible. Ce qu'il faut bien voir c'est peut-être à quel point l'espace public en tant qu'il est en même temps objet et cadre du politique et aussi place commune investie par la société qu'il porte se révèle être un levier pour actionner ce défi d'entrelacs soigné et mesuré des villes et des campagnes.

A une nuance prêt (et c'est peut-être ce qui distingue les villes centre du reste du territoire) c'est bien que les villes sont à l'heure actuelle le théâtre d'évolution complètement diverses des statuts de l'espace public: la renégociation complexe qui opère en ville entre espace public et privé complique considérablement la lecture et créer justement des typologies d'espaces complètement nouvelles, hors sols ou à mi-chemin dedans-dehors. Les comportements et les attitudes induits par rapports à ces cadres sont par essence plus diversifiés, nuancés et donc plus riches de « situations ». Il y a un distinguo non négligeable entre l'espace public et l'espace non-privé. Sous une apparente banalité se dissimule tout de même un autre type d'hybridation que l'on vit de manière décomplexée, et que les pays traditionnellement libéraux semblent avoir toujours cultivé. Cette porosité des limites public-privé en milieu urbain, si elle passe pour donner une pluralité de situations et donc de satisfactions à des usages de plus en plus variés, aux manières d'éprouver les lieux de plus en plus personnelles, elle semble encore trouver son pendant inverse dans une campagne qui en incarne justement l'antithèse. Effectivement, la recherche d'une campagne qui simplifie ce rapport au domaine public, en apparence, crée des formes et des modalités d'espaces partagés plus conventionnels encore aujourd'hui. Peut-on y voir une crainte pour une majorité de la population de voir se perdre dans des contours mal définis les intérêt particuliers? La ville centre en ce qu'elle arbore des entre-deux et des limites moins évidentes à la propriété créerait des incertitudes inconfortables.

Paysage visible depuis le bourg médiéval de Saint Vincent de Barrès, image d'une campagne encore pétrie par un fonctionnement agricole. Quel élément joue le rôle de l'espace public: voies, champs, petits hameaux épars?
T. Gerber, 2014

Lorsque l'on parle de sensorialité et de ville sensible, de production de la campagne et la ville de manière autpoïétique, c'est bien la faculté cognitive et la représentation mentale que l'on s'en fait qui fait s'auto-réaliser ces configurations souhaitées. Les travaux de Lynch sur l'"imagibilité" des lieux, ce caractère à se les représenter mentalement en s'extrayant de la pure réalité, en attestent. Autrement dit, n'est pas plus campagne que ce que nous désirons en tant que tel, n'est pas plus urbaine que la ville que nous voulons vivre parce que l'une comme l'autre se réalisent au moment ou on en parle et sont de toute évidence étroitement liées. Tissus vivants, les milieux urbains comme ruraux ne sont pas qu'une somme d'actions techniques et de projections politiques, bien que celles-ci s'imposent parfois aux citoyens. Pas seulement par le projet « conventionnel » mais aussi par les choix non institutionnels et individuels que font les « agrégats d'acteurs ». (choix résidentiel, d'appartenances, choix encore d'agrégation des acteurs entre eux de manière spontanée ou non...). De fait, l'espace public serait une sorte de négociation entre le public et le privé pour « donner espace à des usages » et dont les collectivités (entendre par là la puissance publique dans sa globalité) veilleraient à l'intérêt général.

Sur la commune de Saint Mélany, le sentier des Lauzes et le travail mené avec le CAUE 07 "emporter le site"mettent en évidence le caractère sensible et la perception des lieux et donnent à voire l'épaisseur de ce que signifie le paysage naturel ou construit

Les couches successives d'intervention sur l'espace public du bourg mettent en scène les qualités sensibles du paysage environnant, urbain ou naturel. Cruas, Ardèche.
T. Gerber, 2014

3_construire l'espace public rural, vers un projet négocié? ////////////////////////////

Espace public panoramique revisité à Saint Vincent de Barres, Ardèche
T. Gerber, 2014.

Tentative d'introduction d'un espace public fédérateur dans un projet de lotissement à Glun, Ardèche: CAUE 07, 2013.

« Projeter sur le territoire le lire, interpréter un paysage c'est une interrogation sur la société contemporaine. »[1]

Ce que nous dit Stéphanie David à travers cette déclaration c'est que contempler ce qui se réduit à n'être qu'une image d'Epinal recouvre toute la véracité d'un monde changeant et bien que l'on puisse le lire dans ses persistances, il est en fait le reflet de la fin d'une époque. Loin de vouloir alarmer, rendons-nous à l'évidence de la fin imminente ou du moins de la forte menace qui pèse sur un fonctionnement paysan en voie de disparition.

Entrer par cette porte pour parler du projet rural, du projet de territoire c'est en fait un prétexte pour analyser et faire preuve d'esprit critique sur tout un fonctionnement social et sociétal, un appareil productif qui par mondialisation et globalisation s'extrait de toute réalité terrestre pour s'emparer de quêtes qui dépassent de loin les intérêts généraux des populations. Après cela, et bien que nos villes soit tout autant le reflet de notre société qui se nourrit du gain et fait grand'messe de la consommation à tout crin, je m'inscrit en faux contre ceux qui diraient que l'espace rural n'est pas un sujet en soi. C'est à mon sens aussi faux que de le dissocier du fonctionnement des espaces urbains dont ils sont dépendants. D'ailleurs, on ne peut faire l'économie de parler des fonctionnements ruraux et urbains tant ils font désormais système et forment un ensemble de territoires, avec leurs « récurrences et leurs spécificités ».Il ne semble pas judicieux de dé-contextualiser à ce point ces champs qui partagent tant. Aussi évident que cela puisse paraitre, les milieux ruraux et urbains, bien que cultivant soigneusement une distance à notre ère ont néanmoins été dans des rapports de complémentarité notamment sur le ton de la production agricole, ont encore aujourd'hui un caractère de supplémentarité qui survit, et s'exprime dans toute sa complexité à travers les fonctions et rôles accordés ou refuser à l'aire publique.

1 S. DAVID, in X. GUILLOT (dir) Espace rural et projet spatial, ENSASE, 2010

Les milieux ruraux comme laboratoire

Pas aussi simple que de proclamer la campagne comme valeur ajoutée de la ville technologique et super-moderne, ces liens invoquent plus que jamais les questions du partage de l'espace dans un contexte de « sur-population » d'échelle mondiale. Par un autre biais, il semble tout aussi intelligent d'analyser ces territoires en reconnaissant leurs similitudes avec des situations urbaines et globales. A cela s'ajoute bien entendu les rapports dé-territorialisés que nous entretenons aux lieux. Vivre à un endroit pour son esthétique, travailler à un autre pour ses opportunités socio-économiques est devenu monnaie courante. Ce qui est sous tendu par ce constat est en premier lieu une inflation des mobilités, c'est à dire des capacités d'une manière générale à se mouvoir dans l'espace, sur fond d'une « motilité »; se rendre de plus en plus mobiles en s'affranchissant de la combinaison espace- temps comme nous l'avons connue jusqu'alors. Terme emprunté à la biologie et appliqué ici à l'étude sociologique des

Maquette réalisée par les étudiants participant au concours rural et dural en 2011,
CAUE 07, 2011

rapports aux temps et à la distance, il permet de voir à quel point les sociétés agissent et réagissent spontanément comme un corps vivant aux contraintes qui caractérisent leurs milieux de vie. Les « agilités »[2] qui voient alors jours traduisent toute la complexité que nous éprouvons à vivre et expérimenter le territoire vécu. De plus en plus élargi, de moins en moins contraint et obligé, ce cercle autrefois fermé s'éclate dans un usage décomplexé des moyens de déplacements. L'intérêt d'un travail qui s'inscrit en milieu rural sans faire l'apologie de l'omphalomanie ou de l'immobilisme est peut-être de redonner qualité à une vie locale tout en reconnaissant et en gérant les liens qui dépassent les localités et les unissent à un fonctionnement social global. Rationnaliser les déplacements sous-entend changer nos habitudes et sonne comme un sacrifice aux oreilles de tout un chacun. Recréer les conditions d'une vie locale de qualité ne signifiant pas vivre en ermite, il semble possible d'intervenir sur des leviers dont l'espace public procédant de l'habitabilité. Par ailleurs, et pour reprendre les travaux menés par l'école nationale supérieure d'architecture de Saint Etienne, le monde rural offre une possibilité accrue de rendre compte des modifications qui impactent nos modes de vie comme les mutations qui touchent au paysage et à l'espace d'une manière générale. De fait, les travaux d'étudiants ont toujours pour principal intérêt de mettre en scène la plus récente mouture des professionnels de l'espace à l'essai et d'être force de proposition en termes de prospective programmatique. Soulignons au passage la forme d'appel à projets ou de concours d'idée qui essaiment un peu partout sur les territoires et notamment ruraux. Le fort de ces méthodes est de faire intervenir dans le projet une quatrième sphère qui à mon sens n'est ni la sphère politique, ni celle des citoyens ni celle des professionnels mais bien à mi-chemin entre ces deux dernières. Les étudiants en tant que professionnels en gestation n'ont pas les barrières qui s'instaurent dans à l'entrée dans le monde réellement professionnel-au sens administratif du terme, disposent souvent d'une expertise naissante et que la jeune génération sait mettre au service de projections ambitieuses, parfois utopiques mais toujours ancrées dans un terreau fertile d'idées. Le CAUE de l'Ardèche a été partie prenante dans ce type de démarches au travers notamment du « concours d'idée rural et durable » qui en plus

2 Bruno MARZLOFF parle des agilités qui caractérisent les capacités des individus à choisir des parcours personnalisés des moyens de mobilités et des solutions adaptées à des schémas de vie de plus en plus personnels.

d'avoir été un mise à contribution de jeunes professionnels en devenir a aussi eu le fort d'être un événement et qui potentiellement, dans le cadre du déroulement d'un projet pourrait être agréablement reçu par une population. Par ailleurs les objectifs d'une telle organisation touchent bien-entendu au développement urbain des milieux ruraux et en ce sens aux formes urbaines envisageables pour de tels territoires. Faire intervenir des étudiants pas seulement en architecture mais aussi en urbanisme assied également le renouvellement des standards de pensées, surpassant les morphologies d'écoquartier

En définitive, il ne s'agit pas de cataloguer des manières innovantes de projeter sur les territoires mais plutôt de répertorier comment aller à leur rencontre, s'inscrire dans un processus de projet et non dans un procédé répété à l'envie. Cette nuance est d'importance puisqu'elle dénote de la particularité des lieux, et de l'importance d'inscrire un projet dans une réflexion globale, un long terme , donc un processus itératif plus qu'une méthode et un recul sur les particularités intrinsèques d'un lieu.

Atelier pédagogique, "emporter le site" sur le sentiers des lauzes, aux alentours de Saint Mélany, Ardèche CAUE 07, 2012

A_Projeter le territoire sans le bousculer

Ce qui est remarquable et nous le verrons plus encore dans les années à venir, c'est que de ces manières contemporaines de réunir les acteurs autour d'une table pour définir un projet émergent de nouveaux centres d'intérêt et de nouvelles préoccupations. De fait, si l'on s'intéresse aux méthodes de participation, appelées à l'envie par cet impératif de démocratie locale parfois complétement illusoire, on s'interroge sur la véritable finalité de ces processus. Bien évidemment, politiquement, il est nécessaire de faire apparaitre un projet visible par les citoyens et qui soit suffisamment palpable pour que tout un chacun puisse en juger. Moyennant quoi, il semble que l'on puisse interroger la relative primordialité de la réalisation sur l'amont du projet. Les processus les plus innovants et qui brisent avec la logique du top-down, ne sont pas les plus prolixes. Ils ne conduisent pas forcement à la réalisation des projets, ni à leur confection dans les meilleurs délais[3]. Mais le succès d'une telle démarche n'est-il pas avant le résultat physique d'avoir su former une population à cet exercice de participation et de partage des intérêts? Le cas classique dans lequel le

3 Marcus ZEPF dans son cours « concertation et projet urbain » où il cite l'exemple de la reconversion d'une friche industrielle à Winterthur en Suisse. Le site Sulzer Areal fait l'objet d'un travail en collaboration avec les habitants après qu'ils se sont insurgés contre le projet initialement prévu par la municipalité. Démarche incrémentale, le projet reste techniquement au point mort pendant de nombreuses années mais l'habitant lambda a acquis une expérience et participé à l'élaboration d'un discours partagé entre les sphères du projet

« top » est l'organe politique, la puissance publique avec les techniciens et/ou la maitrise d'ouvrage à présent mixte public-privé et le « down » est la société civile considérée comme non scientifique, n'est plus satisfaisant. Premièrement car les populations pour être usagères possèdent une maitrise d'usage et parce que légitimement les habitants ont un droit de participation active qui transcende la simple information de projet. Or, l'émergence aujourd'hui de mode de maitrise d'ouvrage et de financement public-privé pourrait bien mettre en porte à faux cette légitimité. Des ouvrages publics, des missions de services publics sont non seulement déléguées mais parfois même ordonnées par des organismes privés ce qui ne va pas sans poser un certain nombre de questions. Le droit de regard des population est biaisée par ces démarches qui en plus de conduire parfois à un gaspillage sans commune mesure des deniers publics va jusqu'à nier l'intérêt public pour défendre celui de consortiums privés. Cette parenthèse est nécessaire en ce qu'elle me parait défendre l'éthique qui doit afférer aux projets sur le territoire et par ce même biais les responsabilités qui incombent à la puissance publique dans la prise en compte de la parole usagère. Certes « profane », cette expertise n'en est pas moins un moyen d'apprendre des territoires: rappelons qu'un territoire c'est un espace mais c'est aussi la société qui le peuple avec son histoire et son épaisseur "pratique".

A_1.Le Territoire perçu, des enjeux variants en fonctions des acteurs

Tout territoire existe à travers un regard qu'on lui porte. Comme l'œuvre d'art, il ne prend sens que par celui que l'on veut bien lui porter. Certes, les réalités terrestres et matérielles d'un territoires sont bien là, palpables et comptables, mais une grosse part de son essence est dans l'interprétation. A l'image de cette citation qui ouvre le chapitre, il est question d'interprétation mais aussi d'interrogation. Le milieu rural offre cette particularité peut-être plus encore que le milieu urbain d'être sujet à cette interprétation: la ville dense certes plus complexe car empilant les usages et les fonction demeure en partie lisible par ses strates, ses couches « sédimentaires historiques»[4]. Cependant, le monde rural offre une lecture symbolique bien que s'y mêlent et tout spécialement en Ardèche, « les villages entièrement voués au tourisme, exploitations agricoles habitats pavillonnaires se greffant aux villages vidés de leurs activités. »[5]L'inquiétude créée par les usages fait de cette campagne qui porte la crise de la paysannerie autant que les phénomènes de marketing concourant à en faire un produit consommable, peser sur le projet une responsabilité supplémentaire. Et parce que l'on identifie plus facilement les évolutions du rural en ce qu'il est paysage globalement plus « naturel », et espace mentalement perçu comme « vert » (dans l'acception qu'en fait le grand public) confère

4 *S. DAVID, in X. GUILLOT (dir) Espace rural et projet spatial, ENSASE, 2010*

5 *S. DAVID, in X. GUILLOT (dir) Espace rural et projet spatial, ENSASE, 2010*

aux agissants, aux actants sur ces territoires un poids considérable. Aussi, l'humilité et la précaution sont de mise tout autant que l'étude et l'appréciation de ces lieux dans tous leurs esprits. Complexification de définition du projet ou demonstration des limites de la connaissance scientifique des professionnels de l'espace, cette dimension demeure sensible et pousse à s'interroger sur des questions aussi matérielles que morales ou éthiques

Par ailleurs et surtout en contexte de travail expérimental, les rôles des techniciens sont souvent noyés dans des représentations faussées, des conflits par exemple sur une expropriation faisant entendre que le développement d'un projet rural allait à l'encontre des intérêts particuliers. Si la tâche d'un maire de commune rurale est publiquement connue (à en juger par les sollicitations que ses administrés lui adressent, et par son rôle de police dans des conflits locaux), le travail des techniciens, lui, est bien souvent dissimulé derrière ces enjeux précités; d'où l'intérêt d'ouvrir le débat à une population qui demande à voir. Si en ville se développe, souvent à des fins ironiquement politiques une culture de la concertation, du moins de la réunion publique sur le devenir d'un quartier, des aménagements, de tels événements ne sont pas encore si courant en milieu rural. Du moins, ils ne sont pas encore passés dans une habitude. Rôle ingrat, celui du professionnnel de l'espace est rattaché au « bétoneur », à l'expropriation, aux réalisation qui dépassent l'intérêt local. En bref, un empêcheur de tourner en rond. D'autant plus que la vision des élus locaux pour ce qu'elle peut avoir comme expertise au plus prêt du territoire, de son histoire, vient parfois contre les preceptes et autres bons principes que peut porter, la sphère technique. Le projet n'est plus alors un processus itératif mais un blocage frustrant pour tous. La mairie qui porte une bonne analyse des lieux mais aussi des pressions de la part de propriétaires, de figures notables du villages, est encore un réalité à notre ère et spécifiquement à la campagne.

Cependant, il faut bien admettre que la plupart de ce que nous nommons « projet » sur l'espace rural est rattachée à une vision d'ingénierie publique, scientifique et technologique à l'adresse des territoires agricoles. En effet, les organismes type chambre d'agriculture, SAFER, CEMAGREF/IRSTEA, dispensent une version très orientée de la campagne. Ces structures possèdent des connaissances extrêmement fines touchant au fonctionnement rural (prix des terres, observatoire des disponibilités foncières...), mais qui restent très sectorielles.

Les paysages agricoles garantissent une lisibilité et une ouverture des espaces. Leur articulation avec les espaces forestiers sont un enjeu en termes de maintien des paysages mais aussi de variété des espaces de promenade et de loisirs comme ici à Saint Vincent de Barrès. T.Gerber, 2014

En cela, l'espace public permet une rencontre plus transversale avec les milieux ruraux. Très important, ce visage donné au monde rural est une réalité et il y a enjeu à maintenir des projets relatifs à l'espace rural comme ressource nourricière et comme sphère productive. Mais cette pensée, ne se prête pas souvent au jeu des perceptions qui interviennent sur ces territoires-paysages sensibles et qui recouvrent bien d'autres pratiques que celle de l'agriculture. Evidemment, l'enjeu de renouveler les projets ruraux c'est bien entendu de remettre une agriculture fondatrice et ses liens avec la nature (nature au sens biologique mais aussi nature des lieux) mais il ne faudrait pas tout concéder à l'autorité d'une parole « scientifiquement prouvée » et attestée par le corps d'ingénierie territoriale. Bien qu'elles soient porteuses et relais des politiques publiques embrayées à l'échelon étatique, ces autorités n'ont seules, pas le bagage et les fonctions d'expérimentation pour un projet de territoire.

Un autre point important concernant ce projet rural est révélé au travers de la restitution des ateliers menés par l'école d'architecture de Saint Etienne sur l'espace rural. On y parle d'immersion dans le territoire, chose spécifique encore une fois à cette pratique de l'atelier in situ par des étudiants. Dans la pratique quotidienne du projet, rares sont les véritables occasions de percevoir de l'intérieur le terrain que l'on s'apprête à mettre en question. Elles restent partielles et presque fortuites mis à part pour des professionnels, des collectifs ou agences ayant décidé d'approcher le terrain d'une manière particulièrement approfondie, de réaliser des sorties, des enquêtes, des rencontres avec des usagers et habitants. Le projet pour ce qu'il est un mouvement, un processus, en dynamique mettant en lumière une « arborescence d'espaces, de réseaux, de mobilités » s'inscrit dans l'esprit d'un parcours. Ce parcours c'est celui qu'il est nécessaire d'effectuer – à chacun sa manière- pour prendre en compte au mieux les réalités et les possibles d'un territoire toujours changeant.

A_2.L'espace public ce corollaire à l'action sur le territoires

Devant l'évidence d'un déterminisme fort touchant les projets de toutes sortes et notamment les opérations d'urbanisme (rappelons les propos de D.Delbaere[6]: « l'espace public n'a même plus aujourd'hui à être argumenté: Il va de soi ») il semble tout de même devoir nous rappeler que derrière le concept d'espace public se dissimule un verbatim buissonnant. Places et jardins, voirie, équipements, les espaces publics ne sont pas uniques mais bien de plusieurs natures bien que faisant face à une standardisation de ses formes. Cependant, s'il est essentiel, il n'en reste pas moins une légitimation de projet plus ou moins recevable. Représentation pure ou véritable support du vivre ensemble si cher aux élus locaux, l'espace public est un mot bien commode. Il se pourrait même dans nombre de cas que l'espace public soit utilisé comme un appât: il véhicule les valeurs de la rencontre et de la confrontation

6 D. DELBAERE, La fabrique de l'espace public, ville, paysage et démocratie, Ellipses, 2010

à l'altérité mais ne fait somme toute qu'« organiser l'entre soi »[7] autour d'espaces libres.

En centres urbain, le mimétisme des projets avec les formes héritées et traditionnelles viennent supposer la survivance des pratiques de rencontres, à l'époque où l'espace public étéait vraiment vivant. A la campagne, les projets contemporains sont mal accueillis par la popualtion pour ce qu'ils bousculent leur visuel. Un exemple parlant se trouve dans le bourg de Saint Michel de Cahbrillanoux dont nous avons déjà parlé et que le CAUE a accompagné dans une démarche de concertation avec la population; un retravail de l'espace public central a abouti à l'abattage d'un arbre centenaire symbolique et à la mise en place d'un mobilier urbain contemporain, dont un arrêt de bus. Il semble qu'une limite est été franchie. Pour avoir trop « bougé » les éléments qui composaient le paysage de proximité de cette population, on contemple son rejet par une partie de la des usagers potentiels.

7 *D. DELBAERE, La fabrique de l'espace public, ville, paysage et démocratie, Ellipses, 2010*

Invitation à la participation pour l'espace public de cœur de bourg à Saint Michel de Chabrillanoux, CAUE 07, 2012.

Plus généralement, la fonction d'échange supposée et souhaitée dans ces lieux ayant des caractéristiques prétendument enclines à la rencontre est plus souvent une obligation programmatique dans les projets urbains contemporains. Par ailleurs, ce que nous apprend Delbaere sur cette fabrique à l'œuvre des espaces collectifs c'est contrairement à ce que des génération d'architectes s'intéressant à la ville ont essayé de faire, l'espace public dès lors n'est pas contenu dans un catalogue de formes spatiales dont « la rue, l'avenue, le boulevard, la place, le square, le jardin, le mail, le parvis » procèdent. Puis l'émergence d'une couverture du territoire nationale d'une autre gamme d'espace publics d'autres types (les parcs naturels pour les aménités naturelles, les centres commerciaux comme forum des rencontres bien que de droit privé...) bouleverse encore les représentation traditionnelles de l'espace public.

Ce qui se dissimule derrière un vision- à juste titre- sussi critique de l'espace public, de sa fabrique et de la manière dont il sert un idéal politique et régit les interaction sociale, c'est bien une discours sur le pouvoir de l'espace public. Expression du pouvoir d'ailleurs, il en est aussi un ékémént fédérateur et recouvre outre son caractère de passage obligatoire des projets une réelle force de rassemblement des éléments : il est central. L'intégration de la pensée et de l'architecture de l'espace public dans les projets urbains et « projets ruraux » est une clé de succès et devrait prendre le

contrepied de l'idée qu'il véhicule aujourd'hui. Qu'il aille de soi c'est une chose mais encore faut-il lui donner toute la possibilité de fédérer un projet avec une qualité d'usage toute particulière à chaque situation et non comme sujet d'une grille de lecture standard.

B_Ouverture à la sphère de débat: retour à l'interrogation philosophique sur l'espace public?

Parler du renouvellement des attentions et des intentions qu'impliquent la fabrique contemporaine de l'espace public rural fait intervenir une toile de fond d'ouverture à la société civile. De fait, au delà d'un phénomène de mode, il y a dans cette exigence relativement nouvelle quelque chose de l'ordre de l'éthique et d'un nouveau mode de gouvernance associé. La facette politique notamment politique locale depuis les actes de décentralisation successive contient l'impulsion et la responsabilité de donner place à l'espace public, de l'autoriser: c'est une décision politique qui par sa mise en débat, convoque une société à l'écriture de son propre devenir. Fin programmée d'un jacobinisme marqué en France, le pouvoir local affublé de ces tâches auprès des administrés se voit de plus en plus confronté à une montée en force de l'intervention et de la prise de position des acteurs privés dans cet effort de donner espace d'expression à une société. Si d'aucuns y voit ni plus ni moins qu'un nouveau mode faire l'espace public et des missions de service public, il semble qu'il se passe bien plus dans cette nouvelle implication des acteur économiques, financiers privés qu'un simple modus operandi[8]. C'est par voie de conséquence un changement même du principe d'espace public, biaisé par une impulsion non plus politique, démocratique (du moins supposément) mais bien économique et comptable. C'est un retour sur les fondements de ce pour quoi existe l'espace public et ceux à qui il s'adresse. Consubstantiellement à l'éclosion de lieux d'un nouveau type de statut, hybride public-privés, espaces poreux ou inclus dans une architecture de bâti, se fait jour un espace au statut encore véritablement public mais réalisé, ou même commandité par des structures « multi-opérantes », des groupes se dotant de toute compétence urbaine afin d'en assurant non pas seulement la maitrise d'œuvre mais aussi la maitrise d'ouvrage. On ne peut que jeter un regard critique à ce fonctionnement sous forme partenariale qui bénéficie de la bénédiction d'un pouvoir étatique compromis de nos jours entre des responsabilités publiques qui lui affèrent et un manque avéré de moyens. J'en veux pour preuve les récentes réalisations sous la forme de PPP pour des équipement publics dont le pôle hospitalier Sud-francilien est représentatif. Les acteurs territoriaux empêtrés dans un contrat avec Eiffage ont été enjoints de réceptionner un ouvrage défectueux sans le corps professionnel qui devait y travailler. L'espace public extérieur n'y déroge pas et ne peut pas être l'objet d'un retour sur investissement en ce, que comme beaucoup de bien public,

8 M. HAYET, La place de l'usager dans la fabrique des espaces publics dans l'agglomeration d'El-Bouni pour une mise en oeuvre de la gouvernance urbaine. Al-Bahit Al-Ijtima'i, N° 09,Juin 2009

il ne devrait pas rentrer en ligne de compte pour une quête de rentabilité. Par delà les engagements politiques et donc les partis pris qu'impliquent un tel discours, force est pour le moins de constater que ces changements dans le champs de la fabrique de l'espace public ont pour effets notoire un requestionnement des orientations de celui-ci qui trouvent leur racine en sciences sociales et en philosophie.

B_1.Retour sur les éléments de définition de l'espace public en temps qu'arène publique de débat

L'interrogation philosophique dont l'espace public constitue un pivot dans les travaux de sciences sociales du XXème siècle peut se résumer dans cette phrase de Jurgen Habermas

« Le processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir d'Etat. »[9]

Cette acception « primitive » du rôle sociale de l'espace public reconnait une volonté de scission par rapport à un pouvoir central étatique mais admet surtout une volonté libératrice de la société. Habermas y voit alors une arène publique de débat dans laquelle les principes de autorité sont remis en cause par ce qu'il nomme la publicité; ces stratagèmes dont fait usage la sphère privée pour s'émanciper d'un pouvoir public d'Etat, sont alors de l'ordre la publicité, un concept naissant à l'aube du libéralisme économique. Les intérêts privés, pour y être portés en toutes légitimité et pouvoir s'affranchir du pouvoir public, doivent se distinguer en celà de la silmple doléances particulière et regrouper une opinion publique.

Ces concepts, leur analyse par des auteurs comme Habermas, Arendt, et le contexte historique ayant conditionné leur apparition nous guident quand à l'exigence de repenser la fabrique de l'espace public. Certes intégrer les pratiques nouvelles et les mutations sociales en cours sont une première partie de l'effort à fournir. Mais les fondement philosophique et politique aide à comprendre combien il est « naturel » d'accorder parole à la sphère profane sans pour autant se perdre dans la somme des intérêts privés. Donner voie à l'opinion publique, si cela est gage de démocratie, ne suffit pas. Encore faut-il attester de la valeur de cette parole et elle n'en prend que lorsqu'elle est partagée par un groupe d'individus, un collectif et en celà résulte d'une volonté d'appropriation commune, ou d'intention d'usage. L'éclosion d'un espace de parole et de débat critique est un des rôles que doit englober l'espace public. Or recréer les conditions d'un tel dialogue et l'émergence d'idée et de discours partagés, à une époque ou comme nous l'avons vu, les intérêts économiques sont grands, ne facilite pas le travail et l'intervention sur la ville. Est-ce dire que cet effort nécessite une culture politique socialement ancrée ou est-ce plutôt un processus encore une fois à inventer?

9 J. HABERMAS, L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, 1993.

B_2.Gouvernance et place de l'usager dans le jeu d'acteurs

La gouvernance. Ce concept pratique recouvre malgré les déformations auxquelles il est sujet une notion stable qui est supposément celle de l'éthique, d'une mode de pilotage en somme moins strict et central pour, dans notre cas, se placer au plus près du territoire. Très honorable, ce principe est de nature à modifier lui aussi le paradigme relatif à l'espace public et sa fabrique en proposant à priori d'agir dans des conditions de localité, de prise en compte des enjeux et intérêts locaux plus que dans une tactique pure de projet autrefois plus rigoriste et technocentrée. C'est donc une proposition de bien gouverner et d'adéquation aux territoires qui se fait jour à travers cet effort.

Aujourd'hui, le verbatim de la démocratie locale intègre les impératifs de cette nation de gouvernance qui ne saurait être complète sans un réel questionnement sur la prise n compte et le captage de la parole non-scientifique et citoyenne. Comment se place alors l'usager, la société civile dans cette stratégie de projet renouvelée. L'ingénierie territoriale ayant occasionné un certain nombre d'ouvrage et espace discutables et aujourd'hui très inappropriés aux mouvances actuelles, il semble bien normal d'avoir requestionné les modes de projet et de continuer à le faire pour se protéger d'une obsolescence précoce des productions. En milieu rural, le captage de ces volontés et des intérêts partagés est sans doute encore plus complexe eu égard aux rapport à la propriété et au domaine public particulier qui y agissent. Aussi mettre véritablement en place un procesus de projet pour de l'espace public représente un risque soit d'appropriation très forte d'un groupe d'individus, soit d'un manque prégnat de nuance dans les porpos recueillis faisant échouer l'intérêt d'une démarche de concertation, soit encore d'un désintérêt représentant la démission des habitants de la mise en projet de leur terrioire vécu.

« Elle (la gouvernance) implique l'établissement de nouveaux partenariats et une redéfinition des règles et des principes de l'action publique : autonomie plus grande des collectivités locales à l'égard de l'Etat (décentralisation), partenariat entre pouvoirs publics et le secteur privé, banques, entreprises, prestataires, coopération entre communes d'une même agglomération ou aire métropolitaine, démocratie locale participative. Son objectif est de constituer une réponse à une vision totalement libérale du développement urbain faisant peser des menaces d'éclatement social et de développement fragmenté sur la ville »[10]

J'emprunte ces mots à M. Hayet dans son travail de requalification des rapports entre les acteurs au prisme de cet évolution d'impulsion de projets d'espace public. S'il faut nuancer le terme de partenariat ou plutôt s'on intrusion abusive dans tout projet notamment d'espace public, il semble aussi qu'il faille (ré) affirmer le rôle des professionnels de l'espace en termes de force de propositions et d'expertise non pas uniquement technique

10 *M. HAYET, La place de l'usager dans la fabrique des espaces publics dans l'agglomeration d'El-Bouni pour une mise en oeuvre de la gouvernance urbaine. Al-Bahit Al-Ijtima'i, N° 09,Juin 2009*

mais sensible et d'ambiance pour ainsi dire. Devant la justification de nombre de projet d'urbanisme par l'argument « espace public » se crée, comme par le passé, un ensemble de réalisations sans contenu. Pensons par exemple aux espaces verts comme ils étaient nommés alors dans les projets de grands ensembles. Généreux, ils se voulaient donner espace aux riverains pour se côtoyer. Sans usage, ils se sont retrouvés être fort décriés par les habitants de ces même lieux. Aussi, le contenu, et nous pouvons entendre par là, les usages de l'espace public, les envies et les besoins qu'il est nécessaire de pousser à formuler est le gage des professionnel de l'espace me semble-t-il. Forts du bagage et de la connaissance « tangible », les experts sont pourtant désarmés si l'on en vient aux envies des usagers à venir que nous ne pouvons que deviner mais pas toujours capter et insérer dans les projets. Or l'association de la sphère profane et de cette maitrise d'usage dans des temps d'échange véritable et pas seulement « visibles » au processus de projet pourrait bien garantir tout au moins un guide pour l'action. Le degré de liberté à laisser à la parole usagère est à doser. Tout projet ne peut être le fruit d'une co-construction créatrice en celà que les rôles des professionnels, « techninciens » seraient de fait réduits à l'accessoire. Or le technicité des réalisations y comprisen milieu rural est grande et ne saurait se passer d'une ligne professionnelle. Le risque pesant sur les projets d'epsace publics sont tout aussi forts en milieu rural, avec la tenation de produire des espaces sans valeur, sans contenu en somme. Leur légitimité est peut-être encore plus dure à trouver.

« Mais le fait est que les usages associés dans notre imaginaire à ces espaces publics nous semblent bons en soi. (...) Parler d'espaces publics, c'est parler de tranquilité, du danger automobile pacifié, voire neutralisé. C'est imaginer de longues promenades sous les frondaisons. C'est entrevoir de petits enfants riant sur des balançoires et quelques vieillard prenant le soleil sur des bancs. C'est imaginer des artistes déployant leurs scènes provisoires et leurs performances le temps d'une matinée de printemps. (...) Autant de rêves que bien souvent la réalité quotidienne de l'espace public dément. »[11]

Rien de surprenant dans les propos de Delbaere, en ce que les usages ne se décrètent pas. Si son discours s'intéresse notamment aux milieux urbains, ils n'en reste pas moins transposable aux espaces publics et à leur fabrique en milieu rural dès lors que nous avons mis le pied à l'étrier d'un urbanisme dit de projet et non plus de norme. Les illusions qui flattent les interventions sur le domaine public les couronnent d'emblée d'un succès plus que discutable. Aussi toute la délicatesse dont il semble devoir faire preuve trouve peut-être sa matière dans des processus allant à la rencontre des pratiques sans mettre de côté la multiplicité des acteurs professionnels. Multiplicité des parcours, des approches et des conceptions, toutes aussi importantes dans ce qu'elle proposent de discours sur la fabrique urbaine rurale.

11 *D. DELBAERE, La fabrique de l'espace public, ville, paysage et démocratie, Ellipses, 2010*

B_3.Le re-travail du bourg de Saint Michel de Chabrillanoux; essai de concertation en milieu rural

Comme nous l'avons déjà abordé plus haut, le petit village de Saint Michel de Chabrillanoux a fait l'objet dans les années passées d'un travail d'accompagnement de la part du CAUE sur l'espace public central. Petit bourg constitué autour d'une place unique, la trame urbaine du village se déploie sur quelques îlots alentours formant la figure typique du « village rue ». La commune souhaite initier sur cet espace public central et morphologiquement et historiquement fort, une démarche d'amélioration, de requalification et de redynamisation. Elle se dote alors de la possibilité d'être accompagnée par le CAUE. Parallèlement, le contrat de développement durable VALDAC (Valence Drôme Ardèche Centre) dispose de moyens à l'adresse des bourgs et villages désirant intervenir sur la mobilité en tissus central par le biais d'aménagement des espaces publics, de mise en valeur des aspects paysagers et patrimoniaux. Ce cadre de l'appel à projet que structure Valdac se veut répondre à l'impératif de conserver ou créer les conditions d'une dynamique en centre bourg, de mettre en avant des aménagements paysagers et d'espaces publics qualitatifs, et d'encourager les déplacements actifs dans le cœur de bourg.

En situation géographiquement privilégiée, cette commune de guère plus de 350 habitants observe un lien fort avec les paysages et la géographie environnante conférant au lieu un cadre « préservé ». Préserve d'une urbanisation galopante et sans retenue mais aussi des tourments d'une agriculture intensive parfois néfaste aux caractéristiques naturelles d'un milieu. En ce sens, la commune a vu s'installer un nombre conséquent de nouveaux résidents notamment en résidences secondaires. Accueillir ne serait-ce que 100 habitants supplémentaires, même périodiquement demeure un fait non négligeable eu égard aux proportions du village. Pourtant, cet engouement contribue à la nécessité et à l'envie de réaffirmer un espace public central conférant une véritable qualité au cadre de vie bâti et social de Saint Michel de Chabrillanoux. Bien que se traduisant par des extensions urbaines touchant aussi les hameaux dispersés de la commune, l'intervention sur l'espace public que nous traitons s'attache avant tout à donner une place centripète à ce bourg afin d'y porter un certain nombre de fonctions dont celle de proposer un véritable « lieu de vie » aux riverains mais aussi d'agir sur le rôle de symbole que peut porter un tel espace. Cet enjeu est d'autant plus important que se greffe une activité touristique forte au dynamiques en place.

Mobilier urbain généré dans la cadre de cette intervention sur l'espace public et par extension, sur le dynamisme du centre bourg, Saint Michel de Chabrillanoux
CAUE 07, 2012

Les constituantes de l'espace public central, soit cette traversée de bourg en rue élargie a pour caractéristique de concentrer en une « bande » unique un ensemble de fonctions économiques, politico-administratives, religieuses (avec la spécificité ardéchoise de cumuler temple et église dans un même bourg) récréatives (terrasse de café...) et en celà de ressembler au visage de l'espace de la vie collective vraiment hérité d'un temps ancien. C'est le théâtre de ce renouvellement des usages de l'espace public dans des formes et des persistances d'u autre temps. Comment en considérant l'aspect patrimonial de l'espace public et la valeur associé à ses formes historiques le considérer comme une force de projet pour en régénérer les usages ou au moins prendre en compte ces derniers pour leur conférer un cadre d'expression de qualité? Par ailleurs, l'occurrence de manifestations réunissant beaucoup de monde dans une ambiance festive ajoute à cette temporalité nouvelle des utilisations de l'espace public. Pour ce faire, il a semblé intéressant pour donner toute l'épaisseur à cette dimension d'enrichir l'étude menée par la CAUE sur cet espace public et sa revitalisation de porter une démarche de concertation avec les habitants. Cette partie du travail se veut donc mettre en perspective le contenu du projet et de capter les usages possibles et souhaités de cet espace. Cet espace public de débat qui se monte sur le devenir d'un espace public matériel a donc pris les contours de rencontre de personne ressources sur la commune (un ethnologue habitant, un historien local...) et des temps de rencontre (soirée et ateliers) dans l'idée dans un premier temps d'associer la population à l'action sur le territoire et par la suite de produire du matériau en terme de proposition et de contenu pour le projet d'aménagement en mobilisant la société civile comme viviers pour le projet.

Bien que les démarches participatives soient désormais répandues, elles n'en sont pas moins des actions optionelles et sporadique en milieu rural. En milieu urbain, elle est cooptée de fait en ce que l'envie d'une société de plus en plus « cultivée » et aguerrie à cet exercice participe des projets urbains. En contexte de bourgs ruraux, les enjeux de projet parce qu'ils sont peut-être plus identifiables et moins nombreux sont rattrapés par les relations d'inter-connaissance qui peuvent survivre dans de tels milieux. Oralité, arrangements direct avec les propriétaires, vision partique d'un territoire réduit et bien maitrisé façonne encore le projet urbain rural. Néanmoins, la population souhaite dorénavant s'impliquer tout autant dans la fabrique des territoires campagnards avec l'arrivée de l'importance accordée au cadre de vie et le soin apporté à son environnement de proximité. A Saint Michel de Chabrillanoux, cette intégration de la société civile au projet et la tentative de captation des usages possibles a conduit à un diagnostic tenant bien compte de ces usages contemporains de l'espace central et à forte valeur symbolique. Les traductions dans des aménagements

C_Heurts et malheurs du projet rural renouvelé

En sus de cette ouverture à la parole quotidienne et en celà, à l'expertise dite d'usage, nous avons évoqué de nouveaux modes d'agrégation des acteurs autour des impératif du projet de territoire. En effet, loin de faire avec la parole habitante et les demandes citoyennes pour ainsi dire, le projet et ses méthodes sont placées sous le signes de ce que l'on nomme souvent partenariat et qui recouvre plusieurs réalités. La première est certainement le reflet de ce pouvoir que l'on souhaite désormais local, décentralisé pour le moins et qui prône pour principal intérêt de se placer au plus prêt des territoires. Démocratie locale et démarche de projet se traduisent à travers cette volonté de donner parole aux institutions territoriales d'échelon local avec une représentation accrue pour les municipalités et depuis peu le renforcement de la figure communautaire avec cette appellation évocatrice d'EPCI dit de projet. En effet, les territoires, en tant que localités mais aussi en tant que collectivités se voient pressés de se mettre en projet. Impératif que la loi Alur bouscule également avec l'émergence de la métropole comme un échelon nouveau et qui mixe les compétences institutionnelles. Par voie de conséquence, la seconde découlant ce constat, c'est le relais que constitue un certains nombre d'acteurs nouveaux, notamment acteurs privés. Création d'un réel segment de marché, les projets de territoires se voient possiblement portés par une nouvelle gamme d'acteurs technico-économiques dont l'hybridation, comme celle que vivent les localités, est caractéristique.De véritables opérateurs interface entre la maitrise d'œuvre et d'ouvrage, se font experts légitimes et officiels des territoires. Des groupes d'ingénierie, de la construction, de l'aménagement avec des interventions d'ampleur internationale constituent un panel complet de compétences et une gamme d'expertises impressionnante. Multifonction, armées pour toutes les situations territoriales en liens avec le monde de la recherche, et donc des universités publiques, ces entreprises se dotent de « tout » pour intervenir potentiellement partout depuis la maitrise d'ouvrage d'un port international au Cameroun jusqu'à la maitrise d'œuvre d'un lot de stationnement et de l'espace public qu'il doit intégrer dans n'importe quelle ville de France et de Navarre en passant par l'exploitation des réseaux autoroutiers. Dans ces conditions, et alliés au manque cruel de deniers publics combiné à l'inflation des compétences attribuées aux collectivités locales, ces groupements stratégiques fleurissent et sont en charge d'une grande part de ce que nous appelons la fabrique de la ville mais qui, soyons-en certain opère sur les territoires ruraux également. La troisième et à mon sens, la clef de voute d'un véritable système et qui pourrait bien avoir son impact sur nos espaces publics ruraux (matériels ou non) c'est cette tendance à l'omphalomanie[12]. La géographie en la matière qualifie cette quête du centre du monde. Intimement lié au marketing territorial, à la publicité (ce mot n'est décidément pas anodins) dont se chargent les lieux, et en trame de fond, à l'augmentation

12 R. BRUNET, Ou se trouve le centre du monde, Mappemonde, 1998.

du tourisme comme ressource territoriale généralisée en France[13] cette notion explique en partie l'urgence de ce mettre en projet afin de tirer son épingle du grand jeux des territoires.

En second plan, l'espace public matériel et la sphère de débat politique sous tendue par ce même concept se trouve être le canevas de telles dynamiques. En fait, l'espace partagé est souvent le support de ces volontés territoriale. Peut-on voir dans l'émergence de nouvelles échelles de gouvernance, au sens premier de « bien gouverner », une manière de gérer ce projet qui apparait de plus en plus comme une nécessité? Est-ce encore un moyen de ce protéger des tourments d'un e gestion dé-contextualisée et aux intérêts dépassant la population? Si en milieu urbain voit éclore un certain nombre de projet qui dérogent à cette suprématie de grands opérateurs (auto-promotion, projets participatifs et auto-construction), qu'en est-il des espaces publics des villages et bourgs ruraux.

C_1.Les « cités rurales », une subsistance de l'espace public campagnard

Les espaces ruraux sont désormais le théâtre d'un affrontement prégnant dû à une re-négociation constante des liens sociaux déliquescents. A l'image du fossé qui sépare les attentes des rurbains vivant la campagne comme cadre de vie mais toujours en lien fort avec les bassins urbains d'emploi, et les aspirations des ruraux et néo-ruraux qui perçoivent la terre comme une ressource et en dépendent pus ou moins, l'espace rural fait se côtoyer des générations et des groupes sociaux n'ayant pas les mêmes besoins. On parle même d'un « conflit rural » pour exprimer combien il s'agit d'un sujet de discorde de représentation et dans de perception. Nous l'avons vu en opposant les regards des rurbains à celui des ruraux, les familles anciennes et des néo-ruraux entretenant un rapport nouveau aux espaces campagnards. Ce que nous dit la littérature dans le domaine c'est qu'en plus de cette opposition par groupe social s'opère une distinction par typologie résidentielle qui en dirait long sur les rapports choisis au territoire. Les nouveaux arrivants en campagne n'ont quoi qu'il en soit pas la même relation à l'activité agricole ou à n'importe quelle activité considérant la nature et son exploitation comme une ressource, souvent préexistante.

A titre d'illustration, voici quelques morceaux de choix issu de la récolte de paroles habitantes dans le travail de Bossuet[14] Ces paroles même sorties de leur contexte sont néanmoins évocatrices et pourraient se trouver à l'identique en Ardèche.

Saint Vincent de Barres, Ardèche, 2014

13 Parmis les scénarios que proposent la DATAR sur les perspectives qui agitent le territoire français d'ici 2040, notons celui qui admet l'économie touristique comme une ressource majoritaire.

14 L. BOSSUET les conflits du quotidien en milieu rural étude à partir de cinq communes, Lavoisier | géographie, économie, société 2007/2 - vol. 9

Sur les pratiques estivales de la campagne et l'afflux touristique:

« En été les bars et les restaurants envahissent les espaces publics avec leurs tables. Il y a du bruit et de l'agitation très tard. Parfois, c'est insupportable. Mais on a beau se plaindre, rien y fait. »

Sur l'activité agricole:

« L'an dernier M s'est lancé dans l'épandage de boues d'épuration. Comme il a des parcelles dans toute la commune et qu'il faisait déjà chaud pour la saison, il y avait une odeur pestilentielle partout. Tout le monde s'est mobilisé et on a déposé une pétition à la mairie. Cette année, il n'a pas osé recommencer. »

Sur les nouveaux arrivants et leurs attentes de la campagne:

« Quand j'étais jeune, ici c'était la campagne. Plus ça va et plus il y a d'HLM à plat, ces lotissements ça pollue tout. Les gens qui habitent là-dedans sont intolérants. Ce n'est pas comme ceux qui ont choisi de rénover le village ou d'anciennes fermes. Ceux-là, ils prennent le temps de discuter et on trouve toujours le moyen de s'arranger »

Ce que disent ces extraits de discours dans toute campagne française semble-t-il (puisque les cinq communes enquêtées étaient réparties sur des régions éparse sur le territoire français) c'est que par delà le conflit anciens/nouveaux sur-existent une friction d'usage ancien/nouveaux résidentiels et entre résidents permanents et usages temporaire et saisonniers. A l'aune de cette constatation, nous sommes en phase avec le délitement le plus total deslien sociaux au nom des intérêts particuliers. Ceux-ci parfois dissimulés derrière un discours sur des thématiques légitimes et valent pour intérêt général, font une apparition dès lors qu'il est sujet d'appropriation ou tout simplement de la variété des usages de l'espace public. L'environnement, sa préservation, les paysages et leur naturalité sont autant de sujets qui apparaissent comme légitimant un discours sur l'autre et ses usages dérangeants de la campagne. Dans cette situation, nous nous trouvons bien souvent en tant que professionnels, dans une impasse et éprouvons une peine infinie à faire comprendre les enjeux qui peuvent être partagés, et au contraire les raisons qui peuvent être moins avouables en tant qu'argument dans un débat public.

Pour autant, une survivance des intérêts véritablement partagés semble survivre à travers une sphère de l'ordre de l'espace public.[15]Ainsi, la présence sur les territoires de « cités rurales », espaces publics locaux, garantissent les objets d'une union voire d'un consensus à propos des espaces ruraux. Ainsi donc est-il possible d'entre voir les formes d'un espace public à l'image des modalités particulières de rencontres et propres à la campagne. « La spécificité du rapport des paysans à la politique est habituellement saisie dans ce qu'on appelle le « vote paysan » ou encore dans l'influence corporatiste

15 P. PHARO Les cités rurales : consensus et équité dans l'espace public local In: Économie rurale. N°201, 1991. pp. 41-43.

que les mouvements professionnels agricoles exercent sur les politiques nationales ou européennes, que ce soit par la pratique de la cogestion ou par celle de la revendication »[16]

Devant le constat d'une corporation paysanne ayant existé en milieu rural et l'émergence d'un problème lié à l'identité locale et qui retrouve un moyen d'expression dans des représentations de l'espace public local. Les modes de rencontres autant que la constitution des territoires par alternances de bourgs et de « petites agglomérations » contribuent à une concrétisation particulière de l'espace public. Ce dernier est alors souvent un espace public au sens politique (voire républicain) du terme et met à jour un mode d'agrégation des revendications à travers des espaces publics pas nécessairement matériel. « Radio locales », réunions ou autres manifestations d'échelle communale tache de trouve solution aux conflits qu'engendre le développement ou au contraire la perte de vitesse d'un espace rural à géométrie variable. Cependant, ces cités rurales s'affranchissent bien souvent de la politique pour y préférer l'intérêt général et communautaire. En ce sens, les cités rurales sont des réinterprétations des espaces que crée la république pour régler des problème touchant à la « chose publique »: la politique à l'échelle micro-locale s'empare alors -souvent dans l'urgence- de situations à résoudre, mettant fréquemment en scène des conflits entre agriculteur et non-paysan. Voici alors que s'exprime un espace public de circonstance, local et appliqué. Il n'en sont pas moins un ressort pour le projet de territoire et apporte crédit à la parole de revendication qui, sans celà ne serait pas plus légitime qu'une réclamation particulière. Dans quelle mesure ces rassemblements autonomes et locaux traditionnellement façonnés par « l'inter-connaissance ou la limitation des horizons relationnels» peut se retrouver être à l'interface entre l'espace rural, les techniciens et les élus dans l'impulsion d'un projet?

16 P. PHARO Les cités rurales : consensus et équité dans l'espace public local In: Économie rurale. N°201, 1991. pp. 41-43.

C_2.Les limites à la concertation

« Plus encore que la morphologie ou l'usage de l'espace public, la manière dont celui-ci est transformé renseigne sur l'état de nos sociétés. Réfléchir sur l'aménagement des espaces publics, c'est aussi, selon nous, réfléchir sur les valeurs qui constituent l'assise de notre vivre ensemble. »[17]

Ce que nous enseigne ce géographe-urbaniste, Yves Bonard, est aussi révélateur que paradoxal à mon sens. J'aborde ce chapitre sous ce jour à dessein pour dire comme les discours convergent et divergent par moments dès lors que l'on parle d'espace public et de sa mise en débat. En effet, parler de la morphologie de l'espace public, de sa forme, est un travail analytique à part entière. Cependant on ne saurait distinguer les usages et les transformations qui agitent

17 Y. BONARD, Enjeux et limites de la concertation en aménagement du territoire, in Urbia, Participation et développement urbain durable, UNIL, 2006.

l'espace partagé en ce qu'il se voit muter par l'entremise des pratiques que l'on en fait. Aussi, parmi les limites énoncées à un mode de projet participatif et à l'inclusion des paroles usagères figurent celle de ces transformations spontanées par les pratiques et, qui sont, à mon sens, les plus intéressantes et les plus problématiques. Véritable performance analytique sociologique et de « psychologie sociale » percevoir et intégrer les usages spontanés, plus ou moins formels à un projet relève de l'impossible et suscite ma démission de nombreux acteurs tant cela dépassent les cadres de la concertation telle qu'elle est menée le plus souvent. Les degrés de la concertation sont vraiment multiples et devant la variétés et les divergences des groupes sociaux entre eux, l'autorité organisatrice voit souvent un échec en cette démarche plus pénible que productive. Force est de constater l'intérêt, malgré tout, de faire remonter les propos d'une population usagère dont une frange reste dissimulée sans aller à sa rencontre. Les « invisibles » représentent également un échec potentiel d'un mode de projet participatif.

Consciente du manque de prise en compte de l'expertise d'usage et des attentes habitantes en termes de projet d'aménagement et d'urbanisme au sens large (et par extension dans bien d'autres domaines professionnels), la sphère politique semble comprendre qu'il s'agit là d'une lacune démocratique. En effet, comme nous en avons déjà parlé auparavant, il en va même de la légitimité de l'intervention sur les territoires. Comment penser un espace public sans ses destinataires? Bien qu'un élu, qu'un technicien soit à un moment ou à un autre un usager de l'espace public, cela n'en fait pas un homme omniscient.

Pourtant s'il est difficile de dégrader la concertation dans les démarches de projet après cette longue période d'aménagement du territoire trop central, trop technique et « équipementaliste », il est nécessaire d'en mesurer les limites. Comme précédemment dit, comment envisager de parler d'espace public sans parler de l'état de santé de la société et de ces pratiques de rencontre et d'échange? Devant la croissance et la diversification des fonctions et spécialités des professionnels de l'espace, il y a un véritable enjeu à en revenir au sens même de l'espace public mais comment ne pas se perdre dans un discours buissonnant et somme d'intérêts particuliers? La société civile comme acteur incontournable du projet d'espace public s'impose par la contestation au début et finit par participer à cette inflation du nombre d'acteurs d'un projet. Intrinsèquement, c'est une première frontière à la concertation mais que les professionnels doivent se faire le fort de dépasser. S'ajoute alors à ce risque, une crainte de la part du monde scientifique et technique de perdre de leur légitimité devant la montée en puissance d'une parole « profane ». Que faire alors de cette expertise que certains ont acquis aux prix de longues années d'études et de travaux sur les territoires? Remettre en cause l'autorité scientifique, au sens premier, pose problème. Non pas qu'il y ait suprématie du discours scientifique, il semble pour le moins que la participation et la captation des usages doivent se justifier du point de vue de la matière qu'elle apporte au projet. Les fils conducteur en ce cas pourrait bien résider dans les termes d'équilibrage et de justification.

Justification pour ce que le recueil de la parole et la participation usagère se doivent d'apporter réellement de l'eau au moulin de l'intérêt général dans un projet urbain et pas uniquement constituer une façade assurant la couverture médiatique d'une intervention sur le territoire. Equilibrage en ce qu'il permet de balancer le taux et les moments où il parait judicieux et légitime pour le projet de faire intervenir telle ou telle ressource dont la sphère de la société civile. L'équilibrage répond aussi à une limites possible et qui réside dans le blocage du groupe sur des intérêts individuels et des anecdotes. Cet effort nécessaire doit permettre de guider la forme et les modalités que prendra l'expression des paroles usagères dans la constitution du projet. L'échelle de la participation énoncée par Arnstein[18] dans les années soixante demeure d'une actualité remarquable et met en lumière, de manière quasiment militante, le degré de manipulation politique ou au contraire de véritable prise en compte de la parole usagère dans des régimes dits démocratiques. C'est bien sous ce terme que l'on a fait de la participation un fer de lance de la démocratie locale contre un pouvoir administratif et trop centralisé. La prise en compte contextuelle et adaptée est un travail en soit dans un projet urbain et cette phase de calage ne doit pas être négligée car elle est unique et propre à chaque projet d'autant plus lorsque l'on parle d'action sur l'espace public, une constituante constante das les projets urbains.

18 S.ARNSTEIN, a ladder of citizen participation, JAIP (Journal of the American Institute of Planners, N°35, 1969, pp216-224

C_3.Espace public rural, projet territorial et usages métropolitains

« Difficile aujourd'hui de raisonner en termes de limites morphologiques, de concentration et de densité, ce qui caractérisait auparavant les agglomérations : ce sont plutôt les notions réticulaires, circulatoires qu'il faut mobiliser pour tenter d'appréhender ce qui ferait la ville. Fragmentation des territorialités, polycentralités, complexité : l'époque est à l'incertitude. Ce qui faisait jusqu'alors la ville n'est plus pertinent pour qualifier le mouvement urbain. La dimension morphologique n'est plus valide pour dire ce qu'est la ville dans la métropolisation. »

S.PERIGOIS, patrimoine et construction d'urbanité dans les petites villes les stratégies identitaires de la requalification des centres-villes en Isère, 2006.

C'est sur ce mode que ce volet semble ce fermer. L'espace public, expression de l'urbanité par excellence semble éprouver ces transformation urbaines et sociales récurrentes. Plus encore, il s'éprouve selon ces transformations des urbanités, des agglomérations, qui ne forment plus des aires mais des réseaux métropolitains, des formes urbaines dues aux mouvements et déplacements plus qu'à l'ancrage territorial. Avec l'émergence des pratiques contemporaines d'une mobilité accrue, permise par les capacités matérielles et les « agilités » cognitives se dessinent de nouvelles représentations des territoires

vécues et l'espace public se recomposent sous cet impératif. Ce corollaire ayant guidé notre propos depuis son début s'exprime le mieux par cette entrée. Le fort de cette représentation hyper moderne qui façonne l'espace public dans toutes ces définitions, qu'il soit concret et inscrit sur le territoire ou dématérialisé et relevant de la communication entre individus ou encore philosophique avec la mise en débat dans une « arène publique » d'un pouvoir politique, est le degré d'intégration qu'elle suscite. L'espace public, expression d'un vivre ensemble, de la rencontre et de l'intersubjectivité n'a jamais été aussi excluant: le décortiquer sous le jour de la mobilité et des capacités sous-entendues permet de se rendre compte de l'obligation d'intégration dont il procède. Avec sa dématerialisation et l'inclusion de technologies exigeant un savoir-faire apparaissent un ensemble d'exclus de l'espace public. La symétrie entre espace public et moyens de déplacements montre cet accès nécessaires aux réseaux et la maitrise inhérente de ceux-ci.

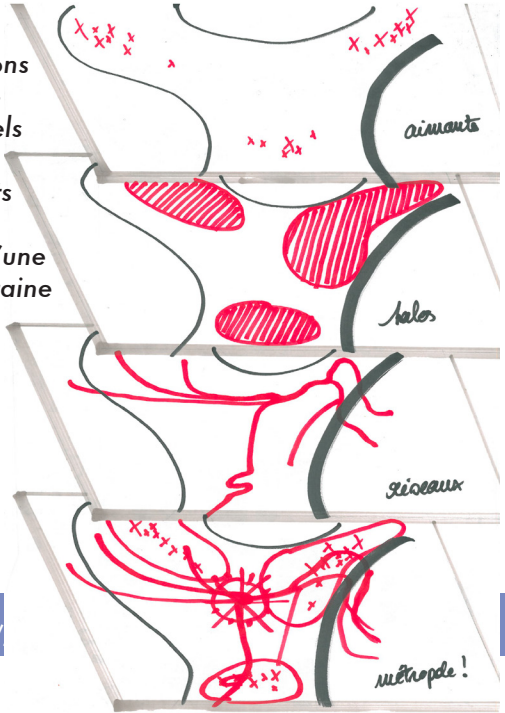

La superpositions des élélents attractifs ponctuels et des réseaux de déplacments concourent à l'émergence d'une aire métropolitaine

T.Gerber 2014

Qu'ils soient des réseaux de transports ou réseaux sociaux de communication ou encore médium de communication en ligne, en temps continu, ils relèvent bien de moyens, c'est à dire de conditions qu'il faut encore pouvoir s'offrir ou se rendre capable d'utiliser. Pour exemple, de plus en plus d'informations par exigence de rapidité se trouvent mise en ligne, uniquement consultables depuis un smartphone ou par internet. Or considérer que chacun veut et peut s'équiper d'un tel matériel, maitrise ce langage, cette technologie est illusoire voire totalitaire. L'accès aux informations de la mobilité et en cela, à un service et un espace publics est donc sujet à des conditions de plus en plus incertaines. Par souci de continuité du flux d'informations en temps réel, nous nous trouvons face à une régression de la facilité d'accès à l'information. Hors cet exemple pourtant représentatif, il semble se profiler une menace pour l'intégrité des liens sociaux et l'égalité des conditions de pratiques de l'espace public en général. Doit -on s'inquiéter de voir disparaitre son caractère intégrateur? Des formes d'intégration semblent se substituer aux manifestations première d'agrégation sociale et concourent à une des interactions sociales abondantes. Loin de prodiguer une parole frustrée sur un passé réputé meilleur, force est de constater les effets de la mise en réseau de l'espace public, image de la vie « métropolisée » que l'on retrouve un peu partout sur le territoire. Contempler les expressions de ces transformations avec un œil critique nous amène à saisir combien d'une part l'espace se dématérialise et, quoiqu'en dise Ascher, se pratique à travers la toile et ses technologies, et d'autre part combien l'aire

public matérielle s'éprouve dans une continuité et une multiplicité dont la considération de l'espace rural témoigne. C'est bien en ce la que l'on parlerait de mésusage: nous somme face à des usages détournés, non pas forcément négatifs ou abusifs mais des contournement par des choix individuels de représentations et d'usages autrefois socialement partagés. Ainsi, une myriade d'usages propre à des histoires, des moyens individuels se dévoilent participent de cette « attitude métropolitaine ».

Le Ruban Vert mis en place sur la Butte Pinson en Seine-Saint Denis déploie autour d'une bande de cheminement un ensemble d'espaces publics agricoles et de paysages autour de la thématique du réseau de mobilités actives.
Mairie de Villetaneuse, 2012

Bien que certains s'en défendent, nous vivons l'extension des possibilité d'exploration des nos espaces vécus par une mise en réseau des lieux entre-eux.

Ainsi, le projet touchant à l'espace public semble se profiler à une maille territoriale. On parle de projet de territoire. Les territoires ruraux portant alors l'enjeu de nature récréative, d'une nature décor d'une scène de vie, son usage généralisé comme un espace public grand-large, en continuité des pratiques urbaines oblige à penser des trajectoires territoriales globales. Essaiment alors sur les territoires, un panel d'espace public métropolitain avec comme colonne vertébrale un discours sur la mobilité que l'on souhaite douce. Ruban vert, ceinture verte, armature verte dépeignent la gamme de formes que l'on donne à une nature-espace public qui se distille depuis les centres urbains vers leurs campagnes de proximité voire les campagne fragiles et qui deviennent par ce biais, l'objet d'une fréquentation touristique. Concomitante à cette dynamique de réseau se fait jour celle de l'économie touristique. Ces impacts sont complémentaires et se substituent à la lacune d'une économie résidentielle sur certains territoires enclavés. Nous voyons alors à quel point l'espace rural dans sa globalité est soumis à cette dynamique générale du réseau et comment il devient plus qu'une greffe mais bien une prolongation des pratiques de l'espace partagé dans des situations métropolitaines. Si la métropole Ardéchoise n'existe pas (encore), ses territoires ruraux n'en restent pas moins des déversoirs des désirs de nature et de ses bienfaits; les paysages, les produits d'un terroir, les

loisirs qui y trouvent leur support. Voici une démonstration d'ailleurs de la croissance d'une économie non plus présentielle mais bien touristique et de circonstances pour ainsi dire.

Dans une réflexion sur l'avenir d'un territoire rural, et vraisemblablement sa mise en projet, il semble primordial de l'envisager possiblement comme étant le parc d'une métropole même s'il ne faudrait pas se limiter à ces considérations réductrices. Penser ces usages métropolitains signifie aussi se parer contre une utilisation exclusivement récréative et qui concèderait tout à l'exploitation d'un lieu sans penser sa vie et son développement endogènes. Le débrayage d'une économie de la croissance par rapport à celle du développement accroit ce pouvoir laisser aux usages récréatif sans pour autant se placer dans un rapport de dépendance. Mettre en avant des particularités locales, faire émerger un terroir sont parties d'un projet de territoire encore faut-il éviter les écueils d'une mise en marché des territoires si tentante à l'heure des réseaux de tout type. Aussi, les problématiques entre les mobilités, les besoins de mobilités et l'espace public n'ont certainement jamais été si profonds. Autrefois, l'espace public comme forme urbaine traditionnel servait un ancrage territorial avec un certains nombre de manifestations témoignant d'une vie locale rythmée. Désormais il est le témoin le support d'une grande capacité et d'un certain désir de mobilité. Si l'on exclue le réseau viaire public, des pans entiers de territoire sont considéré comme des buts, des cibles, soit qu'ils sont un cadre de vie, soit qu'ils constituent des destinations.

La promenade sur la rivière de l'Eyrieux est un espace public au long cours qui sillonne le territoire comme une aire partagée linéaire qui fait communiquer déplacements, loisirs et paysages.
T. Gerber, 2014

Ambiances urbaines à Privas : les secteurs d'urbanisation typiques en disent long sur la place résrvée à l'espace public.
T.Gerber, 2014

Les activités humaines "métropolitaines" à l'assaut des vides urbains.
Cruas, extractions Lafarge,
T.Gerber, 2014

La ferme de Bourlatier à Saint Andéol de Fourchades témoigne de la muséification qui peut toucher tant des éléments d'architecture que des paysages rattachés à des pratiques ancestrales et faisant désormais l'ojet d'un vaste espace public-musée.
CAUE 07, 2014.

On voit bien les difficultés auxquelles on s'expose dès lors que l'on parle d'espace public. La première réside dans ses définitions, dans les expressions qu'il peut prendre selon que l'on s'attache à des aspect plus ou moins sociaux, plus ou moins construits. La seconde s'exprime dans ce jeu d'échelles qu'il déploie depuis de petits aménagement locaux et répondant d'une planification urbaine jusqu'à des stratégies territoriales et pressant d'une énergie interscalaire[1]. La troisième tient à l'évolution des usages comme tierce couche des composantes urbaines et au rapport à la persistance construite. Le succès attribué aux espaces publics historiques, leur valeur symbolique et esthétique ont été niés durant la période moderne et il est temps à notre ère de penser l'adaptabilité voire la réversibilité des espaces produits comme un élément de projet. Par ailleurs, se forger une idée sur l'espace public en milieu rural est encore plus sujette à ces points de résistance dans le sens où les territoires campagnards sont le théâtre d'un conflit sourd entre des groupes sociaux qui peinent à jouer de la diversité. Le milieu urbain réputé plus aguerri au cosmopolitisme d'une société désormais complexe et plurielle s'accommode mieux de ses différences. Plus loin encore, ce qui frappe cette étude sur les territoires ruraux c'est bien-entendu les lacunes qui existent d'une représentation à l'autre du « monde rural ». Campagne fantasmée ou extension périurbaine sans liant, le rural s'inscrit dans un gradient inconfortable pour parler de l'espace public tant il recouvre des réalités divergentes.

Pourtant, le rural est un territoire qui n'échappe pas à cette mise en projet des localités. Loin de le considérer comme une réserve foncière pour étendre nos villes, ayons le mérite de lui donner les moyens de porter toutes les fonctions que nous lui demandons à l'heure actuelle. Loisir, production, conservation, lieu de vie sont ses visages. Aussi, cette recomposition rurale n'est pas uniquement une chose à craindre mais peut-être un renouveau à accueillir de manière enthousiaste dans ce qu'il peut apporter comme développement endogène aux territoires. Devant la puissance d'un marketing territorial souverain et les externalités d'un tourisme qui s'est imposé par endroit comme seule manne financière se dessinent les qualités potentielles d'un espace rural réellement habité et vécu par les populations habitantes et dans lequel l'espace public a un rôle majeur: celui de faire se croiser et s'exprimer les revendications et les besoins d'interactions sociales dans une quête de « consensus et d'équité »[2].

1 M.ZEPF, L. ANDRES Vers de nouvelles articulations entre plan territorial, plan d'urbanisme et projets urbains, Géocarrefour [En ligne], Vol. 87/2 | 2012

2 P. PHARO Les cités rurales : consensus et équité dans l'espace public local In: Économie rurale. N°201, 1991. pp. 41-43.

« Comment répondre aux exigences et aux attentes d'un espace soumis à des enjeux multi-échelles, d'une société en transformation rapide, d'une économie instable, d'une action politique fluctuante en s'appuyant sur des instruments de planification qui font appel à des données territoriales sûres et précises ? »[3] Cette interrogation résume bien la complexité d'action sur les territoires tant ils recouvrent des acteurs de plus en plus nombreux et singuliers à la fois en les confrontant à des paramètres et critères statistiques qui eux, sont stricts et sans équivoque. Aussi la fabrique du territoire rural trouve-t-elle sa force dans des usages et des représentations du territoire à échelle élargie. L'inflation du nombre d'acteurs autour du projet de territoire en fait une richesse difficile à gérer et à mettre en forme. La participation n'est pas à coup sûr une réponse fructueuse et un gage de réussite. Cependant, le défi de telles initiatives est peut-être bien d'arriver à mobiliser une population autour du devenir de son territoire et en cela de lui faire prendre conscience de l'attachement qu'il est possible d'avoir pour son milieu de vie. Il s'agit de voir en quoi les territoires portent en eux les ressources pour se prémunir des risques d'une action trop rigoriste ou en décalage par rapport à sa sphère usagère. En définitive, nous posons là la question de savoir par quel biais agir sur les territoires, et parfois, les systèmes territoriaux, en ayant à l'esprit que nous oscillons constamment entre l'échelle des mesures répondant de l'aménagement, très concrètes, et des impératifs liés à une planification qui se veut transversale et territoriale.

C'est une véritable réforme des enjeux de la planification traditionnelle que nous touchons dès à présent du doigt. En fait, les évolutions socio-spatiales qui ont cours, la rapidité de leur exécution et l'imminence de leur déclin rendent caducs les efforts de planification à un temps T. S'écartant d'un renoncement à l'action, il s'agit plutôt de renouveler, par delà les formes de l'espace public rural, la manière même de l'appréhender. Le rural comme milieu est aussi le sujet de cette intensification des flux de personnes, de biens et d'informations. Il révèle également cette fragmentation qui touche l'espace urbain et l'espace vécu plus largement et force donc à s'extraire des représentation de frontières et de contours pour s'acheminer vers une prise en compte des interactions d'échelles et d'acteurs. Cet effort est grand et nécessite une certaine innovation dans les modes de faire. L'immersion in situ, le terrain comme laboratoire exemplifient bien ce besoin de renouvellement. L'émergence de nouveaux acteurs comme les étudiants dans des processus remarquables (concours d'idées, appel à projets...) expérimente et enrichie le mode projet.

Ainsi le travail sur l'espace public devient, en milieu rural, l'occasion de créer les conditions d'une plateforme d'expression, ce vers quoi tendent les cités rurales dont nous parlions plus haut. Résolution de conflits, consensus, devoir d'équité et d'éthique, les travaux menés sur un espace public aussi bien de débat que spatial et incarné sont une opportunité pour le lien social de s'exprimer dans la recomposition dont il est le sujet.

3 *M.ZEPF, L. ANDRES Vers de nouvelles articulations entre plan territorial, plan d'urbanisme et projets urbains, Géocarrefour [En ligne], Vol. 87/2 | 2012*

Il s'agit alors d'un projet négocié avec comme but ultime d'informer, de former une population aux enjeux de l'espace partagé et de sa co-construction. En filigrane, c'est l'exigence de nouveaux modes d'agrégation des acteurs et surtout de leur participation à la matière du projet qui se fait jour et qui reste à inventer à chaque situation.

Ne pas oublier les ressources en présence, c'est une partie du défi qui touche à l'espace public rural, à son analyse, à sa requalification ou encore sa mise en valeur. L'apparition du tissu associatif comme facteur d'un développement endogène et à l'écoute des attentes inverse un regard pour atteindre un positionnement bottom-up qui abonde en ce sens et redéfinit les paramètres du projet rural. Loin de proposer à chaque localité rurale son parc naturel, la prise en compte de l'espace rural comme un espace public métropolitain grand-angle invite à une réflexion sur des enjeux de protection à balancer avec une certaine mise en valeur des territoires.

Cette dynamique est la substantifique moelle d'une vision planificatrice rénovée et proche des "génies des lieux" dont nous sommes, paysagistes, architectes, urbanistes et professionnels de l'espace en devenir, les dépositaires.

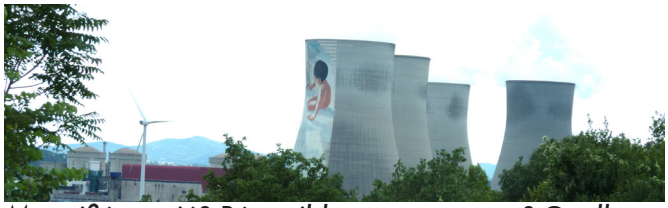

Magnifié ou nié? Réversible ou permanent? Quelles échelles spatiales et temporelles sont mises à contribution à travers l'intervention sur l'espace public?
T.Gerber.2014

//BIBLIOGRAPHIE//

La mairie de Creysseilles dont la cours est traitée comme continuité de la chaussée en asphalte, perd sa valeur symbolique et son rôle d'espace d'usage public
T. Gerber, 2014

//FONDEMENTS THEORIQUES//

H. ARENDT, Condition de l'homme moderne, Pocket, 1988, (The Human Condition, London, Chicago, University of Chicago Press, 1958)

J. HABERMAS, L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise. Paris, Payot, réedition 1988

J. JACOBS, Déclin et survie des grandes villes américaines, Mardaga, Lièges, 435 p, 1960 (1991 rééd.)

//OUVRAGES//

M.APEL-MULLER, F.ASCHER, la rue est à nous...tous !, Au diable Vauvert, 2007.

V. BANOS, Emergence d'un espace public en milieu rural, in : R. SÉCHET, I. GARAT et D. ZENEIDI (dir.)Espaces en transactions, Presses universitaires de Rennes, 2013, pp 177-190.

J. CABANIEU (dir.), Les espaces publics urbains, recommandation pour une démarche de projet, Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques, Paris la Défense, 2001.-

F. DE CONINCK, J-F. DEROUBAIX, (dir.), Transformations des horizons urbains : savoirs, imaginaires, usages et conflits, Futurs urbains, 2012.

D, DELBAERE, La fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie, La France de demain, 2010, 192 p.

D. DIAS, J. LANGUMIER, D. DEMANGE, Mutabilité du périurbain, Le modèle pavillonnaire face aux crises énergétique et environnementale, les annales de la recherche urbaine n°104 juin 2008

X. GUILLOT, (dir.), Espace rurale et projet spatial, vers un nouveau pacte ville campagne, vol 1, 2 & 3, Publication de l'université de Saint Etienne, collection ENSA

G. LE SAULNIER (J MOUCHON, dir.), Les mutations de l'espace public, Fontenay-aux-Roses, Éd. Esprit du livre, 2005, 283 p.

O. MORA (dir.),Les nouvelles ruralités à l'horizon, des relations villes-campagnes en émergence ?, édition Quæ, 2008.

F.MUNOZ, la ville multipliée, la métropole des territoriants, in Y CHALAS, l'imaginaire aménageur en mutation, l'Harmattan, 2004

G. NOVARINA.,, « Formation des accords et représentations sociales » in GAUDIN J.P.(dir), NOVARINA G., Politiques publiques et négociation. Multipolarités, flexibilités, hiérarchies. Quelques courants contemporains de recherche. CNRS éditions, Paris, 1997 p 63

J.-M.SEREKIAN, le cœur d'une ville hélas, chronique d'une privatisation de l'espace public, le passager clandestin, éditions Libertaires, Paris, 2011.

N. SOULIER, Reconquérir les rues, exemples à travers le monde et pistes d'actions, Ulmer, 2012, 285p.

J.D. URBAIN, paradis verts, désirs de campagnes et passions résidentielles, Paris, Payot, 2002

M. ZEPF, L'espace public en expérimentation : penser et réinterpréter l'urbain en permanence,
Institut d'urbanisme de Grenoble, Université Pierre-Mendès-France, 2009.

M ZEPF,(dir.) Concerter, gouverner, concevoir les espaces publics urbains, presses polytechniques universitaires Romandes, INSA, 2004.

//PUBLICATIONS-MEMOIRES UNIVERSITAIRES-ETUDES//

R. BIGOT et G. HATCHUEL, 2002, Enquête du Crédoc sur Les Français et l'espace rural, réalisé à la
demande du Groupe de Prospective " espaces naturels et ruraux et société urbanisée", Dir. Philippe Perrier-Cornet, UMR Inra-Enesad de Dijon, avec le soutien de la Datar et du Ministère de l'Agriculture (DERF), 2001.

J. BUYCK, La fabrique contemporaine des métropoles en France : pays, paysage et paysans ; J. CAULLIER, D. TREIBER (sous dir.), 2010

DATAR, Quelle France rurale pour 2020? étude prosepctive, 2002

M. HAYET la place de l'usager dans la fabrique des espaces publics dans l'agglomeration d'el-bouni. pour une mise en oeuvre de la gouvernance urbaine in Al-Bahit Al-Ijtima'i, N° 09,Juin 2009

P. SERFATY-GARZON, Muséification des centres urbains et sociabilité publique : effets attendus, effets déconcertants,IN amenager l'urbain de montreal a san fransisco politiques et design urbains.Sous la direction d'Annick Germain et Jean-Claude Marsan, Éditions du Méridien. Québec. 1987

C.TANNEAU, Aménager les espaces publics en milieu rural. Nouveau levier du développement local, mémoire master UPU, IUG, 2013.

A. THIÉBAUT, L'engagement d'habitants en faveur des espaces verts urbains à Berlin : le potentiel et les limites des initiatives citoyennes quant à l'aménagement et l'entretien d'espaces verts publics, mémoire master UHCI, IUG, 2008.

//ARTICLES & PERIODIQUES//

V. BANOS, B. SABATIER, Les espaces périurbains non bâtis en France : entre publicisation « urbaine » et privatisation « rurale » ?, Journal of urban research, 2010, en ligne (articlo.revues.org/1524)

V.BANOS. J CANDAU Recomposition des liens sociaux en milieu rural
De la fréquentation d'espaces à la production de normes collectives ?, 2006.

L.BOSSUET, les conflits du quotidien en milieu rural étude à partir
de cinq communes Lavoisier | Géographie, économie, société, 2007

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de Seine-Maritime, La traversée de bourg, Pour construire un lieu partagé, Mars 2010

Y. CHALAS, La nature aménagiste in -M3 société urbaine et action publique n°2012

A.FAURE et A. SMITH Espace rural, politiques publiques et cultures politiques, Ruralia, en ligne, 1998.

A.FLEURY, , P.DONADIEU, « De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine », Le Courrier de l'environnement de l'INRA n°31, Août 1997

F.GANTOIS, X. BONNAUD, Forces et potentiels du péri-urbain, in traits urbains n° 39 juin 2010

G. GOYET La maîtrise d'usage:démocratie de conception et reconnaissance des capabilités citoyennes. Cosmopolitiques n°7 août 2002 , Aimons la ville!

J.P. GUERIN et H.GUMUCHIAN, Ruraux et rurbains : Réfexions sur les fondements de la ruralité aujourd'hui in: Revue de géographie alpine. 1979, Tome 67 N°1. pp. 89-104.

P. PERRIER-CORNET, B HERVIEU, Campagnes françaises multifonctionnelles, les enjeux de la gestion de l'espace rural, economie et huanisme, N°362, octobre 2002.

P. PHARO Les cités rurales : consensus et équité dans l'espace public local In: Économie rurale. N°201, 1991. pp. 41-43.

M.ZEPF, L. ANDRES Vers de nouvelles articulations entre plan territorial, plan d'urbanisme et projets urbains, Géocarrefour [En ligne], Vol. 87/2 | 2012

//CONFÉRENCES//

S. CODOBES, R. LAJARGE, M. VANIER, La prospective d'un tiers espace, le périurbain. Vers des périurbains assumés, quelques pistes stratégiques pour de nouvelles régulations de la question périurbaine, 1ère rencontre du cycle proposé par les CAUE de Rhône-Alpes.

Petites villes : autonomes et/ou solidaires ?
2 ème rencontre du cycle proposé par les CAUE de Rhône-Alpes sur le thème "Recomposer le territoire ?"

« Péri-urbain, péri-rural ? nos nouveaux modes d'habiter » Conférence de Fabrice Escaffre géographe, urbaniste, au CAUE 07.

//SITOGRAPHIE//

cours en ligne, l'analyse des espaces publics. Les places. http://www.espaces-publics-places.fr/

revue indépendante de critique d'espace public, en ligne, banC publiC http://revuebancpublic.blogspot.fr/

fromage de chèvre